



HAL
open science

Les Commémorations du “ Centenaire de l’Algérie ” en 1930 : Des représentations coloniales aux réactions “ Indigènes ”

Jonas Matheron

► **To cite this version:**

Jonas Matheron. Les Commémorations du “ Centenaire de l’Algérie ” en 1930 : Des représentations coloniales aux réactions “ Indigènes ”. Sciences de l’Homme et Société. 2014. dumas-04148591

HAL Id: dumas-04148591

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04148591>

Submitted on 23 Jul 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES COMMÉMORATIONS
DU « CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE » EN 1930 :
DES REPRÉSENTATIONS COLONIALES AUX RÉACTIONS « INDIGÈNES »



Mémoire réalisé par Jonas Matheron,
sous la direction de Monsieur Pierre Vermeren

Université Paris I Panthéon-Sorbonne
Master *Histoire de l'Afrique, spécialité sociétés arabes contemporaines*
2013-2014

INTRODUCTION

En 1931 le Commissaire général du Centenaire de l'Algérie Gustave Mercier affirme qu'au cours des commémorations des cent ans de la conquête « pas une voix discordante ne s'est élevée, spécialement de la part des Indigènes, qui, toujours et en tout lieu, ont témoigné éloquemment de leur loyalisme ardent, indéfectible »¹.

De son côté, l'un des membres les plus actifs de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) Tawfiq Al-Madani écrit : « La célébration par les Français d'un siècle d'occupation de l'Algérie a avancé d'au moins vingt ans la question algérienne »².

En 1981 enfin, l'historien algérien Mahfoud Kaddache analyse l'impact du Centenaire de l'Algérie sur les populations colonisées de la façon suivante : « La génération de 1930, humiliée par le rappel de sa condition de vaincu, mécontente de n'avoir obtenu aucune réforme, écoutera avec plus d'attention et plus de ferveur l'appel de l'Islam militant et du nationalisme politique naissant »³.

Ces trois citations montrent que la relation entre les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 et les réactions des populations « indigènes » à la mise en scène triomphaliste, six mois durant, de leur soumission aux autorités françaises a déjà été posée par des acteurs de l'époque mais aussi par de nombreux historiens⁴. Pour Gustave Mercier, représentant de l'élite coloniale européenne qui gouverne l'Algérie, le Centenaire n'a entraîné aucune réaction de la part des colonisés. Tawfiq Al-Madani, acteur du mouvement nationaliste algérien jusqu'à l'indépendance en 1962, établit au contraire une relation claire de causalité entre cet événement et la dynamique de contestation de l'ordre colonial européen qui naît dans les années 1930. Mahfoud Kaddache reprend cette idée en précisant que l'humiliation ressentie par les « indigènes » au cours des fêtes de 1930 a favorisé l'émergence du nationalisme algérien. Bien que de nombreux historiens aient cherché à montrer l'impact qu'a pu avoir le Centenaire sur les populations colonisées, aucune véritable étude

1 MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 14.

2 Cité par AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, P.U.F., 1979, p. 411.

3 KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne. 1919-1951. Tome I*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1981 (2ème édition), p. 244.

4 Voir le bilan historiographique en première partie de ce mémoire. Mahfoud Kaddache cité plus haut n'en est qu'un exemple.

n'a été menée sur la question. J'ai choisi de travailler sur ce sujet pour tenter de préciser la nature de la relation entre les commémorations du Centenaire et les réactions « indigènes » et de combler, modestement et à l'échelle d'un mémoire de Master, une partie de ce vide historiographique.

Avant de présenter le contexte dans lequel intervient le Centenaire de l'Algérie, mon objet d'étude et les enjeux de ma problématique je souhaite expliquer d'emblée le recours au terme « indigènes » qui sera pratiquement le seul utilisé dans ce travail⁵ pour désigner les populations occupant le sol algérien avant 1830 ainsi que leurs descendants, placés sous la domination coloniale de la France dès 1834 avec l'annexion des « possessions françaises dans le Nord de l'Afrique »⁶. L'indigénat est un statut juridique que les autorités coloniales françaises ont créées en Algérie avec la promulgation du sénatus-consulte du 14 juillet 1865 pour sortir d'une situation ambiguë résumée ainsi par Laure Blévis, sociologue spécialisée sur les questions de citoyenneté en contexte colonial et particulièrement en Algérie :

En annexant l'Algérie, la France met fin à la sujétion ottomane. Mais cela revient-il à faire des habitants de l'Algérie des Français avec les droits afférents à cette nationalité ? Une telle option rendrait impossible le projet de domination politique. Pour autant, les habitants colonisés jouissent-ils d'une autre nationalité, et donc dépendent-ils d'un autre État souverain ? Cela reviendrait à nier toute l'idée de l'annexion. La catégorie d'« indigène », ni Français ni étranger, a donc été forgée pour résoudre cette contradiction.⁷

Le sénatus-consulte de 1865 crée donc la catégorie juridique de l'« indigène », sujet français mais non citoyen. Il dispose de la nationalité française qui lui donne accès à un certain nombre d'emplois publics (qui restent cependant des postes sans responsabilités, et dont l'octroi aux « indigènes » fait l'objet de procédures longues et complexes), mais il ne dispose pas des mêmes droits que les citoyens. Il est notamment soumis depuis le vote de la loi du 28 juin 1881 à un régime répressif particulier que l'on appelle communément le Code de l'indigénat⁸ : il s'agit d'une liste d'infractions qui ne sont sanctionnées que si elles sont commises par des « indigènes » (l'irrespect envers les agents de l'administration ou la désobéissance à leurs décisions par exemple). De plus,

5 J'utiliserai également les termes de « colonisés » ou de « populations colonisées » qui sont certes limités puisqu'ils réduisent les interactions entre Européens et « indigènes » à une relation de domination mais qui fait tout de même sens dans une société algérienne dualiste fortement hiérarchisée.

6 Selon les termes officiels de l'ordonnance du 22 juillet 1834. Voir JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (3ème édition), p. 114.

7 BLÉVIS, Laure, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ounassa [et al.] (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, Alger, Éditions Barzakh, 2012, p. 212.

8 La loi du 28 juin 1881 ne fait qu'entériner un ensemble de pratiques qui, depuis l'annexion de l'Algérie par la France en 1834, étaient devenues courantes. Elle officialise et donne une existence légale à la discrimination juridique des sujets français par rapport aux citoyens.

cette loi « dota des pouvoirs disciplinaires les administrateurs de communes mixtes, ces vastes communes gérées par un administrateur et des "adjoints indigènes", où vivaient l'immense majorité des Algériens – 75 % en 1902 »⁹ : ces administrateurs peuvent, de façon arbitraire, prendre des sanctions légales contre les « indigènes » sans passer par les institutions judiciaires.

J'ai donc choisi d'utiliser ce terme d'« indigènes » car il correspond à une catégorie juridique précise utilisée pour qualifier les habitants de l'Algérie sujets français mais non citoyens, mais également parce qu'il est le seul utilisé par l'ensemble des acteurs de l'époque : les « indigènes » – ou du moins ceux qui appartiennent à l'élite urbaine francisée – se nomment eux-mêmes ainsi. Cependant, j'ai décidé de le mettre toujours entre guillemets en raison de la connotation négative évidente qu'il revêt aujourd'hui. L'utilisation du terme « indigènes » s'explique aussi par la difficulté à nommer ce groupe : « Algériens » est utilisé par les Européens vivant en Algérie pour se désigner eux-mêmes et « Algériens musulmans » ne caractérise pas exactement le même groupe puisqu'il existe des « indigènes » juifs¹⁰.

A. L'Algérie en 1930 : remise en contexte

1: Quelques données socio-économiques et démographiques fondamentales

L'Algérie coloniale s'est construite dès les premières années de la conquête et plus encore à partir de la fin du XIX^e siècle sur une opposition dualiste résumée ainsi par Kamel Kateb, historien démographe spécialisé dans l'étude des populations algériennes sous la colonisation : « deux entités économiques vont progressivement se constituer : une Algérie moderne fortement intégrée au monde extérieur et une Algérie traditionnelle (le *bled*), reposant sur une économie de subsistance, où se concentre la majeure partie de la population indigène algérienne »¹¹. Cette distinction est cependant à nuancer : la société algérienne ne peut être réduite à ses oppositions et s'il existe bien deux grandes entités inégalement développées, des interactions existent ainsi que des situations d'entre-deux. Les deux Algérie coexistent malgré tout et la schématisation qu'en fait K. Kateb, bien que pertinente, ne doit pas être pensée comme étant systématique. La nuance est selon moi du même ordre que celle que l'on peut apporter à la distinction faite par Charles de Foucauld pour le royaume du Maroc entre *bled makhzen* et *bled siba*¹² : ce sont des typologies qui servent l'analyse

9 THÉNAULT, Sylvie, « Le "code de l'indigénat" », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 201.

10 Cependant, mon mémoire ne traitera pas, pour l'instant du moins, des populations juives qui sont très minoritaires et absentes à ma connaissance des commémorations du Centenaire.

11 KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, p. 93

12 FOUCAULD, Charles de, *Reconnaissance au Maroc, 1883-1884*, Paris, Callamel, 1888, p. XV (avant-propos).

historique mais qu'il ne faut pas systématiser, en ayant conscience qu'il s'agit d'une schématisation du réel.

Les populations « indigènes » ont été dépossédées au fil des décennies de leurs terres fertiles par les Européens et cantonnées dans l'intérieur du pays sur des terres très peu productives¹³. Kamel Kateb reprend les enquêtes du démographe Louis Chevalier qui estime en 1947 que « 150 000 familles seulement possédaient des superficies suffisantes pour assurer leur subsistance, plusieurs centaines de milliers de familles n'en possédaient pas suffisamment, et un demi-million de foyers environ n'avaient pas de terres du tout »¹⁴. Même si cette estimation est postérieure à 1930, il est évident qu'il s'agit du résultat d'un processus de dépossession foncière qui s'étend des débuts de la conquête jusqu'à la date de l'observation et en 1930, la situation n'est pas si éloignée de celle décrite ici. Face à cette population en manque de ressources, les Européens s'approprient les terres fertiles et y établissent des « grandes exploitations agricoles de type capitaliste »¹⁵ qui leur fournissent la majorité de leurs produits exportables¹⁶. L'opposition entre « indigènes » et Européens ne se fait pas seulement par rapport aux terres : elle réside également dans la répartition des populations entre espace rural et espace urbain. Bien que la proportion de la population « indigène » urbaine tende à augmenter au début du xx^e siècle, 88% de cette population reste rurale en 1926. À l'inverse, 65,4% de la population européenne est urbaine au début du xx^e siècle, chiffre qui augmente pour atteindre 76% en 1939¹⁷.

Sur le plan démographique, la population « indigène » connaît un essor assez important dès la fin du xix^e siècle et surtout à partir des années 1920 : entre 1921 et 1926, elle croît chaque année en moyenne de 45 000 personnes ; entre 1926 et 1931 ce chiffre atteint 86 000 individus. À l'inverse l'augmentation de la population européenne est considérablement freinée dans ces mêmes années : le taux de croissance annuel de la population musulmane est dix-huit fois plus élevé que celui de la population européenne pour la période 1921-1954¹⁸. En termes absolus, la population « indigène » a toujours été largement supérieure à la population européenne : les recensements officiels relèvent qu'en 1876 sur une population totale de 2 807 700 habitants en Algérie, 2 462 900 étaient « Musulmans sujets français » et 156 400 « Français d'origine, naturalisés ». En 1921, sur une population totale de 5 714 500 habitants, 4 890 800 étaient « indigènes » contre 528 600 Français¹⁹.

13 Voir NOUSCHI, André, « La dépossession foncière et la paupérisation de la paysannerie algérienne », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 189-194.

14 KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 217.

15 *Ibid.*, p. 219.

16 Ainsi le vin représente à lui seul 36% du total des exportations de l'Algérie en 1930. Voir LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie : la France et sa colonie (1930-1962)*, Paris, Flammarion, 2005, p. 28.

17 KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 270.

18 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 471.

19 KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 120.

Ce phénomène de croissance de la population « indigène » combiné à celui de sa paupérisation de plus en plus forte a entraîné un exode rural assez massif : les « indigènes » gagnent les grandes villes littorales algériennes dans un premier temps pour trouver un emploi et subvenir aux besoins des familles ; en cas d'échec, la plupart d'entre eux n'hésitent pas à émigrer en métropole, en région parisienne principalement mais aussi à Lyon ou à Marseille²⁰.

Les populations « indigènes » sont par ailleurs très peu instruites et l'analphabétisme reste largement majoritaire dans les années 1920-1930 : très peu d'entre eux savent lire et écrire, en arabe et à plus forte raison en français. L'historien algérien Ali Mérad donne une estimation du taux de scolarisation des enfants musulmans à partir des données officielles comprenant à la fois les écoles « indigènes » et les écoles européennes :

Le nombre des élèves musulmans fréquentant les écoles primaires indigènes et les écoles primaires d'Européens relevant de l'Instruction publique était de [...] 67 029 pour 1930 [...]. Le nombre d'enfants musulmans en âge scolaire était, à la même période, de l'ordre de 900 000 [...]. La proportion des scolarisés s'établit à environ 7%.²¹

La scolarisation des enfants « indigènes » ne touche donc qu'une infime partie de la population qui se retrouve privilégiée : l'apprentissage du français est un moyen par lequel cette élite locale, dotée des moyens de placer ses enfants à l'école²², parvient à s'insérer dans le système colonial en suivant des études universitaires françaises dans les grandes villes. Ainsi se constitue dès la fin du XIX^e siècle une élite « indigène » francisée, éduquée et le plus souvent urbaine, qui occupe des postes de professions libérales (médecins, journalistes, instituteurs, etc.). C'est au sein de cette élite que sont nées les premières revendications « indigènes » au début du XX^e siècle.

2: « Le réveil de l'Algérie musulmane »²³

Au début du XX^e siècle et particulièrement après la Première Guerre mondiale, une partie de la population « indigène » sort de l'état de résignation dans lequel elle se trouvait depuis la répression de l'insurrection menée par Mokrani en 1871, dernière grande révolte contre l'occupant

20 Sur l'émigration des « indigènes » algériens en métropole voir BOUGUessa, Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien : les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah éditions, 2000, 383 p.

21 MÉRAD, Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris, La Haye, Mouton & Co, 1967, p. 342.

22 Je parle ici de moyens financiers mais aussi et surtout d'un certain « capital social » pour reprendre un vocabulaire bourdieusien : la colonisation de l'intérieur de l'Algérie au XIX^e siècle s'est faite dans une assez large mesure sur un compromis entre les militaires français et les chefs « indigènes » locaux qui disposaient des moyens de contrôler les populations. Les militaires français ont maintenu les structures locales en s'appuyant sur quelques chefs qui, en échange, ont pu notamment bénéficier à partir des années 1880 du système d'enseignement français en construction en Algérie.

23 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 227.

français²⁴. Pendant près de cinquante ans, aucune voix « indigène » ne se fait entendre pour protester contre les violences et les discriminations et aucune revendication politique n'émerge. Les « indigènes » se replient sur leur cercle familial et religieux et se soumettent à la domination française. À partir des années 1910, une minorité d'« indigènes » éduquée et francisée s'insère dans le débat public algérien jusque là réservé aux Européens pour revendiquer une amélioration de la condition des musulmans. Il s'agit du mouvement qualifié de Jeune Algérien qui est défini ainsi par M. Kaddache : « il ne s'agissait pas d'un parti, mais de quelques individualités lettrés (*sic*) en langue française, suffisamment politisées pour discuter de la naturalisation, réclamer la représentation des Musulmans dans les Assemblées d'Algérie et de France et les "Droits indispensables à tout homme" »²⁵. Les Jeunes Algériens sont les premiers à poser des revendications politiques « indigènes » en s'emparant de la presse relativement libéralisée en Algérie entre 1907 et 1914²⁶ et en fondant des journaux tels que *L'Islam*, *El-Hack*, ou encore *At-takadoum*. Les revendications de cette période ne dépassent pas le cadre de la souveraineté française : elles portent sur une meilleure représentation politique des musulmans dans les différentes assemblées algériennes, l'abolition d'un certain nombre de mesures discriminatoires (en particulier le Code de l'indigénat) et une amélioration de la condition économique et sociale des « indigènes ». Le chef de file du mouvement Jeune Algérien entre 1919 et 1923 est l'émir Khaled, petit-fils d'Abdelkader qui jouit d'un prestige considérable auprès des musulmans et qui, par sa position d'élus de la ville d'Alger et par sa propagande intensive dans *L'Ikdam*, le journal qu'il fonde en 1920, mène le combat « indigène » pour l'obtention de réformes de la part des autorités coloniales. S'il est vrai que l'historiographie française s'est interrogée sur la soumission de l'émir Khaled à la domination française qui paraît par moments ambiguë²⁷, « l'opinion algérienne »²⁸ des années 1920 reste néanmoins largement imperméable à la question de l'indépendance de l'Algérie. À la suite de l'exil de l'émir Khaled en 1923, des hommes comme le docteur Mohamed Salah Bendjelloul ou encore le pharmacien de Sétif Ferhat Abbas s'imposent à la tête du mouvement Jeune Algérien qui s'organise alors en Fédérations (la Fédération des Élus est créée en 1927) et adopte une ligne résolument assimilationniste²⁹, clamant sa fidélité et sa loyauté à la France. La position des Élus trouve un

24 Pour un récit de cette insurrection voir BRAHIM SALHI, Mohammed, « L'insurrection de 1871 », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 103-109.

25 KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, p. 75.

26 Sur l'évolution de l'attitude des autorités françaises vis-à-vis de la presse « indigène » voir IHADDADEN, Zahir, *Histoire de la presse « indigène » en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Albert, Université Paris II Panthéon-Assas, 1978, 542 p.

27 Voir notamment MEYNIER, Gilbert et KOULAKSSIS, Ahmed, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme française*, Paris, L'Harmattan, 1987, 379 p.

28 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 227.

29 La politique d'assimilation a pour objectif d'intégrer pleinement les « indigènes » à la cité française, avec tous les droits et les devoirs qui incombent aux citoyens. Il s'agit d'assimiler les « indigènes » à la France.

certain écho dans les milieux français « indigénophiles », représentés par Jean Méliá ou Victor Spielmann par exemple, et un appui politique de taille en la personne de Maurice Viollette, gouverneur général de l'Algérie entre 1925 et 1927. L'ensemble de ces personnalités s'accorde sur la nécessité d'octroyer des réformes en faveur des « indigènes » et tente pendant plusieurs années, en vain, de faire pression contre la puissance du « parti colonial »³⁰ farouchement hostile à l'octroi de droits supplémentaires aux musulmans.

Il faut également noter l'émergence dans les années 1920 du courant nationaliste à proprement parler, incarné par Messali Hadj et le parti qu'il fonde en 1926 à Paris : l'Étoile Nord-Africaine (ENA). L'ENA est créée à l'initiative des musulmans algériens émigrés en France et de militants du Parti communiste français (PCF) et reste subordonnée dans les premiers mois aux communistes. Cependant, elle s'en émancipe rapidement, son analyse de la situation algérienne divergeant de celle du PCF. L'ENA est le premier parti à inscrire dans son programme de revendications l'indépendance de l'Algérie. Ce parti constitue le noyau de base du nationalisme algérien mais reste très largement implanté en métropole jusqu'à la deuxième moitié des années 1930³¹ lorsque il parvient à s'établir en Algérie.

Enfin, la déclinaison algérienne du mouvement de la *Salafiyya*³² se fait entendre dès 1925 avec la fondation par le cheikh Abdelhamid Ben Badis de deux journaux réformistes : *Al-Muntaqid* qui est rapidement interdit et remplacé par *Ach-Chihab*. Entre 1925 et la fondation de l'Association des oulémas musulmans algériens (AOMA) le 5 mai 1931, Ben Badis et d'autres oulémas se lancent dans une campagne de propagande très active, s'efforçant de populariser dans toutes les parties de l'Algérie les idées de réforme religieuse amenées par Mohamed Abduh³³

3: Les Européens d'Algérie, un « peuple neuf »

Alors que les populations « indigènes » entrent dès les années 1870 dans une phase de repli et de soumission, les Européens ont le champ libre pour étendre la colonisation et stabiliser leur implantation en Algérie : « la France allait réaliser, de 1871 à 1882 surtout, un effort très considérable pour développer l'immigration et la colonisation en Algérie. L'effort put s'affaiblir

30 AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, P.U.F., 1978, 302 p.

31 Sur la fondation de l'ENA par Messali Hadj et le rôle des émigrés algériens voir BOUGUessa, Kamel, *op.cit.* Voir également STORA, Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, 299 p.

32 Ce mouvement est défini dans l'*Encyclopaedia of Islam* comme « une tendance néo-orthodoxe du réformisme islamique, née à la fin du XIXe siècle et centrée sur l'Égypte, visant à régénérer l'Islam par un retour à la Tradition incarnée par les « pieux Anciens » (*al-salaf al-sâlih*, d'où son nom) de la Foi Primitive ». « Salafiyya. » *Encyclopaedia of Islam*, Second Edition. Edited by : P. Bearman, Th. Bianquis, C.E. Bosworth, E. van Donzel, W.P. Heinrichs. Brill Online, 2014.

33 Sur l'histoire du mouvement réformiste algérien, le livre d'Ali Mériad reste incontournable. Voir MÉRAD, Ali, *op.cit.*

dans les deux décennies suivantes pour reprendre au début du ^{xx}e siècle ; il ne s'interrompt jamais complètement jusque dans les années 1930 »³⁴. C'est pendant ces années-là que se construit l'identité du « peuple neuf » des Européens d'Algérie. J'ai préféré utiliser le terme « Européens d'Algérie » plutôt que « Français d'Algérie » car un grand nombre d'étrangers sont intégrés au système colonial algérien : C.-R. Ageron nous indique qu' « en 1872, les Français étaient au nombre de 129 600, les Européens de nationalités étrangères 115 000 »³⁵. Ainsi, « Français d'Algérie » serait trop réducteur même si ces étrangers bénéficient de la nationalité française depuis 1889 et le vote de la loi du 26 juin par laquelle la naturalisation des étrangers résidant en Algérie devient automatique.

En quelques décennies, les mariages mixtes et le mélange des populations européennes ont fait germer l'idée, chez les Européens d'Algérie, qu'ils constituaient un peuple neuf : les « franco-algériens » ou, plus simplement, les « Algériens ». En théorisant cette idée d'un peuple neuf, les Européens d'Algérie et en particulier les Français ont montré leur désir de s'émanciper de la métropole. Les rapports entre les « Algériens » et les « métropolitains » sont complexes et mouvants mais on peut globalement constater la prégnance chez les premiers d'une idée d'autonomisation de l'Algérie par rapport à la métropole³⁶. La loi du 19 décembre 1900 va dans ce sens en créant un budget spécial pour l'Algérie ce qui signifie « que les assemblées locales algériennes (Délégations financières et Conseil de gouvernement [...]) vont avoir à voter, c'est-à-dire à prévoir et à autoriser les recettes et les dépenses annuelles de la personne morale Algérie, sous le contrôle et la surveillance des autorités françaises »³⁷.

Surtout, l'identité « algérienne » créée par les Européens s'est construite très largement contre les populations « indigènes ». Pour Kamel Kateb « la gestion politique et administrative des populations en Algérie [...] a été jalonnée par le rêve d'une extermination de la population indigène algérienne ou tout au moins de son refoulement dans le désert et par la volonté d'un grand nombre de lui substituer une population européenne »³⁸. Cette attitude est révélatrice de l'angoisse que ressentaient les Européens face à la surpopulation « indigène » en Algérie et au risque d'être submergés en nombre³⁹. En réaction à cette angoisse, ils se sont construits un socle idéologique

34 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 71.

35 *Ibid.*, p. 119.

36 Sur les rapports entre la métropole et les Européens d'Algérie en lien avec le Centenaire, voir le mémoire de maîtrise de Marion Pillas : PILLAS, Marion, *Entre intégration et particularisme : l'ambivalence des Français d'Algérie face à la métropole à l'époque du Centenaire de l'Algérie française (1928-1938)*, sous la direction de Claude Liauzu, Université Paris VII – Diderot, 2002, 215 p.

37 COLLOT, Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., Alger, Office des publications universitaires, 1987, p. 207.

38 KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. XXII (avant-propos).

39 Sur cette angoisse, voir ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de*

commun sur lequel s'est fondée l'identité de ce « peuple neuf » qu'ils entendaient incarner. L'idéologie des Européens d'Algérie, bien qu'il n'y ait pas une idéologie unique partagée par tous, était largement imprégnée de conceptions coloniales : ils avaient « ce sentiment orgueilleux [...] d'appartenir à une race victorieuse et conquérante » et voyaient « le peuple musulman "comme de la boue sous leurs pieds" »⁴⁰ ou encore comme une « race de dégénérés »⁴¹. De telles conceptions de l'Autre « indigène » étaient omniprésentes en Algérie et se sont consolidées et institutionnalisées entre les années 1900 et 1930 par le biais de la littérature coloniale « algérieniste »⁴² dans un premier temps, puis sous l'action des responsables politiques de la colonie⁴³ qui ont repris ces conceptions. Le Centenaire de l'Algérie en 1930 marque l'achèvement (à comprendre principalement au sens de consécration), selon les termes de Jean-Robert Henry et Françoise Henry-Lorcerie, de ces conceptions coloniales sur les « indigènes »⁴⁴.

B. Le « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : présentation de l'objet d'étude

Le « Centenaire de l'Algérie » est un vaste ensemble de manifestations, de fêtes, de célébrations, d'événements culturels, scientifiques ou sportifs, d'inaugurations en tout genre et de publications scientifiques et littéraires qui s'étalent officiellement entre le 1er janvier et le 14 juillet 1930 et commémorent les cent ans du débarquement des troupes de l'armée française en Algérie le 14 juin 1830 sur les côtes de Sidi-Ferruch.

Avant de retracer brièvement l'historique de cet événement et d'en décrire les différentes commémorations, il me semble nécessaire d'apporter une précision sur la dénomination officielle qui figure dans la loi du 25 mars 1928 votée par le Parlement français, loi qui fixe définitivement l'organisation de l'événement et qui sert de base juridique à l'ensemble des manifestations. Elle stipule dans son article premier : « Les opérations relatives à la célébration du Centenaire de l'Algérie seront centralisées par un organisme qui prend le nom de "Caisse de célébration du

Provence I, 5-7 mai 1983, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 75-94.

40 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 132.

41 Cité par KATEB, Kamel, *op.cit.*, p. 204.

42 L'algérienisme est un courant littéraire qui naît au début du XXe siècle par lequel les Européens expriment leur volonté d'autonomie vis-à-vis de la métropole et leur sentiment de former un « peuple neuf ». Voir HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *op.cit.*, pp. 107-117.

43 J'utilise dans mon travail le terme « colonie » pour désigner l'Algérie même si comme le souligne Claude Collot « juridiquement, sur le plan français, et malgré les déformations du langage courant, elle n'a jamais été assimilée à une colonie ». En effet l'Algérie n'a jamais dépendu du ministère des Colonies mais de celui de la Guerre entre 1834 et octobre 1870 puis de l'Intérieur. Cependant, si l'on sort du cadre strictement juridique, on peut tout à fait affirmer que l'Algérie était une colonie française.

44 HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *op.cit.* Je détaille l'analyse de ces auteurs dans le bilan historiographique, voir chapitre I, pp. 47-48.

Centenaire" »⁴⁵. Le terme qui est officiellement choisi par l'État français est donc celui de « Centenaire de l'Algérie » – entre 1923 et le vote de cette loi en 1928, plusieurs dénominations étaient utilisées notamment « Centenaire de la prise d'Alger ». Ce simple choix est révélateur de l'état d'esprit avec lequel les autorités françaises conçoivent l'histoire de l'Algérie : considérer que 1930 marque le centième *anniversaire* de l'Algérie revient à affirmer qu'elle est *née* à l'arrivée des Français et qu'elle n'a donc pas d'existence propre en-dehors de sa soumission à la France. Ainsi, dans l'imaginaire colonial français, 1830 ne marque pas l'arrivée des militaires sur le territoire algérien mais bien la création de l'Algérie. Un tel postulat a une implication concrète : si les Français ont créé l'Algérie, celle-ci n'est que le prolongement de la France en Afrique du Nord. Leur domination n'est donc pas seulement *légitime* mais aussi et surtout *naturelle*. S'il est vrai que l'appellation « Algérie » n'était pas utilisée avant l'arrivée des Français, il existait néanmoins un territoire placé sous l'autorité du sultan ottoman et gouverné par un dey qui avait une existence propre : « en dotant l'Algérie d'une organisation politique et administrative, les Turcs ont participé à la fabrication de l'entité algérienne (*watan al-jazâ'ir*, pays d'Algérie) et introduit la notion de frontières, qui la séparent à l'est de la régence de Tunis et à l'ouest du royaume du Maroc »⁴⁶. Utiliser la dénomination « Centenaire de l'Algérie » n'est donc pas neutre ce qui explique l'utilisation des guillemets dans le titre de mon mémoire : c'est ainsi qu'on l'appelait à l'époque et c'est pour cela que j'ai décidé de l'utiliser. Cependant, pour simplifier la lecture et éviter les redondances je l'emploie le plus souvent sans les guillemets, et j'utilise également le terme « Centenaire » seul sans les guillemets.

1: De 1923 à 1930 : l'organisation du Centenaire de l'Algérie

L'idée de commémorer les cent ans de l'implantation française en Algérie est assez ancienne et l'événement est pensé dès 1923 sous le gouvernement général de Théodore Steeg (1921-1925). Il crée par arrêté le 23 décembre 1923 une commission chargée de préparer les commémorations du « Centenaire de la prise d'Alger par les Français »⁴⁷, commission qui n'a jamais été très active mais qui marque le début de la prise en charge par les autorités coloniales de la question du Centenaire. Le 9 juillet 1925, le nouveau gouverneur général Maurice Viollette (1925-1927) crée par arrêté également la Commission des Publications chargée de faire un état des lieux scientifique des

45 Cité par MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 38.

46 PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ouanassa et THÉNAULT, Sylvie, « 1830-1880 : la conquête coloniale et la résistance des Algériens », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, p. 19.

47 Voir MERCIER, Gustave, *op.cit.*, pp. 24-26. Toute cette partie de mon introduction se base principalement sur l'ouvrage de Gustave Mercier, compte-rendu officiel du Centenaire qui détaille l'histoire de l'événement et les différentes commémorations.

connaissances accumulées en un siècle sur l'Algérie par les Français. À partir de 1927 l'organisation du Centenaire se met véritablement en place : le 8 avril les Délégations financières (DF)⁴⁸ s'impliquent dans le processus en votant la création d'une commission interdélégitaire chargée d'établir un programme, un premier budget (qui est voté en mai-juin 1927) et de s'occuper de l'organisation. En juillet le gouverneur général Viollette décide de la création de deux organismes qui récupèrent la plupart des compétences nécessaires à l'organisation : le Conseil supérieur et le Commissariat général du Centenaire, le second étant chargé de la coordination de l'ensemble des structures. Avec le vote par le Parlement français de la loi du 25 mars 1928 que j'ai déjà évoqué, c'est au tour de la métropole de s'impliquer dans l'organisation du Centenaire. Une Caisse de célébration du Centenaire chargée de centraliser les opérations financières est créée, assistée d'un Contrôleur des dépenses engagées et dix-huit commissions spécialisées sont mises en place, chacune étant chargée de décider pour son domaine de la meilleure façon de valoriser l'« œuvre française » accomplie en Algérie. Le 25 avril 1929 un décret met en place le Comité métropolitain de propagande qui se lance, comme je le détaille plus loin, dans une intense activité de publicité visant à populariser le Centenaire en métropole⁴⁹. À la propagande s'ajoutent les nombreux volumes de la Collection du Centenaire, qui dressent le bilan des connaissances scientifiques accumulées sur l'Algérie depuis 1830, ainsi que les Cahiers du Centenaire, douze brochures qui visent à vulgariser les connaissances sur l'Algérie auprès du grand public, notamment dans les écoles qui reçoivent des copies de ces Cahiers. Le 19 novembre 1929, le gouverneur général Pierre Bordes (1927-1930) inaugure la station de radiodiffusion des Eucalyptus : il s'agit de la première manifestation du Centenaire de l'Algérie – même si le coup d'envoi officiel est donné le 1er janvier 1930.

Cet historique rapide de l'organisation du Centenaire donne un aperçu de l'ampleur de l'événement et de son importance aux yeux des autorités coloniales mais également métropolitaines. Un chiffre fait prendre encore plus conscience de l'importance que revêt le Centenaire aux yeux de ses organisateurs et des pouvoirs publics, celui de l'ensemble des crédits débloqués par différents acteurs (l'État central, la colonie, la Tunisie ou le Maroc qui participent également au budget) pour financer l'événement : 93 078 500 francs⁵⁰.

48 Les Délégations financières sont des assemblées qui votent le budget de l'Algérie préparé par le gouverneur général et qui disposent donc de beaucoup de pouvoir. Voir Collot, Claude, *op.cit.*, p. 205.

49 Voir chapitre 2, pp. 54-57.

50 Voir annexe n° 1 pour le détail des dépenses et la répartition des 93 millions de francs.

2: Les commémorations du Centenaire de l'Algérie

Les commémorations du Centenaire de l'Algérie sont très variées, de natures différentes et concernent de nombreux domaines. Selon la classification officielle choisie par le gouvernement général et les autorités métropolitaines, les manifestations sont de quatre ordres : scientifique (Collection du Centenaire, études diverses et variées), artistique (musées, expositions de l'art « algérien », c'est-à-dire produit par les Européens), économique (expositions agricoles, valorisation des infrastructures, etc.), social (œuvres d'assistance en direction des « indigènes », hôpitaux, etc.)⁵¹. Dans son compte-rendu officiel, Gustave Mercier distingue les « réalisations permanentes » (les Maisons de l'agriculture, les monuments, les ateliers, etc.) des « expositions, congrès, fêtes et cérémonies ». Pour ma part, je vais tenter de faire une synthèse des différentes commémorations en reprenant le découpage chronologique du Centenaire de l'Algérie qu'a proposé Emmanuelle Sibeud dans son mémoire de maîtrise et qui résulte d'une analyse critique de l'événement⁵². Le travail de recherche d'E. Sibeud traite du Centenaire dans une perspective centrée sur les manifestations et leur organisation. Ainsi le découpage qu'elle fait de l'événement a été établi en suivant la logique et les perspectives européennes. J'ai cependant décidé de reprendre sa chronologie car elle montre que ce ne sont pas les mêmes parties de l'Algérie qui sont exposées au cours des six mois de commémorations et que les territoires les plus marginalisés (territoires du Sud⁵³) sont relégués au second plan et sont peu mis en valeur par les organisateurs du Centenaire. Cet élément est important à souligner dans le cadre de ma problématique car il permet de préciser dans quelle mesure les « indigènes » ont été confrontés aux commémorations du Centenaire.

Janvier-février 1930 : l'inauguration officielle des commémorations du Centenaire de l'Algérie a lieu le 1er janvier 1930 à Paris sous l'Arc de triomphe. Une grande cérémonie en présence du gouverneur général Pierre Bordes, d'Anciens combattants de la Première Guerre mondiale et de quelques représentants « indigènes » ouvre les six mois de commémorations. Les deux premiers mois du Centenaire sont riches en manifestations mais celles-ci sont « réservées, selon Sibeud, aux célébrations ayant un rapport avec l'Algérie la plus exotique et avec les territoires du Sud »⁵⁴. Les organisateurs du Centenaire mettent en avant l'exploitation des terres sahariennes et,

51 Je m'appuie là encore principalement sur le compte-rendu officiel de Gustave Mercier, *op.cit.*

52 SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, pp. 52-62.

53 Les quatre territoires du Sud (Ghardaïa, Touggourt, Aïn Sefra et les Oasis) sont créés en 1902. Il s'agit de circonscriptions administratives autonomes distinctes des trois départements français d'Alger, Oran et Constantine qui sont administrées par des militaires qui prennent appui sur les chefs traditionnels.

54 *Ibid.*, p. 52.

ce faisant, les techniques d'irrigation importées par les Européens (Congrès de la Rose et de l'Oranger à El Goléa du 22 janvier au 4 février 1930) ; les Arts décoratifs « indigènes » des territoires du Sud, exposés à Alger du 15 janvier au 15 février 1930 ; les spécialités locales dans les villes de Laghouat, Touggourt ou Béni-Oussif (territoires du Sud) qui exposent leurs productions au cours des mois de janvier et février 1930. Ces deux mois sont donc marqués par une mise en valeur des territoires marginalisés au sein de la colonie qui acquièrent de la visibilité mais sont rapidement effacés au profit des grandes villes littorales.

Mars 1930 : le mois de mars est considéré par Sibeud comme un « temps d'arrêt »⁵⁵ durant lequel les organisateurs du Centenaire préparent la suite des manifestations, en avril et mai 1930, qui constituent l'apogée du Centenaire. Au cours du mois de mars, les territoires marginalisés ont encore de la visibilité mais les expositions qui ont lieu ne sont pas valorisées par les organisateurs : entre le 12 mars et le 14 avril 1930 chacun des quatre territoires du Sud (Ghardaïa, Touggourt, Aïn-Sefra et les Oasis) organise sa fête dans différentes villes. Les spectacles donnés aux visiteurs intègrent toutes les représentations que peuvent avoir les Européens sur les « indigènes » du *bled* : danses, fantasias, mise en scène de la récolte des dattes, concours de dromadaires, etc. ; tous les fantasmes occidentaux sur l'exotisme de l'Algérie sont réunis. Ces fêtes mettent donc en scène des « indigènes » réduits à leur altérité et à leur différence de mode de vie et satisfont à la fois les visiteurs métropolitains à la recherche de l'exotisme que leur a vendu la propagande et les organisateurs du Centenaire.

Avril-mai 1930 : les mois d'avril et de mai 1930 sont ceux de l'apogée du Centenaire et concentrent toutes les commémorations jugées les plus importantes par les autorités françaises. L'Exposition générale d'Oran est inaugurée à la fin du mois de mars (le 23). Elle est censée exposer l'ensemble des richesses agricoles algériennes et constitue la principale exposition économique du Centenaire. La moitié des cinquante-neuf congrès organisés en Algérie pendant le Centenaire a lieu en avril et en mai, de nombreuses expositions sont inaugurées ainsi qu'un certain nombre de « réalisations permanentes » comme le musée des Beaux-Arts à Alger inauguré le 4 mai 1930. Le 12 avril 1930 les troupes reconstituées de l'armée d'Afrique qui a débarqué à Sidi-Ferruch en 1830 défilent dans les rues d'Alger, puis dans celles d'Oran et de Constantine les jours suivants. Les premiers visiteurs officiels commencent à affluer avec l'arrivée le 18 avril du premier convoi de parlementaires français, suivi par de nombreux autres dans les semaines qui suivent. L'apothéose du Centenaire se situe entre le 4 et le 12 mai avec la visite du Président de la République Gaston

⁵⁵ *Ibid.*, p. 53.

Doumergue qui successivement assiste à la fête « indigène » du Caroubier le 4 mai (qui met en scène la soumission des « indigènes » à la domination française) ; inaugure les monuments de Boufarik (à la gloire du colon) et de Sidi-Ferruch (en l'honneur du débarquement de 1830) le 5 mai et assiste à de nombreuses réceptions et inaugurations ; se rend à Constantine le 7 mai et à Bône le 8 mai ; passe en revue les troupes navales à Alger le 10 mai ; visite l'Exposition générale d'Oran le 12 mai et rentre en métropole. Emmanuelle Sibeud a donc raison de considérer les mois d'avril et mai comme le « noyau dur du Centenaire »⁵⁶.

Juin 1930 : le mois de juin est une « période de liquidation »⁵⁷. Le voyage de Doumergue est passé, l'intérêt des métropolitains pour le Centenaire n'est plus à son maximum et les affaires reprennent progressivement en Algérie⁵⁸. Les dernières fêtes sont expédiées, à l'image de la « fête de l'union des populations françaises et indigènes » qui a lieu le 14 juin 1930, cent ans jour pour jour après le débarquement des troupes françaises à Sidi-Ferruch. La clôture du Centenaire de l'Algérie intervient le 14 juillet 1930 lorsque les troupes de l'armée d'Afrique défilent à Paris sur les Champs-Élysées à l'occasion de la fête nationale.

La division spatio-temporelle des six mois du Centenaire est frappante. Les trois premiers mois ne suscitent pas l'intérêt des métropolitains et ne sont pas particulièrement importants aux yeux des organisateurs de l'événement : ce sont alors les territoires marginalisés qui sont à l'honneur et notamment les « indigènes » du *bled* que seuls les visiteurs les plus intéressés vont rencontrer (avec notamment le rallye transsaharien qui part le 3 février et transporte des métropolitains à travers le désert). Au moment de l'apogée du Centenaire, en avril et mai 1930, les territoires du Sud et autres villes de moindre importance sont totalement ignorés et seules les grandes villes littorales occidentalisées sont mises en valeur. Sans entrer dans une analyse plus profonde, on peut déjà constater que par la seule répartition des commémorations, un message est adressé par les Européens d'Algérie à la métropole excluant les populations « indigènes » qui ne sont qu'un élément de décor au sein de ces manifestations. De plus, le Centenaire apparaît comme un moment dans les rapports entre colonisateurs et colonisés où l'idéologie coloniale et ses représentations sur les « indigènes » s'affirment sans retenue. La question de la (des) réaction(s) des « indigènes » à toute la symbolique du pouvoir colonial⁵⁹ qui s'impose à eux pendant les six mois de commémoration du Centenaire semble donc être une piste de recherche à explorer.

56 *Ibid.*, p. 54.

57 *Ibid.*, p. 62.

58 BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, pp. 235-238.

59 MOLL, Nicolas, *Le pouvoir colonial et sa symbolique : le centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jean-Louis Miège et Colette Dubois, Université de Provence, 1989, 103 p.

C. Les commémorations du « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : des représentations coloniales aux réactions « indigènes ». Problématisation et enjeux du sujet.

L'objectif de ce travail de recherche conçu en deux années est donc de montrer dans quelle mesure les représentations coloniales qui structurent les mentalités des Européens d'Algérie sur les « indigènes » ont entraîné des réactions de la part des populations colonisées. Le Centenaire de l'Algérie célébré en 1930 est un moment où le discours colonial sur les « indigènes » s'exprime comme jamais auparavant. Il est donc particulièrement intéressant à mon sens d'étudier les réactions « indigènes » à ces six mois de commémorations.

Le concept de « représentations » que j'utilise ici doit être compris à plusieurs niveaux comme le souligne Dominique Kalifa dans l'ouvrage *Historiographies. Concepts et débats* :

Trois strates de significations peuvent en effet y être distinguées : celle des représentations figurées, objets, images, imprimés, emblèmes, monuments, etc., dont l'étude a formé le cœur des travaux récents en histoire culturelle ; celle, plus immatérielle, des schèmes de perception, des catégories de saisie et d'appréhension du monde, que commandent en amont les systèmes sensoriels, et qui ouvrent en aval sur l'océan des sensations, des sentiments, des émotions, des désirs, des affects, en bref des appréciations ; celle enfin des exhibitions ou des mises en scène de soi (ou de l'autre), par lesquelles les individus et les groupes se signifient socialement, politiquement, symboliquement.⁶⁰

Ce sont bien ces trois dimensions du concept de « représentations » qui m'intéressent dans le cadre du discours colonial sur les « indigènes » qui s'exprime sans retenue en 1930 et de sa mise en scène au sein des commémorations. La question des représentations figurées est centrale en raison de l'importance de la propagande mobilisée pour le Centenaire de l'Algérie qui passe largement par l'image. Les cartes postales de propagande notamment sont révélatrices de la façon dont les Européens d'Algérie représentent les « indigènes »⁶¹. La deuxième dimension du concept, celle des catégories par lesquelles les Européens schématisent la société algérienne et définissent la fonction et le rôle des « indigènes » en son sein peut également être perçue par l'analyse de la propagande du Centenaire en lien avec la littérature algérianiste des premières décennies du ^{xx}e siècle⁶². Enfin, l'analyse de la place et du rôle attribués par les Européens aux « indigènes » dans les commémorations de 1930 renseigne sur la troisième dimension, plus symbolique, du concept de

60 KALIFA, Dominique, « Représentations et pratiques », dans DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick [et al.] (dir.), *Historiographies. Concepts et débats. II*, Paris, Gallimard, 2010, p. 879.

61 Voir chapitre 3, pp. 76-90.

62 Voir chapitre 1, pp. 54-57.

« représentations » : celle de la mise en scène de soi et de l'Autre particulièrement importante dans le cadre d'un événement comme le Centenaire de l'Algérie qui consiste selon Jacques Cantier en une « mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain »⁶³. L'utilisation du concept de « représentations » au pluriel me semble donc particulièrement pertinente pour caractériser cette partie de l'idéologie coloniale sur les « indigènes » que j'analyserai.

L'intérêt de mon travail réside dans l'articulation entre ces représentations coloniales et les *réactions* des « indigènes », articulation que j'ai voulu mettre en lumière dans mon titre par l'emploi de la formule « des...aux » (*des* représentations coloniales *aux* réactions « indigènes »). Si j'ai décidé d'utiliser le terme de « réactions » c'est parce qu'il contient à la fois une dimension de passivité (ré-action) et de spontanéité. Je souhaite analyser l'attitude qu'ont pu avoir les « indigènes » face aux représentations coloniales du Centenaire : il y a donc bien une forme de passivité dans cette relation de causalité, puisqu'il s'agit de voir la façon dont les commémorations (temps 1) ont influencé l'attitude des « indigènes » (temps 2). L'emploi du pluriel me semble nécessaire : sur une population de plusieurs millions d'« indigènes », il n'y a pas eu une forme unique de réaction. Il faut déjà avoir conscience, comme j'ai tenté de le montrer plus haut dans mon introduction, qu'une grande partie du territoire algérien n'est pas concernée par les commémorations de 1930. Celles-ci sont très localisées et marginalisent globalement l'Algérie du *bled* où est concentrée la majorité des « indigènes ». On peut donc raisonnablement supposer qu'une large partie de la population « indigène » n'a pas réagi aux commémorations du Centenaire, pour la simple et bonne raison qu'elle n'y a pas été confrontée. Mais même parmi ceux qui ont été témoins des commémorations, les réactions sont plurielles : l'élite francisée, éduquée et urbaine des Jeunes-Algériens n'a pas réagi de la même façon que les « indigènes » analphabètes des villes plus périphériques, ne serait-ce que parce qu'elle dispose des moyens de s'exprimer. Le problème des sources constitue d'ailleurs un obstacle difficile à contourner : les réactions de la masse de la population « indigène », si elles ont existé, resteront probablement à jamais inconnues puisqu'elles n'ont pas laissé de traces⁶⁴. Quoi qu'il en soit, j'entends par « réactions » l'ensemble de ces attitudes que je vais analyser et qui sont de plusieurs ordres : l'élite politique francisée des Élus musulmans semble adopter une attitude ambiguë puisqu'elle profite du Centenaire de l'Algérie pour revendiquer des réformes tout en se soumettant au discours triomphaliste des Européens ; les oulémas réformistes ne remettent pas en question la souveraineté française mais condamnent la

63 CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord. Cultures coloniales en France*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.

64 Sur ce problème de sources et les tentatives de réponse que je peux apporter, voir chapitre II, pp. 63-70.

dépersonnalisation des Algériens musulmans devenue évidente avec le discours colonial du Centenaire ; l'Étoile nord-africaine de Messali Hadj implantée en métropole est la seule à condamner explicitement l'événement, en continuant à revendiquer l'indépendance de l'Algérie ; du côté des réactions populaires, la circulation de rumeurs dans les villages « indigènes » qui voient la célébration du Centenaire comme un signe de la fin prochaine de la domination française en Algérie peut être considérée comme une forme de réaction. La diversité des réactions « indigènes » aux commémorations du Centenaire et aux représentations coloniales qui s'y expriment fait donc l'intérêt de ce sujet.

Je souhaite étudier le Centenaire de l'Algérie avec une approche qui se démarque de celle adoptée par les différents auteurs qui l'analysent. En effet, comme je le montre dans le bilan historiographique en première partie de ce mémoire⁶⁵, l'étude du Centenaire est trop souvent biaisée à mon sens par la focalisation des historiens sur le rôle fondateur de l'événement dans la naissance et l'essor du mouvement nationaliste algérien dans les années 1930. Le Centenaire n'est que rarement appréhendé en tant qu'objet d'étude propre et ces auteurs l'inscrivent d'office dans une dynamique bien plus large, celle du nationalisme. Cette démarche n'est pas la mienne car à mon sens analyser le Centenaire par le prisme du nationalisme revient à adopter un certain nombre de présupposés et à orienter la recherche dans le but de prouver que l'événement constitue une sorte d'acte de naissance du mouvement nationaliste. De plus, lorsqu'il est analysé en tant qu'événement spécifique, notamment dans un certain nombre d'articles scientifiques, ceux-ci n'abordent pas la réception par les populations « indigènes » et se concentrent sur l'idéologie des Européens d'Algérie ou sur les rapports entre la métropole et l'élite coloniale. L'objectif de mon travail est de croiser l'étude des représentations coloniales avec celle des réactions « indigènes », sans chercher à me positionner par rapport au rôle du Centenaire dans la dynamique nationaliste. Cette approche se distingue, me semble-t-il, des travaux déjà réalisés sur le Centenaire.

En ce qui concerne les limites de mon sujet, j'ai décidé pour l'instant de ne pas fixer de bornes chronologiques et spatiales précises. En effet, je ne compte pas me restreindre à la durée du Centenaire de l'Algérie entre janvier et juin-juillet 1930 car d'une part la propagande coloniale autour du Centenaire se met en place dès 1929 et parce que d'autre part les élites politiques « indigènes » continuent à réagir aux commémorations longtemps après l'événement⁶⁶. De la même façon, je ne pense pas restreindre géographiquement mon sujet puisque le Centenaire touche

65 Voir surtout la conclusion : chapitre 1, pp. 50-51.

66 Omar Carlier relève même qu'il existe un décalage entre le Centenaire et les réactions « indigènes » qui se font voir surtout à partir de 1933. Voir chapitre I, p.43.

plusieurs endroits du territoire algérien et qu'il a potentiellement pu entraîner des réactions jusqu'à Paris où est implantée l'ENA de Messali Hadj qui est l'un des seuls groupes politiques à condamner explicitement le Centenaire de l'Algérie.

La problématique formellement énoncée que je me propose de suivre tout au long de ce travail est la suivante : de quelles manières ont réagi les populations « indigènes » aux représentations coloniales qui s'expriment de façon exacerbée lors des commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 ?

Le traitement de cette problématique se fera en deux ans. Le mémoire prospectif de première année vise à définir plus précisément le sujet et à dégager les enjeux de la recherche. Le premier chapitre est ainsi consacré à un bilan historiographique de l'étude du Centenaire de l'Algérie afin de déterminer plus précisément la façon dont l'événement a été appréhendé par les historiens ainsi que l'état de la connaissance historique sur mon objet d'étude. Le deuxième chapitre dresse le corpus de sources sur lequel peut s'appuyer mon travail. Le troisième et dernier chapitre énonce le plan détaillé que je compte suivre l'année prochaine et présente l'avancement de mon travail de recherche. Il contient également une partie rédigée de mon plan prévisionnel.

CHAPITRE I.
L'ÉTAT DE LA CONNAISSANCE HISTORIQUE SUR
LE CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE : UN BILAN
HISTORIOGRAPHIQUE

Étudier les réactions des « indigènes » face à l'idéologie coloniale qui s'exprime de façon exacerbée lors des fêtes du Centenaire de l'Algérie implique de dresser un bilan historiographique des études qui ont été produites sur cet événement. Depuis 1931 et jusqu'à aujourd'hui, le Centenaire a retenu l'attention des historiens du Maghreb contemporain : sans n'avoir jamais été au cœur des analyses portant sur l'Algérie coloniale, il est souvent présenté comme un moment important dans le phénomène de politisation de l'élite musulmane et dans la constitution du mouvement nationaliste algérien. Les analyses du Centenaire sont variées, adoptent un point de vue différent selon leurs auteurs et le courant historiographique auquel ils se rattachent et abordent plusieurs dimensions de cet événement qui, pendant six mois, commémore les cent ans de la conquête de l'Algérie.

Les études historiques portant sur l'Algérie coloniale, comme c'est le cas de toute production scientifique, ne peuvent échapper au contexte idéologique, politique et académique dans lequel elles sont écrites. Il est donc nécessaire de retracer l'évolution de ce contexte et des différents courants de pensée qui traversent le champ des études maghrébines pour pouvoir prendre de la distance par rapport à ce qui a déjà été écrit sur le Centenaire de l'Algérie. C'est ce travail de prise de distance critique vis-à-vis de la production scientifique qui constitue l'objectif principal de l'historiographie⁶⁷ et qui, pour l'histoire du Maghreb contemporain, a été réalisé récemment par Pierre Vermeren⁶⁸. Je me suis donc assez largement appuyé sur cet ouvrage pour établir mon bilan historiographique : sans chercher à présenter l'ensemble des courants de ce champ de recherche, j'ai pu situer les différents auteurs écrivant sur le Centenaire dans une dynamique scientifique plus large, celle de l'écriture de l'histoire du Maghreb à l'époque contemporaine. Il est d'autant plus important de repérer ces évolutions que l'histoire de l'Algérie a longtemps été très idéologique, coloniale dans un premier temps puis marxiste dès les années 1960 et jusqu'aux années 1990, en passant par une vision nationaliste imposée par l'État algérien après l'indépendance.

67 Selon Nicolas Offenstadt, l'historiographie vise notamment à « situer les historiens dans leur temps, dans les lieux qui les forment et qu'ils habitent dans la pratique de leur métier ». Voir OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 2011, p. 3.

68 VERMEREN, Pierre, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial. 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 288 p.

L'analyse du Centenaire de l'Algérie est, dans une certaine mesure, liée à ces évolutions historiographiques : on peut repérer différentes façons de traiter (ou de ne pas traiter) l'événement selon le courant auquel se rattache l'auteur. Xavier Yacono, leader de l'école dite « coloniste » n'envisage pas le Centenaire de l'Algérie de la même façon que Daniel Lefeuvre, adepte d'une histoire économique du Maghreb. Le simple fait que le Centenaire occupe une place assez importante au sein de l'œuvre de Charles-Robert Ageron, l'un des premiers historiens à s'intéresser véritablement aux dynamiques « indigènes » en Algérie, mais ne soit pratiquement jamais évoqué par René Gallissot, leader de l'école marxiste, est révélateur.

Toutefois, l'analyse du Centenaire de l'Algérie n'est pas uniquement l'œuvre de ces historiens qui écrivent les ouvrages de référence sur l'histoire de l'Algérie coloniale. Leur travail est principalement constitué de synthèses assez générales qui traitent d'une période large et dressent les grandes lignes des évolutions historiques en Algérie⁶⁹. À côté de ces ouvrages qui peuvent contenir une analyse du Centenaire, il existe une bibliographie assez riche constituée d'articles qui analysent cet événement⁷⁰. Chaque article a sa spécificité, aborde la question du Centenaire selon un angle bien précis en suivant une démarche scientifique qui peut puiser dans les autres disciplines (la science politique, la littérature, etc.), et permet d'apporter sa pierre à l'édifice. Ainsi, au fil des années, ce type de contributions a permis d'avoir un panorama assez large de ce qu'a été concrètement le Centenaire et d'en comprendre différents aspects puisqu'il s'agit d'un événement véritablement multidimensionnel au croisement de plusieurs dynamiques (algérieniste, coloniale, métropolitaine, « indigène », etc.).

Enfin, un certain nombre d'ouvrages non-publiés, des mémoires de master principalement, se sont penchés sur la question du Centenaire de l'Algérie. Là encore, différentes dimensions de l'événement ont été abordées et analysées : la symbolique du pouvoir colonial qui se trouve derrière les manifestations⁷¹, la signification des fêtes⁷², le pouvoir de l'écrit à travers l'analyse des

69 Pour n'en citer que quelques-uns, de différents courants historiographiques :

- BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Éd. du Seuil, 1962, 444 p.

- YACONO, Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1971, 127 p.

- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine, tome II : De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, P.U.F., 1979, 643 p.

- KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien, tome I : Question nationale et politique algérienne, 1919-1951*, Alger, Société nationale d'édition et de diffusion, 1981 (2ème édition), 525 p.

70 Voir par exemple : HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la « conquête » de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans *Des années trente : groupes et ruptures*, Paris, Éd. du C.N.R.S., 1985, pp. 107-117. ; CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord. Cultures coloniales en France*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.

71 MOLL, Nicolas, *Le pouvoir colonial et sa symbolique : le centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jean-Louis Miège et Colette Dubois, Université de Provence, 1989, 103 p.

72 SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, 276 p.

publications officielles du Centenaire⁷³, ou encore le rapport entre les Français d'Algérie et la métropole⁷⁴.

Il m'a semblé pertinent de diviser mon bilan historiographique en trois parties. La première s'intéresse à la façon dont le Centenaire de 1930 a été construit comme objet d'étude historique dans les dernières décennies de l'Algérie coloniale, entre 1931 et 1962. La deuxième présente les analyses du Centenaire que l'on peut trouver dans les ouvrages généraux, en particulier chez les auteurs précités qui dominent le champ historiographique des études maghrébines. La dernière expose brièvement les résultats des articles scientifiques et mémoires universitaires analysant le Centenaire de l'Algérie.

A. L'analyse du Centenaire de l'Algérie entre 1931 et 1962 : de l'histoire coloniale à la décolonisation de l'histoire

1: L'historicité du Centenaire : un caractère inhérent aux commémorations ?

Dès 1931, un an après la célébration du Centenaire, des historiens parmi les plus intégrés au milieu universitaire métropolitain publient un ouvrage dans la Collection du Centenaire de l'Algérie : *Histoire et historiens de l'Algérie*⁷⁵. Comme tous les livres édités dans cette collection, l'idée est de dresser un état des lieux des connaissances accumulées sur l'Algérie. Ce livre fait donc partie d'un corpus plus large de propagande scientifique mobilisé par les autorités coloniales : la Collection du Centenaire avec ses dizaines de volumes conforte le message officiel véhiculé au cours des commémorations, à savoir que la présence française au Maghreb est non seulement légitime, mais naturelle. Il s'agit donc d'un ouvrage que l'on peut considérer comme *ambigu*. Il relève à la fois de la source et de la bibliographie : source de par le contenu idéologique qu'il contient et dont l'analyse permet de mieux comprendre les fondements du discours colonialiste français (la vision de l'histoire de l'Algérie dans une perspective coloniale) ; bibliographie puisque l'on peut, dès 1931, déceler une analyse de ce qu'a été le Centenaire et du sens qui a été donné à cet événement. Dans l'introduction de cet ouvrage collectif, Stéphane Gsell, titulaire de la chaire

73 WAILLE, Franck, *Écrit et commémoration : le Centenaire de l'Algérie française en 1930 et ses publications*, sous la direction de Robert Ilbert, Université de Provence, 1992, 263 p.

74 PILLAS, Marion, *Entre intégration et particularisme : l'ambivalence des Français d'Algérie face à la métropole à l'époque du centenaire de l'Algérie française (1928-1938)*, sous la direction de Claude Liauzu, Université Paris VII-Paris Diderot, 2002, 215 p.

75 ALAZARD, Jean, ALBERTINI, Eugène, BEL, Alfred [et al.], *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, F. Alcan, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1931, 426 p.

d'histoire de l'Afrique du Nord au Collège de France valorise ainsi la science coloniale : « Parmi toutes les études rétrospectives qu'a suscitées le centenaire de l'occupation d'Alger, il convenait de faire une place à l'œuvre historique, si honorable et si mal connue, dont l'Algérie, depuis un siècle, a fourni la matière »⁷⁶. Ce qui ressort, c'est donc cette volonté de dresser un bilan et de faire le point. Pour Gsell, le Centenaire n'a pas été que fêtes, discours et inaugurations : il a été avant tout une occasion de regarder en arrière et de compiler des connaissances jusqu'alors éparses sur l'Algérie.

Cette analyse du Centenaire vu comme une occasion de dresser le bilan de cent ans de colonisation est partagée par les organisateurs officiels de l'événement en la personne de Gustave Mercier – le Commissaire général du Centenaire qui supervise l'ensemble de l'organisation. Ce dernier publie en 1931 un *Exposé d'ensemble du Centenaire*⁷⁷ qui possède la même ambiguïté : il s'agit d'une source incontestable, qui permet d'avancer dans la compréhension de l'état d'esprit des élites coloniales algériennes en 1930, mais qui propose aussi une analyse du Centenaire en tant qu'événement historique. La perspective de G. Mercier n'est pas la même que celle de Stéphane Gsell : alors que ce dernier adoptait un point de vue scientifique (dresser l'état des connaissances historiques sur l'Algérie), G. Mercier a une vision plus large. Le Centenaire a été selon lui l'occasion de dresser le bilan de « l'œuvre coloniale » française dans son intégralité : « Faire revivre un siècle entier de labeurs héroïques, provoquant le magnifique épanouissement d'une France Africaine qui, née à Sidi-Ferruch le 14 juin 1830, s'étend maintenant des rivages de l'Océan jusqu'à ceux des Syrtes, de la Méditerranée jusqu'au Congo ! »⁷⁸. Il s'agit d'un événement commémoratif, qui cherche à célébrer et à rappeler à tous la façon dont la France s'est implantée en Afrique du Nord et a colonisé l'Algérie. De façon encore plus révélatrice, l'analyse de G. Mercier est largement tournée vers l'avenir :

Voilà bien, n'est-ce pas, tout le Centenaire et son splendide programme placés sur leur plan véritable, au-dessus des luttes des partis, des rivalités mesquines et des difficultés dont la vie n'est nulle part exempte, sur le plan de l'Humanité en marche vers un avenir meilleur, le Centenaire marquant, pour le plus arriéré des continents, une étape de cette marche, un réveil et une aurore !⁷⁹

Dans la même idée, il affirme plus loin : « Que peut-il s'être dégagé de cet ensemble grandiose ? Un sentiment de confiance dans l'avenir, une ardeur nouvelle, pour aborder une seconde étape qui verra s'affirmer plus grandes et plus glorieuses, les destinées de l'Algérie »⁸⁰. Le Centenaire est vu comme une « étape » dans l'histoire de l'Algérie coloniale. Il y a donc une certaine

76 *Ibid.*, p. 2.

77 MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. & G. Soubiron, 1931, 2 vol. (385 p. et 569 p.).

78 *Ibid.*, tome I, p. 9.

79 *Ibid.*, p. 10.

80 *Ibid.*, p. 15.

prise de distance de la part de G. Mercier qui ne se contente pas de rappeler le déroulement de l'événement mais affirme avec assurance, un an seulement après les commémorations, qu'il a eu un impact historique majeur.

Au vu des deux exemples mobilisés, il me semble pouvoir affirmer que l'historicité du Centenaire de l'Algérie a toujours été pensée et assumée par ses organisateurs et idéologues officiels. Stéphane Gsell autant que Gustave Mercier proposent une analyse, certes concise, de ce qu'a pu signifier cet événement : une occasion de faire le point sur les connaissances des scientifiques français sur l'Algérie pour l'un, une étape qui annonce l'amplification de la colonisation pour l'autre. Ces analyses peuvent être considérées comme le point de départ de l'historiographie du Centenaire. Elles ne sont pas comparables aux travaux réalisés après les indépendances, mais elles permettent de poser que dès 1931 le Centenaire peut être considéré comme un objet d'étude historique. Cependant, la vision de cet événement en 1931 est largement biaisée par l'idéologie coloniale à laquelle est encore subordonnée la science historique française.

Il me paraît important de mentionner que 1931 est également l'année où Charles-André Julien publie son *Histoire de l'Afrique du Nord*⁸¹. Ce livre constitue la première rupture historiographique dans le champ des études maghrébines. Sans renier véritablement l'idéologie coloniale, il présente pour la première fois une histoire du Maghreb sur le temps long, depuis l'Antiquité jusqu'à 1930, en intégrant la période musulmane à laquelle il consacre plusieurs chapitres. Il s'agit là d'une rupture fondamentale dans un champ de recherche qui sur-valorisait l'histoire antique de l'Afrique romaine (afin de tracer une continuité entre l'Empire romain et l'Empire colonial français) et marginalisait systématiquement les siècles d'arabisation et d'islamisation du territoire algérien⁸². Son ouvrage ne mentionne pas le Centenaire, événement extrêmement contemporain, mais il pose les bases d'une nouvelle façon d'écrire l'histoire de l'Algérie : « Je me suis placé en face des problèmes, non en avocat qui plaide une cause ou en partisan qui aiguise un pamphlet, mais en historien impartial, indifférent aux préjugés ou à la raison d'État et uniquement soucieux, selon la belle parole de Cicéron, de ne se permettre aucune fausseté ou de ne reculer devant aucune vérité »⁸³. Quand bien même la sincérité de Julien peut être remise en question (ce que feront les historiens marxistes dans les années 1960-1970), il est le premier à revendiquer, pour l'histoire de l'Afrique du Nord, un éloignement de l'idéologie coloniale. Comme le souligne Benjamin Stora, « il va mettre en œuvre une conception de l'histoire qui ne fait pas

81 JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Afrique du Nord. Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, Payot, 1931, 866 p.

82 Voir notamment GAUTIER, Émile-Félix, *Les siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1927, 432 p. dont le simple titre est révélateur.

83 JULIEN, Charles-André, *op.cit.*, p. XIV (avant-propos).

démarrer l'histoire du Maghreb uniquement dans un rapport avec l'Occident ou avec la France, mais dans un rapport intérieur où le pays est aux prises avec sa propre histoire »⁸⁴.

2: Le Centenaire de l'Algérie : un objet d'étude délaissé pendant trente ans

En 1931 la tendance du côté des Européens d'Algérie est donc à la confiance : nul ne songe que le pays pourrait obtenir son indépendance quelque trente années plus tard. L'Empire colonial français semble atteindre son apogée et les « indigènes » restent très largement soumis bien qu'un certain nombre d'élus musulmans s'organisent en fédérations départementales en 1930 et que les réformistes algériens créent l'Association des Oulémas Musulmans Algériens le 5 mai 1931. Dans ces conditions, le Centenaire est vu et analysé comme un moment légitime de célébration, de commémoration, et de valorisation du fait colonial (qu'on appelle encore la « mission civilisatrice de la France »). Pourtant les événements qui se succèdent au cours des décennies suivantes et qui débouchent sur l'indépendance de l'Algérie en 1962 après huit années de guerre sont venus démentir cette impression qu'avaient les Européens au tout début des années 1930. Les trente années qui séparent le Centenaire de l'indépendance sont celles où naît et se développe le mouvement nationaliste algérien. Face à cette dynamique contestataire qui se met en place, le Centenaire de l'Algérie n'a pas pu jouer le rôle historique que G. Mercier lui donnait. La réalité est venue contredire son espoir de voir le processus de colonisation s'amplifier à la suite du Centenaire. L'ensemble du message délivré par les autorités coloniales au cours des commémorations est rapidement apparu comme éloigné de la réalité des années 1930 et suivantes. Ce décalage me semble pouvoir expliquer en partie pourquoi le Centenaire a été relativement oublié pendant les décennies qui ont suivi. En effet pendant trente ans, jusqu'en 1962, il n'a plus fait l'objet de recherches historiques, ou d'une autre discipline de sciences humaines. L'attention des dirigeants de la colonie était focalisée ailleurs et ils n'ont pas particulièrement cherché à entretenir une mythologie autour de l'événement.

Quoi qu'il en soit, il faut attendre la publication des ouvrages de Jacques Berque et d'André Nouschi en 1962 (respectivement *Le Maghreb entre deux guerres*⁸⁵ et *La naissance du nationalisme algérien*⁸⁶) pour trouver une analyse historique du Centenaire de l'Algérie. Entre *Histoire et Historiens de l'Algérie*⁸⁷ de 1931 et ces deux livres de 1962, je n'ai pas trouvé d'autres publications scientifiques traitant de cet événement. Le contexte historiographique (et bien entendu politique et

84 STORA, Benjamin, « L'Histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », *Insaniyat*, n° 25-26, juillet-décembre 2004, p. 217.

85 BERQUE, Jacques, *op.cit.*

86 NOUSCHI, André, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Éd. de Minuit, 1962, 162 p.

87 ALAZARD, Jean, ALBERTINI, Eugène, BEL, Alfred [et al.], *op.cit.*

idéologique) a largement évolué entre 1931 et 1962 et la perspective de Berque et Nouschi autant que les résultats qu'ils présentent n'ont rien à voir avec ceux des historiens coloniaux des années 1930. À partir des années 1950 et plus encore après le déclenchement de la guerre d'indépendance en 1954, les historiens du Maghreb ne sont plus, comme c'était encore le cas dans les années 1930, des scientifiques au service de la colonisation. Entre la publication de son *Histoire de l'Afrique du Nord*⁸⁸ en 1931 et celle de *L'Afrique du Nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*⁸⁹ en 1952, Charles-André Julien « restitue aux Nord-Africains des clefs essentielles de leur histoire, si longtemps détournées »⁹⁰. Il est le premier historien à analyser le phénomène nationaliste et donc à se pencher sur une dynamique « indigène », ce qui constitue une véritable rupture pour l'époque. Dans son sillage, un certain nombre d'historiens s'éloignent de la tradition coloniale des études maghrébines et se lancent dans des recherches portant sur la période coloniale et sur la société « indigène », quelle que soit d'ailleurs l'idéologie de ces auteurs : Xavier Yacono, considéré comme un historien « coloniste » jusqu'à la fin de sa vie en 1990, soutient au milieu des années 1950 deux thèses de doctorat, l'une sur les bureaux arabes et le mode de vie « indigène » dans le Tell, l'autre sur la colonisation des plaines du Chélif⁹¹ ; André Nouschi, historien marxiste, soutient la sienne en 1959 sous la direction de Charles-André Julien, sur le niveau de vie des populations rurales de Constantine entre 1830 et 1919⁹². En outre, la guerre d'Algérie qui dure de 1954 à 1962 entraîne un mouvement de réaction au sein de la classe intellectuelle française dont un certain nombre de représentants se mobilisent en faveur de l'indépendance de l'Algérie et de la fin de la guerre. L'attention des intellectuels les plus en vogue (Jean-Paul Sartre notamment, mais également Pierre Bourdieu, Pierre Nora, Charles-André Julien et bien d'autres) est focalisée sur ce qu'il se passe en Algérie et un véritable pôle anticolonialiste se constitue à l'université d'Alger et en métropole : les « pieds-rouges ».

C'est dans ce contexte de bouleversements politiques et sociaux et de recompositions historiographiques que Jacques Berque, ancien administrateur colonial au Maroc entre 1934 et 1953 et professeur au Collège de France depuis 1956, publie en 1962 *Le Maghreb entre deux guerres*⁹³.

88 JULIEN, Charles-André, 1931, *op.cit.*

89 JULIEN, Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, R. Julliard, 1952, 414 p.

90 VERMEREN, Pierre, *op.cit.*, p. 87.

91 YACONO, Xavier, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois : Dahra, Chélif, Ouarsenis, Sersou*, thèse de lettres complémentaire, Université de Paris, Faculté des lettres, 1953, 448 p. ; *La colonisation des plaines du Chelif*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris, Faculté des lettres, 1955, 2 vol. (444 p. et 423 p.).

92 NOUSCHI, André, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919 : essai d'histoire économique et sociale*, thèse soutenue sous la direction de Charles-André Julien, Université de Paris, 1959, 859 p.

93 BERQUE, Jacques, *op.cit.*

François Pouillon le décrit comme un « homme de culture, capable de conjuguer une double tradition scientifique, celle des sciences sociales issues du durkheimisme et de l'école des *Annales* d'une part, l'érudition orientalisante et l'École d'Alger d'autre part », qui « ne se laisse pas gagner par les théories alors dominantes (le marxisme notamment ou le structuralisme) qu'il manipule comme instruments utiles à penser un monde en fusion »⁹⁴. Son ouvrage contient la première véritable analyse historique du Centenaire de l'Algérie, bien éloignée de ce que pouvaient écrire les historiens de 1931 et qui a servi par la suite de référence. Deux éléments sont particulièrement importants dans son ouvrage et posent les bases des analyses futures du Centenaire.

Le point central qui m'intéresse dans l'analyse de J. Berque est l'idée que l'Empire colonial français se trouve en 1930 dans une situation de « faux apogée »⁹⁵. Les discours du Centenaire ont une tonalité triomphaliste : ils glorifient la colonisation en Algérie, proclament la soumission des « indigènes » et le triomphe de la « civilisation » sur la « barbarie », avec un esprit de confiance envers l'avenir de la colonie. Mais derrière ces discours de façade, l'ordre colonial européen est menacé : la guerre du Rif s'est achevée quatre ans plus tôt au Maroc, l'Égypte et l'Irak connaissent des vagues d'agitation et surtout les populations marocaines et tunisiennes lancent une campagne internationale contre la politique coloniale française en réaction à la promulgation du dahir berbère le 16 mai⁹⁶ et à la tenue du Congrès eucharistique de Carthage du 7 au 11 mai 1930⁹⁷. Jacques Berque est donc le premier à noter le décalage qui existe entre les discours du Centenaire et la réalité de l'Empire colonial européen, et à suggérer que les commémorations algériennes de 1930 sont une façon pour l'élite coloniale d'exorciser ses peurs et de se rassurer.

Il avance également que le Centenaire de l'Algérie a eu un impact profond sur l'évolution des mentalités au cours des années 1930 : l'outrance des manifestations a renforcé les positions du courant dit « indigénophile » (les Européens d'Algérie favorables aux réformes, tels Maurice Viollette, Jean Méliá ou Victor Spielmann) et a entraîné une réaction de la part des oulémas réformistes avec la création de l'Association des Oulémas Musulmans Algériens (AOMA) le 5 mai 1931 et la parution du *Livre de l'Algérie* de Tawfiq Al-Madani la même année⁹⁸. J. Berque affirme

94 POUILLON, François, « BERQUE Jacques » dans POUILLON, François (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, Karthala, 2008, pp. 102-103.

95 BERQUE, Jacques, *op.cit.*, p. 225.

96 Le dahir berbère est un décret signé le 16 mai 1930 par le sultan marocain sous l'impulsion du Résident général Lucien Saint. Il acte le transfert d'un certain nombre de compétences des qadis (juges garants du système juridique coranique) aux chefs de tribus berbères locaux et aux autorités françaises. La signature de ce décret provoque un soulèvement nationaliste majeur au Maroc qui a de l'écho dans l'ensemble du monde musulman et qui aboutit sur l'abrogation de l'article le plus controversé du dahir.

97 Le Congrès eucharistique de Carthage se tient à Tunis du 7 au 11 mai 1930 et réunit des catholiques du monde entier qui défilent déguisés en croisés dans les rues de la capitale. La conjugaison de cet événement, du dahir berbère et du Centenaire de l'Algérie est prise comme une véritable provocation française envers l'islam maghrébin.

98 En arabe *Kitab al-Jaza'ir* : l'un des ouvrages historiques de référence des oulémas réformistes qui propose une véritable contre-histoire nationaliste écrite en réaction à la vision de l'histoire de l'Algérie diffusée pendant le Centenaire, occultant les siècles de présence musulmane.

ainsi :

La démesure des péans, des banquets, des défilés du Centenaire provoque chez beaucoup de Français et de Musulmans des remises en cause. Véritable choc pour certains. On peut parler en Algérie d'une génération de 1930 [...]. Plusieurs des dirigeants nationaux du Maghreb d'aujourd'hui lui appartient.⁹⁹

L'ouvrage d'André Nouschi sur la naissance du nationalisme algérien¹⁰⁰ paru la même année que celui de Jacques Berque analyse de façon similaire l'impact du Centenaire de l'Algérie sur les populations « indigènes » bien qu'il ne mentionne que très peu cet événement. On peut simplement lire ceci, lorsqu'il décrit le mouvement réformiste des oulémas : « le réveil de l'enseignement religieux va de pair avec l'exaltation par l'histoire ou la poésie du passé maghrébin oblitéré par la colonisation française : c'est, semble-t-il, la réplique des Algériens aux fêtes du Centenaire »¹⁰¹. Il fait ainsi le lien entre les commémorations de 1930 et la création de l'AOMA un an plus tard, avec l'écriture d'une contre-histoire réformiste opposée à l'histoire coloniale.

Avec ces deux ouvrages de 1962, une relation est donc établie entre le triomphalisme des manifestations et la reconfiguration de la donne politique algérienne dans les années 1930. La commémoration des cent ans de la conquête est vue comme un moment-clé, une sorte de déclencheur dans la constitution du mouvement nationaliste. On retrouve ce postulat dans la plupart des études postérieures sur le Centenaire, ce qui me pousse à considérer le livre de J. Berque (et dans une moindre mesure celui de A. Nouschi qui analyse moins l'événement) comme un ouvrage de référence. Cependant, la relation qui est affirmée par ces auteurs entre la célébration du Centenaire et la radicalisation des élites politiques et religieuses « indigènes » n'est pas vraiment étayée par des sources. Berque se contente d'écrire, en évoquant le monument de Boufarik érigé à la gloire du colon à l'occasion des fêtes de 1930 : « Le colon, transformateur du paysage, machine à prolétarianisation, apporte en effet "concrètement", et bien malgré lui, sa contribution aux révoltes de demain »¹⁰². De la même façon, l'impact du Centenaire sur la création de l'AOMA en 1931 n'est pas particulièrement argumenté, si ce n'est en mettant en avant la concordance chronologique (moins d'un an sépare la création de l'Association de la fin des célébrations) et le contenu de l'histoire réformiste écrit par Tawfiq Al-Madani et Mubarak Al-Mili qui s'oppose à la vision coloniale de l'histoire de l'Algérie.

99 BERQUE, Jacques, *op.cit.*, p. 241.

100 NOUSCHI, André, 1962, *op.cit.*

101 *Ibid.*, p. 66.

102 BERQUE, Jacques, *op.cit.*, p. 234.

Avec les travaux de Jacques Berque et d'André Nouschi publiés en 1962, l'analyse du Centenaire de l'Algérie prend donc un nouveau tournant. Dès 1931, le Centenaire peut être considéré comme un objet d'étude historique mais la vision qu'en ont les intellectuels est largement biaisée par la prégnance de l'idéologie coloniale et la subordination de la science historique aux intérêts de l'Empire français. Après trois décennies marquées par de profondes évolutions politiques et historiographiques, J. Berque et A. Nouschi proposent une analyse de l'événement qui a fait date et a servi de référence aux travaux qui ont suivi. Deux points principaux sont soulevés par ces auteurs : l'idée d'un « faux apogée » de l'Empire colonial français en 1930 ; l'impact profond du Centenaire sur le mouvement de politisation de la population musulmane algérienne, humiliée par les commémorations.

B. Le Centenaire de l'Algérie analysé par les historiens du Maghreb contemporain après les indépendances

Après les indépendances des trois pays du Maghreb dans les années 1950 et 1960, le champ scientifique de l'histoire de l'Afrique du Nord se consolide en France et, dans une moindre mesure, à Alger. Différents courants historiographiques émergent alors au sein de la recherche française : « au lendemain des indépendances, deux groupes intellectuels et politiques dominants se disputent le champ des études maghrébines, les "pieds-noirs" et les "marxistes" »¹⁰³. Dès 1964 une troisième école historique, incarnée par Charles-Robert Ageron, aborde l'histoire de l'Algérie coloniale avec une approche différente mais elle reste marginalisée jusque dans les années 1980 notamment par les marxistes qui reprochent à C.-R. Ageron de délivrer une analyse libérale de la colonisation. L'université d'Alger après 1962 reste dominée par des chercheurs français jusqu'au milieu des années 1970, date à laquelle les autorités algériennes décident d'arabiser les enseignements et de recentrer la coopération universitaire avec la France sur les sciences juridiques et politiques. L'influence de la recherche française reste cependant déterminante pour les universitaires maghrébins puisque l'État algérien exerce dès les années 1960 un fort contrôle sur la production historique : l'histoire algérienne se transforme en un roman national qui sur-valorise l'étude du nationalisme à partir de 1945 et donc du Front de libération nationale (FLN), au détriment des nombreux autres acteurs qui ont joué un rôle dans le mouvement nationaliste¹⁰⁴.

De nombreux débats historiographiques éclatent entre ces différents acteurs chargés d'écrire

103 VERMEREN, Pierre, *op.cit.*, p. 81.

104 Notamment Messali Hadj qui a été la figure dominante du nationalisme algérien jusqu'à la Seconde Guerre mondiale, mais dont le rôle a été totalement écarté par l'historiographie officielle algérienne.

l'histoire de l'Algérie coloniale, histoire complexe et marquée par de forts traumatismes tant en France qu'en Algérie¹⁰⁵. Le courant marxiste, largement dominant jusque dans les années 1980 dans l'université française en général et au sein des études maghrébines en particulier, rassemble une grande variété de chercheurs – ses figures principales sont notamment Annie Rey-Goldzinger, René Gallissot et Gilbert Meynier – mais se distingue par son « opposition à ses adversaires idéologiques que sont le colonialiste, le libéral, le "bourgeois" ou le "social-démocrate" »¹⁰⁶. Ils délivrent une vision de l'histoire algérienne certes en rupture avec l'histoire coloniale classique des années 1930 mais tout aussi idéologique. Leurs préoccupations sont politiques (ce qui n'enlève rien au caractère scientifique incontestable de la plupart des ouvrages écrits par ces auteurs) et l'histoire de la colonisation est un moyen pour eux de dénoncer l'impérialisme français. Leurs études visent principalement à dévoiler les structures sociales de l'Algérie coloniale et les mécanismes de domination des Européens sur les populations colonisées. Au sein même de ce courant de pensée, différents points de vue s'affrontent, notamment sur la question du mode de production auquel appartient l'Algérie précoloniale¹⁰⁷.

L'école dite « pied-noire » ou « coloniste » rassemble également différents universitaires qui peuvent avoir des approches historiques différentes mais qui sont unis « face aux [chercheurs] "métropolitains", qui n'ont jamais éprouvé dans leur chair le double rejet violent dont ils furent l'objet, en Afrique du Nord, puis en métropole »¹⁰⁸. Il s'agit d'historiens ayant vécu plusieurs années au Maghreb (voir qui y sont nés) et qui y ont souvent enseigné, à l'instar de Xavier Yacono, Omar Carlier ou Jean-Claude Vatin. Leur approche est critiquée par les marxistes qui leur reprochent souvent une certaine nostalgie de l'Empire colonial français.

Les travaux fondateurs de Charles-Robert Ageron, plus tard reconnu comme l'auteur de référence pour l'histoire du Maghreb contemporain, sont totalement marginalisés par les historiens dominants (marxistes principalement) jusque dans les années 1980. Ils lui reprochent d'adopter un point de vue libéral, quasi-colonialiste, notamment lorsqu'il évoque les « occasions manquées » par la France en Algérie. C.-R. Ageron est pourtant le premier historien à s'être autant penché sur les populations « indigènes » en Algérie. Alors que les autres courants historiographiques restent centrés sur une problématique franco-française et analysent la colonisation du point de vue des Européens, Ageron consacre sa thèse aux « Algériens musulmans »¹⁰⁹ et cherche à croiser les

105 Voir à ce sujet STORA, Benjamin, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, Éditions la Découverte, 1991, 368 p.

106 VERMEREN, Pierre, *op.cit.*, p. 83.

107 Une polémique oppose à ce sujet René Gallissot et Lucette Valensi en 1968. Voir VERMEREN Pierre, *op.cit.*, p. 99.

108 *Ibid.*, p. 85.

109 AGERON, Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, thèse soutenue sous la direction de Charles-André Julien, Université de Paris, 1968, 2 vol., 1296 p.

dynamiques européenne et « indigène » dans son analyse du fait colonial. Il s'agit de ce fait d'un auteur central pour mon analyse de l'impact du Centenaire de l'Algérie sur les populations « indigènes ».

La place du Centenaire de l'Algérie au sein de ces débats historiographiques est, il faut bien le dire, minime. L'événement n'a jamais fait l'objet de polémiques, de débats ou de controverses entre les historiens et aucun auteur ne réfute explicitement ce qu'a pu en dire un autre. Cependant, les historiens qui écrivent sur le Centenaire peuvent avoir des approches, et donc des conclusions différentes qui ne se contredisent pas les unes les autres mais au contraire se complètent. Cette multiplicité des approches s'explique assez facilement. Le Centenaire est un événement que l'on peut qualifier de *multidimensionnel* dans la mesure où il constitue un point de rencontre entre différents processus en cours dans l'Algérie coloniale et en métropole : valorisation des colonies par la métropole depuis la fin des années 1920 ; discours triomphaliste des autorités coloniales sur la réussite du « peuple neuf » en Algérie qui s'exprime depuis le début du siècle et atteint son apogée en 1930 ; politisation de l'élite « indigène » qui réclame depuis la fin de la Première Guerre mondiale surtout des réformes en faveur des musulmans ; pénétration des idées de la *Salafiyya* orientale depuis le voyage de Mohamed Abduh en 1903 à Alger et, surtout, la fondation du journal *Ach-Chihab* en 1925 par le cheikh Abdelhamid Ben Badis ; repli communautaire des masses « indigènes » sur la sphère privée depuis les années 1870 et la fin des résistances armées à la colonisation française. L'ensemble de ces dynamiques sont directement ou indirectement concernées par le Centenaire, ce qui explique que différents aspects de l'événement soient traités par les historiens.

1: Les travaux fondateurs de Charles-Robert Ageron

En 1964, Charles-Robert Ageron publie un « Que sais-je ? » réédité à de nombreuses reprises sur *l'Histoire de l'Algérie contemporaine*¹¹⁰. Sur les cent vingt-sept pages de sa synthèse, il en consacre une vingtaine à « L'évolution des Musulmans algériens et la "politique indigène" »¹¹¹. Il y décrit la situation économique et sociale des « indigènes » entre 1870 et 1930 (croissance démographique, propriété des terres, désintégration des structures traditionnelles, etc.), les politiques de gestion des populations colonisées que mènent les autorités coloniales ainsi que la genèse du mouvement de politisation de l'élite « indigène ». Dans cet ouvrage, il analyse le

110 AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1964 (1ère édition), 127 p.

111 *Ibid.*, pp. 57-76

Centenaire de la façon suivante :

Le centenaire de la conquête, qui fut célébré d'humiliante manière pour les Musulmans, peut marquer la date à partir de laquelle s'amorça le détachement de l'élite algérienne. Alors que jusque-là elle n'apercevait à ses revendications d'égalité que l'issue de la citoyenneté française, une autre voie lui fut présentée par Messali Hadj, par les *'ulamâ* algériens et les champions de l'arabisme ou de la *Nation arabe* selon le titre même du journal de l'émir Châkib Arslan qui en fut l'infatigable propagandiste. [...] Dès mai 1931, une Association des Ulamas réformateurs (*mûçlihin*) groupait treize *'ulamâ* parmi lesquels M'barak el Mîli et Tawfiq el Madani, les premiers auteurs d'histoires nationales de l'Algérie, écrites en arabe. *Le nationalisme était né.*¹¹²

Dans la lignée de Jacques Berque, le Centenaire de 1930 est perçu comme l'acte de naissance du mouvement nationaliste algérien. L'« humiliation » ressentie par les populations colonisées dont la défaite est mise en scène pendant les fêtes aurait poussé l' « élite » à se radicaliser – il est intéressant de voir que C.-R. Ageron n'englobe pas l'ensemble de la population « indigène » dans ce processus de politisation. Cette analyse est centrée sur deux acteurs principaux (même si elle mentionne également le mouvement plus général du panarabisme mené par Chekib Arslan) : l'Étoile nord-africaine (ENA) de Messali Hadj et l'AOMA de Ben Badis qui dès 1931 dote la population « indigène » d'une contre-histoire nationaliste et réformiste affirmant l'existence d'une identité algérienne arabo-musulmane distincte de l'identité française.

Dans un ouvrage publié en 1978, *France coloniale ou parti colonial ?*¹¹³, Ageron s'intéresse non plus à la société « indigène » mais aux « coloniaux ». Il étudie donc la dynamique européenne et présente dans ce cadre une analyse du Centenaire différente de la précédente qui était centrée sur l'impact de l'événement sur les populations « indigènes ». Le Centenaire est ici replacé dans le contexte plus large de la mise en valeur des colonies par la métropole à la fin des années 1920 : « de 1927 à 1931, la propagande coloniale redoubla, se fit plus concrète et plus efficace »¹¹⁴. Cette accélération de la propagande se fait sous l'impulsion du parti colonial à la Chambre des députés, véritable groupe de pression subordonné aux intérêts des élites européennes dans les colonies qui convainc les autorités métropolitaines de s'impliquer dans l'organisation du Centenaire.

L'année suivante en 1979 Charles-Robert Ageron publie une synthèse fondamentale : le deuxième tome de *l'Histoire de l'Algérie contemporaine* commencée par Charles-André Julien¹¹⁵. Une dizaine de pages est consacrée au Centenaire de l'Algérie et en analyse différents aspects. Pour lui, l'organisation du Centenaire sert l'intérêt des Français à deux niveaux, celui de la métropole et celui de la colonie : « Le parti colonial jugea ces célébrations nécessaires à la propagande de l'idée

112 *Ibid.*, p. 87.

113 AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, P.U.F., 1978, 302 p.

114 *Ibid.*, p. 252.

115 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*

impériale, cependant que les autorités françaises d'Afrique du Nord s'attachèrent surtout à populariser dans la métropole la réussite de l'Algérie »¹¹⁶. Il retrace ensuite les différentes étapes de l'organisation de l'événement, du gouverneur général Théodore Steeg en 1925 à Pierre Bordes en 1930, décrit matériellement l'événement – budget, visiteurs – ainsi que l'ampleur et le contenu de la propagande autour du Centenaire, en insistant sur le rôle prépondérant de la figure du colon. Surtout, C.-R. Ageron insiste de nouveau sur l'impact du Centenaire et les réactions de différents acteurs à l'outrance des manifestations de 1930, qui mettent notamment en scène la soumission d'un chef « indigène » offrant un cheval de *gâda* au Président Gaston Doumergue¹¹⁷ : « en dépit d'assurances contradictoires selon lesquelles "l'accueil des Indigènes fut délirant" (*L'Œuvre*), ou "la masse indigène est restée indifférente et lointaine, ce qui constitue une victoire morale", l'histoire doit enregistrer bien des protestations »¹¹⁸. Il note la condamnation du Centenaire par l'ENA, le Parti communiste français (PCF), les anarchistes et d'autres militants nationalistes et l'échec des opérations de sabotage tentées par ces différents acteurs. Il mentionne également les critiques émises par le Congrès fédéral socialiste d'Algérie, la dénonciation de l'événement dans plusieurs pays arabes et organes de presse comme *La Nation arabe* de Chekib Arslan, ainsi que les « réflexions nettement hostiles »¹¹⁹ entendues sur les marchés « indigènes ». La dernière partie du chapitre est un exemple de ces « occasions manquées » par la France en Algérie que C.-R. Ageron relève et qui ont fait l'objet de vives critiques de la part des historiens marxistes. En effet, on peut lire : « la majorité des hommes politiques français n'aperçurent pas l'opportunité de ce geste [accorder des réformes améliorant la condition des « indigènes »] dont ils savaient qu'il serait rejeté par les Français d'Algérie. [...] Que ce soit par crainte ou par immobilisme naturel, la classe politique française laissa passer le moment d'un geste historique »¹²⁰.

Les trois ouvrages de Charles-Robert Ageron cités fournissent donc une base nécessaire à la compréhension du Centenaire de l'Algérie. L'auteur, soucieux de décrire l'évolution de la société « indigène » au cours de la période coloniale, analyse le Centenaire du point de vue des colonisés mais également du point de vue des métropolitains pour qui le Centenaire participe du processus de revalorisation des colonies auprès de l'opinion publique. Selon lui, les « indigènes » ont été humiliés lors de ces manifestations. Ils ont subi un choc qui les a réveillés d'une longue phase de repli communautaire et qui a poussé les élites politiques et religieuses à se radicaliser et à contester l'ordre colonial français.

116 *Ibid.*, p. 403.

117 Offrir un cheval est un symbole par lequel un « indigène » défait militairement acte sa soumission (*gâda*) au vainqueur.

118 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 408.

119 *Ibid.*, p. 409.

120 *Ibid.*, p. 411.

2: La perspective « coloniste » de Xavier Yacono

Dans une perspective assez différente Xavier Yacono, considéré comme le leader du courant « coloniste » publie deux « Que sais-je ? » à deux ans d'intervalle : *Histoire de la colonisation française*¹²¹ en 1969 et *Les étapes de décolonisation française*¹²² en 1971. Le Centenaire n'occupe pas une place importante dans les études de X. Yacono et il est plutôt abordé par le prisme européen, celui de l'apogée de l'Empire colonial français. Dans sa première synthèse, l'auteur le présente ainsi : « On comprend que le gouvernement ait eu le désir d'affirmer la grandeur de cet Empire jugé si profitable. D'où la célébration solennelle du centenaire de l'Algérie française »¹²³. Sur les conséquences du Centenaire, il adopte un point de vue qui se démarque de celui de C.-R. Ageron : « Faute notamment d'une classe dirigeante comparable à celle qui existait à Fès ou à Tunis, l'Algérie du Centenaire n'est pas encore née à la vie politique »¹²⁴. Dans son second « Que sais-je ? », la perspective de Yacono est la même : bien que la date de 1930 constitue la borne chronologique inférieure de son étude de la décolonisation française, il ne relève aucun impact du Centenaire dans la constitution du mouvement nationaliste. Pas d'évolution des mentalités « indigènes », pas de radicalisation des élites politiques ni de politisation des élites religieuses en réaction à l'humiliation ressentie lors des fêtes. Simplement six mois de manifestations fastueuses vantant la grandeur de l'Empire colonial français.

Une vingtaine d'années plus tard, en 1993, le dernier ouvrage de Yacono est publié à titre posthume : *Histoire de l'Algérie de la fin de la Régence turque à l'insurrection de 1954*¹²⁵. Dans ce livre, il délivre une analyse du Centenaire qui s'éloigne de la vision désormais assez classique de l'événement (le Centenaire comme moment-clé dans la naissance du nationalisme), fidèle à celle qu'il exprimait en 1969 et 1971 :

En Algérie, dans les années qui précèdent immédiatement la célébration du Centenaire, toutes les difficultés n'ont pas disparu après même l'effacement du mouvement Khaled, mais c'est incontestablement l'apogée du système français au point de vue politique. La manifestation la plus évidente en est le calme qui règne dans le pays et se poursuivra même après 1930¹²⁶.

Pour X. Yacono cette situation de calme qui règne en Algérie en 1930 et dans les années qui suivent s'explique par l'existence d'un consensus au sein de la communauté musulmane. Comme il

121 YACONO, Xavier, *Histoire de la colonisation française*, Paris, P.U.F., « Que sais-je ? », 1969, 128 p.

122 YACONO, Xavier, 1971, *op.cit.*

123 YACONO, Xavier, 1969, *op.cit.*, p. 66.

124 *Ibid.*, p. 99.

125 YACONO, Xavier, *Histoire de l'Algérie de la fin de la Régence turque à l'insurrection de 1954*, Versailles, Éditions de l'Atlantique, 1993, 396 p.

126 *Ibid.*, pp. 311-312.

l'affirmait déjà en 1969, c'est notamment l'absence d'une élite « indigène » suffisamment puissante et de notables prestigieux qui explique que ces six mois de commémorations se déroulent « sans incident »¹²⁷.

Entre 1969 et 1993, l'analyse du Centenaire dans l'œuvre de X. Yacono n'a pas beaucoup évolué. Il n'accorde aucun rôle politique spécifique à cet événement, si ce n'est qu'il s'agit d'une manifestation de la grandeur de l'Empire colonial français. Sa perspective reste largement eurocentrée et il n'aborde pas réellement la problématique « indigène ». Il ne suit pas les analyses de C.-R. Ageron ou de J. Berque sur l'impact de l'humiliation ressentie par les musulmans au cours des manifestations commémorant les cent ans de la conquête de l'Algérie.

3: Le Centenaire de l'Algérie vu par des historiens algériens : Ali Mériad et Mahfoud Kaddache

Le « Que sais-je ? » de Charles-Robert Ageron en 1964 est certes marginalisé par les historiens marxistes qui dominent alors le champ des études maghrébines, mais il ne passe pas inaperçu pour autant. C'est par contre le cas de l'ouvrage fondamental publié par Ali Mériad en 1967 sur *Le réformisme musulman en Algérie*¹²⁸ qui s'intéresse à une problématique totalement ignorée par l'historiographie française d'alors : la problématique religieuse. Pierre Vermeren note d'ailleurs que ce n'est qu'à partir des années 1990 que l'on « redécouvre les travaux précurseurs d'Ali Mériad, qui a travaillé, de manière isolée, sur le rôle du salafisme dans le nationalisme algérien »¹²⁹. Son livre est pourtant nécessaire à la compréhension de la dynamique réformiste en Algérie dans les années 1930 qui joue un rôle majeur dans la construction du mouvement nationaliste. Au sein de cette étude, A. Mériad insiste à plusieurs reprises sur le rôle du Centenaire de l'Algérie dans la constitution du mouvement réformiste. Retraçant les étapes qui ont amené à la création formelle de l'Association des oulémas musulmans algériens, il affirme :

Les événements politiques de 1930 eurent pour effet de raviver le sentiment nationaliste parmi les Musulmans, et de fouetter les énergies des réformistes. [...] Les leaders réformistes comprirent qu'il était urgent pour eux de mettre sur pied le "parti religieux", pour constituer une force sociale capable d'affronter les problèmes de l'Algérie contemporaine¹³⁰.

127 *Ibid.*, p. 313.

128 MÉRAD, Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1967, 472 p.

129 VERMEREN, Pierre, *op.cit.*, p. 116.

130 MÉRAD, Ali, *op.cit.*, p. 128.

Il insiste également sur le rôle du *Livre de l'Algérie* de Tawfiq Al-Madani dans lequel l'auteur « se proposait de réfuter les thèses officielles, amplement diffusées à l'occasion du Centenaire »¹³¹. Pour A. Mérad, le Centenaire a eu un impact net et durable sur les leaders réformistes mais aussi plus largement sur l'ensemble de la population musulmane :

La date de 1930 marque le début d'un réveil général de l'opinion musulmane, laquelle devient désormais attentive à tous les problèmes concernant l'Algérie. Les innombrables et impressionnantes manifestations officielles qui eurent lieu cette année-là, pour célébrer le Centenaire de la conquête de l'Algérie, contribuèrent puissamment à intéresser les Musulmans aux réalités algériennes. Il n'est pas exagéré de dire que ces mêmes manifestations révélèrent en quelque sorte l'Algérie musulmane à elle-même.¹³²

Enfin, les manifestations de 1930 ont pour conséquence, selon A. Mérad, de renforcer le mouvement des Jeunes Algériens qui reste largement assimilationniste et de le rapprocher des réformistes – l'année 1930 pouvant alors être considérée comme l'entrée en politique des oulémas qui jusque là limitaient leur action à la sphère religieuse : « à partir de cette année du Centenaire, le mouvement revendicatif musulman aura une audience de plus en plus large, et bénéficiera du soutien de plus en plus ferme des éléments réformistes »¹³³. L'étude d'Ali Mérad contient au total une analyse assez poussée de l'impact du Centenaire sur les populations « indigènes », qui va dans le sens des travaux de J. Berque et de C.-R. Ageron : l'année 1930 constitue une date-clé dans l'émergence du réformisme algérien (et donc du nationalisme) puisque l'outrance des commémorations a accéléré la constitution d'une Association formelle en même temps qu'elle a entraîné une prise de conscience chez les « indigènes » de la dépossession de l'identité arabo-musulmane du pays. Face à cette évolution des mentalités, les populations ont été réceptives à la contre-histoire réformiste centrée sur l'existence d'une identité algérienne distincte de l'identité française.

En 1980, Mahfoud Kaddache publie à Alger sa thèse d'État soutenue deux ans plus tôt à Toulouse sous le titre *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne*¹³⁴. Membre des scouts musulmans algériens et proche du Mouvement pour le triomphe des libertés démocratiques (MTLD) de Messali Hadj, Kaddache est un acteur engagé dans la lutte pour l'indépendance de l'Algérie. Parallèlement, sa formation universitaire est fortement marquée par son directeur de thèse, Xavier Yacono. Il est en tout cas le premier à produire une étude aussi complète du mouvement nationaliste sans tomber dans l'histoire officielle contrôlée par le nouvel

131 *Ibid.*, p. 117.

132 *Ibid.*, pp. 316-317.

133 *Ibid.*, p. 390.

134 KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*

État algérien – le rôle de l'ENA de Messali Hadj notamment n'est pas occulté. Dans le livre de M. Kaddache, plus de trente pages analysent « Le Centenaire de la prise d'Alger »¹³⁵ : il s'agit encore aujourd'hui de l'étude la plus importante de cet événement contenue dans un ouvrage publié (abstraction faite des articles). C'est également la seule étude qui s'appuie autant sur un corpus varié de sources et d'ouvrages : sur ces trente pages, on ne compte pas moins de cent quarante notes de bas de page. Sur huit pages, M. Kaddache résume d'abord ce qu'a été concrètement le Centenaire : six mois de commémorations coloniales (fêtes, manifestations, etc.) appuyées par une intense propagande mobilisant l'ensemble de la presse française – métropolitaine et algérienne –, par un discours scientifique légitimant l'entreprise coloniale française en Afrique du Nord, ainsi que par l'Église catholique. Le « parti colonial »¹³⁶ célèbre les cent ans de la conquête et dresse tous les bilans positifs imaginables de la colonisation : réussite économique, conquête morale des « indigènes », création d'un « peuple neuf » en Algérie, etc. M. Kaddache confirme l'analyse de Jacques Berque : « Cet optimisme, reposait sur des illusions découlant de la bonne conscience européenne ou de l'autosatisfaction. Peu importe ! À l'époque, il était réel, on n'a parlé de faux apogée qu'en 1962 »¹³⁷. Mais le cœur de l'analyse de M. Kaddache (vingt-cinq pages sur trente) porte sur les conséquences du Centenaire, ce qui est particulièrement intéressant pour ma problématique. Il souligne d'abord « le refus de toute réforme »¹³⁸ de la part des autorités coloniales au lendemain du Centenaire, et l'échec des propositions de loi déposées par des parlementaires « indigénophiles » (Maurice Viollette ou le pasteur Édouard Soulier), puis relève « les timides propositions de réforme de la gauche »¹³⁹. Il étudie la position des élus musulmans assimilationnistes pendant et après le Centenaire : alors qu'ils ne cessent pendant les fêtes de déclarer leur loyalisme et leur fidélité à la France, une fois celles-ci achevées ils tentent d'obtenir la réalisation des promesses faites par les autorités coloniales pendant le Centenaire sur le vote de réformes améliorant la condition politique, juridique et sociale des « indigènes » musulmans. Ces réformes n'ont jamais été accordées et ont entraîné la « déception des élites indigènes »¹⁴⁰ qui « continuèrent cependant à chercher à convaincre »¹⁴¹ le gouvernement français de leur accorder les réformes qu'ils réclamaient. Il n'y a donc pas eu selon M. Kaddache de radicalisation des élites politiques assimilationnistes face à l'absence de réformes en 1930. Il dresse ensuite, comme l'a fait C.-R. Ageron deux ans plus tôt, une liste des acteurs condamnant le Centenaire en 1930 : l'ENA de

135 *Ibid.*, pp. 237-270.

136 « Un comité de notables dirigé par des parlementaires et s'efforçant d'exercer une action politique » selon AGERON, 1978, *op.cit.*, p. 131.

137 KADDACHE, Mahfoud, *op.cit.*, p. 239.

138 *Ibid.*, p. 244.

139 *Ibid.*, p. 247.

140 *Ibid.*, p. 249.

141 *Ibid.*, p. 252.

Messali Hadj qui adresse une lettre à la Société des Nations (SDN) en janvier 1930 ; le PCF qui organise des congrès clandestins en Algérie et diffuse des tracts en français et en arabe pour appeler au sabotage des manifestations, et qui popularise la revendication de l'indépendance de l'Algérie dans *L'Humanité*, son organe de presse ; les libertaires qui critiquent les fêtes ; la IV^e Internationale qui condamne le Centenaire tout en s'éloignant de la position du PCF sur l'indépendance de l'Algérie. En somme, des mouvements d'extrême-gauche qui, malgré leur influence très limitée sur les populations colonisées d'Algérie, suscitent la crainte chez les autorités coloniales qui redoutent plus que tout une alliance entre les communistes et les mouvements politiques musulmans émergents. Enfin, M. Kaddache souligne qu'en 1930 les masses populaires sont largement « plus préoccupée[s] par les menaces contre l'Islam, que par le faste des manifestations du Centenaire »¹⁴². Il fait le lien avec les événements qui se passent simultanément au Maroc et en Tunisie : le dahir berbère du 16 mai et le Congrès eucharistique de Carthage du 7 au 11 mai sont perçus comme des atteintes graves et des provocations à l'encontre de l'Islam maghrébin. Dans ce contexte, « la propagande nationaliste de l'Etoile Nord Africaine, le panarabisme et le panislamisme affichés par l'action des oulémas bien qu'encore faiblement perçus, répondaient mieux aux aspirations des masses urbaines et à celles des masses rurales, apparemment plus immobiles et plus silencieuses »¹⁴³. C'est effectivement à partir d'octobre 1930 que l'organe de presse de l'ENA, *El Ouma*, parvient à s'implanter sur le territoire algérien. M. Kaddache relève que « son tirage ne cessa d'augmenter, de 3 000 en 1930 il passa à 9 000 en 1933 et à 150 000 en 1934 »¹⁴⁴, signe de la réceptivité des « indigènes » algériens à la propagande nationaliste de l'ENA dans les années 1930.

L'historiographie « algérienne » – bien que A. Mérad et M. Kaddache aient été formés à l'université française – est donc très importante pour moi. Elle complète et détaille les grandes lignes posées par J. Berque ou C.-R. Ageron, voire par X. Yacono. Les deux livres que je viens de présenter sont des études précises, détaillées et abondamment sourcées, ce qui leur donne un caractère scientifique incontestable. Contrairement à J. Berque ou C.-R. Ageron qui présentaient une vision générale du Centenaire, de sa signification et de son impact sur les « indigènes », A. Mérad et M. Kaddache délivrent une analyse argumentée et précise des conséquences du Centenaire, sur les réformistes algériens pour le premier, sur les nationalistes de l'ENA pour le second.

142 *Ibid.*, p. 260.

143 *Ibid.*, p. 261.

144 *Ibid.*, p. 266.

4: La vision des politistes et des juristes de l'Université d'Alger : Jean-Claude Vatin, Claude Collot, Jean-Robert Henry

À l'Université d'Alger, la plupart des coopérants français installés en Algérie à partir des années 1960 sont contraints de quitter le pays et de retourner en France à cause de la politique d'arabisation des enseignements et de fermeture des cursus de sciences humaines menée par les autorités algériennes¹⁴⁵. La coopération universitaire entre la France et l'Algérie se centre alors sur les sciences juridiques et politiques, beaucoup plus attirantes pour l'État algérien en construction qui « a besoin de compétences juridiques et administratives »¹⁴⁶ que l'histoire, discipline largement contrôlée par les autorités. Un pôle de recherche français, assez largement influencé par le marxisme, se constitue donc à Alger sous l'égide de ces universitaires, politistes et juristes qui s'interrogent sur l'Algérie coloniale avec une approche qui s'éloigne de la méthodologie proprement « historienne ». Il est donc intéressant de confronter ces analyses venues d'autres disciplines avec celles déjà exposées qui sont l'œuvre d'historiens.

En 1974 Jean-Claude Vatin, enseignant à l'Université d'Alger depuis la fin des années 1960, publie dans une maison d'édition parisienne *L'Algérie politique : histoire et société*¹⁴⁷. Son ouvrage vise à « étudier davantage le *système politique* que la *société algérienne*, ou du moins [à] regarder leurs relations réciproques à partir de l'examen du système politique »¹⁴⁸ et propose une analyse du Centenaire de l'Algérie :

En 1930, la guerre du Rif menée à son terme grâce à la conjonction des forces franco-espagnoles, le communisme limité à un seul pays, le kémalisme cherchant son second souffle et l'Égypte en retrait, les craintes de l'après-guerre se dissipent. En fait, tout semblait résolu et rien ne l'était. [...] L'apogée de l'esprit conquérant et des grands principes issus de la seule révolution en France digne de ce nom, celle de 1789, se fête sur des sols lézardés. Le centenaire de la conquête se voulut bilan positif, glorification de l'apport français. [...] Le colonisateur préféra chanter un passé embelli par ses soins que considérer l'avenir, oublier les vraies questions dans les discours et les fêtes.¹⁴⁹

On retrouve une fois de plus l'idée formulée par Jacques Berque en 1962, celle d'un faux apogée de l'Empire colonial français. En apparence, si l'on observe sans recul les fêtes de 1930, la puissance coloniale est à son maximum, sans aucun obstacle à la célébration outrancière de la conquête de l'Algérie cent ans plus tôt. Mais pour J.-C. Vatin comme pour J. Berque douze ans auparavant, ces manifestations ne sont qu'une façade, un moyen pour la métropole et pour les

145 Voir VERMEREN, Pierre, *op.cit.*, pp. 100-104.

146 *Ibid.*, p. 103.

147 VATIN, Jean-Claude, *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, A. Colin, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 311 p.

148 *Ibid.*, p. 10.

149 *Ibid.*, pp. 158-159

autorités coloniales de se rassurer et de se convaincre de la solidité de l'Empire colonial. J.-C. Vatin va jusqu'à parler de « joyeux aveuglement collectif dont la société toute entière ou presque fit la démonstration »¹⁵⁰, expression fort révélatrice. Par ailleurs, J.-C. Vatin est l'un des premiers à relever l'absence des « indigènes » pendant les manifestations : « Cantate pour sous-préfecture [...], burnous administratifs sur lesquels vinrent s'épingler quelques décorations supplémentaires [...], gouvernement venu saluer l'œuvre française [...], rien ne manquait [...]. Sauf les Algériens »¹⁵¹. Enfin, il souligne le consensus national qui existe au sein de la classe politique française autour de la célébration du Centenaire : « Le vieux thème de la plus grande France, lancé par la droite expansionniste, récupéré par les républicains du type Jules Ferry et vitupéré à la fois par la droite classique [...] et par la gauche socialiste, refaisait sous le nouveau nom d'Empire français la quasi-unanimité »¹⁵².

L'ouvrage publié en 1978 par Claude Collot et Jean-Robert Henry, deux figures de proue du pôle juridique et politique de l'Université d'Alger et intitulé *Le Mouvement national algérien : textes*¹⁵³ – il s'agit d'une compilation des principaux textes de référence produits par les acteurs nationalistes – reprend les conclusions de C.-R. Ageron et accorde une importance particulière au Centenaire de l'Algérie : « la longue guerre coloniale du Rif menée par l'Espagne puis par la France contre Abd el-Krim de septembre 1924 à mai 1926, puis la triomphale célébration du centenaire de la "présence française" en Algérie en 1930 suscitent le renforcement des deux courants déjà existants et la naissance de mouvements nouveaux »¹⁵⁴, notamment l'AOMA.

La science politique française, implantée à l'Université d'Alger, ne délivre donc pas une analyse nouvelle du Centenaire de l'Algérie. Elle reprend les conclusions de J. Berque et de C.-R. Ageron (bien que son deuxième tome de *l'Histoire de l'Algérie contemporaine* ne soit publié qu'en 1979, soit un an après le livre de Claude Collot et Jean-Robert Henry) et renforce l'idée d'un faux apogée de l'Empire colonial français en 1930 et celle d'une réaction des populations « indigènes » à l'humiliation ressentie pendant le Centenaire.

150 *Ibid.*, p. 159.

151 *Ibid.*, p. 159.

152 *Ibid.*, p. 160.

153 COLLOT, Claude et HENRY, Jean-Robert, *Le Mouvement national algérien : textes, 1912-1954*, Paris, L'Harmattan, 1978, 347 p.

154 *Ibid.*, pp. 18-19.

5: Les reconfigurations historiographiques des années 1990 : nouvelles approches du Centenaire de l'Algérie

Dans les années 1990, les querelles historiographiques entre marxistes, pieds-noirs, « ageronistes » et autres courants perdent de leur importance. Le travail de Charles-Robert Ageron est désormais pleinement reconnu par ses pairs¹⁵⁵ et la réconciliation des historiens du Maghreb contemporain est symbolisée par la publication d'une synthèse générale sur *l'Histoire de la France coloniale*¹⁵⁶ entre 1914 et 1990. Ce volume est dirigé conjointement par Charles-Robert Ageron, Gilbert Meynier et Catherine Coquery-Vidrovitch (les deux derniers étant des figures centrales du marxisme universitaire, le premier pour l'histoire du Maghreb, la seconde pour l'histoire de l'Afrique subsaharienne), chose impensable quelques années plus tôt lorsque les marxistes marginalisaient encore Ageron pour son récit des « occasions manquées ». Cet ouvrage ne contient aucune analyse nouvelle du Centenaire de l'Algérie, mais résume en un seul recueil les différentes analyses qui en ont été faites. Je ne vais donc pas m'attarder sur le contenu de ce livre, qui n'apporte rien de nouveau mais qu'il me semblait important de mentionner pour son rôle symbolique dans l'histoire du Maghreb contemporain. On y trouve l'idée d'un faux apogée de l'Empire colonial, d'une réaction des populations « indigènes » à l'humiliation ressentie lors des fêtes, et notamment des oulémas réformistes qui créent l'AOMA en 1931, une description des commémorations et de la propagande, une référence à l'idéologie coloniale que tente de réactiver la métropole à la fin des années 1920 pour populariser l'Empire colonial auprès des Français, une mention de la déception des Élus Jeunes Algériens face à l'absence de réformes, et enfin une référence aux rumeurs qui courent dans les villages à propos de la fin de la domination coloniale française sur l'Algérie.

À partir de ces années 1990 et de la fin des oppositions historiographiques entre les courants dominant le champ des études maghrébines, deux types d'ouvrages font référence au Centenaire de l'Algérie. Il s'agit tout d'abord d'ouvrages qui se veulent être des synthèses accessibles sur l'histoire de l'Algérie coloniale. Ce sont des livres qui ont presque vocation à être utilisés comme des manuels scolaires et qui combinent différentes analyses du Centenaire (tant du point de vue européen qu'« indigène »). On peut citer le « Repères » de Benjamin Stora en 1991¹⁵⁷, l'ouvrage de Pierre Darmon sorti en 2009¹⁵⁸ ou encore le livre de 2012 de Guy Pervillé¹⁵⁹. Ces ouvrages ont de

155 Voir VERMEREN, Pierre, *op.cit.*, pp. 111-114.

156 THOBIE, Jacques, MEYNIER, Gilbert, COQUERY-VIDROVITCH, Catherine, AGERON, Charles-Robert (dir.), *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, A. Collin, 654 p.

157 STORA, Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, 1991, 126 p.

158 DARMON, Pierre, *Un siècle de passions algériennes : une histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1940*, Paris, Fayard, 2009, 934 p.

159 PERVILLÉ, Guy, *La France en Algérie, 1830-1954*, Paris, Vendémiaire, 2012, 523 p.

nombreuses qualités mais ils reprennent les analyses classiques du Centenaire qu'il est inutile de détailler à nouveau.

Ce n'est pas le cas d'un certain nombre d'études menées par des chercheurs qui s'éloignent de la tradition historiographique classique et dominante dans le champ des études maghrébines : l'histoire politique¹⁶⁰. En 1995, Omar Carlier publie *Entre nation et jihad*¹⁶¹, ouvrage historique qui adopte une approche beaucoup plus sociologique et anthropologique. Son étude se penche sur les structures sociales fondamentales de la société algérienne colonisée, ce qui s'explique par le vécu de l'auteur : ayant habité pendant plusieurs années en Algérie, il fait partie de ces universitaires qui ont « une sensibilité très forte à des phénomènes culturels, sociaux ou politiques qui sont pour eux des évidences »¹⁶². Cette sensibilité se remarque lorsque l'auteur, au milieu d'une description sociologique du *taleb* (étudiant de l'école coranique), dit à propos de cette école : « elle est également redynamisée par l'essor du mouvement associatif (années vingt) et par la réaction au traumatisme du Centenaire (1930) »¹⁶³. Or, le *taleb* est pour lui un « médiateur culturel du rural à l'urbain »¹⁶⁴, un personnage central dans la compréhension du mouvement de mobilisation des populations « indigènes » urbaines à partir de 1933. O. Carlier relève :

L'explosion urbaine, toutefois, est postérieure à 1930. Après trois années marquées surtout par le "retour" et le renouvellement du religieux avec l'islah, mais aussi par la reprise du mouvement des élus, et le radicalisme semi-clandestin des groupuscules communistes, la réaction aux "provocations" du Centenaire, du congrès eucharistique de Carthage et du *dahir* berbère traverse brutalement tout le Maghreb et met fin à une période de latence, comme aux illusions du pouvoir colonial.¹⁶⁵

O. Carlier apporte ici des éléments nouveaux et fondamentaux dans l'analyse du Centenaire : il s'attache à dresser une chronologie plus fine de la relation de causalité établie depuis Jacques Berque entre le Centenaire et le début des mouvements de contestation de l'ordre colonial français. Il existe un décalage entre les commémorations de 1930 et la réaction des populations « indigènes » qui ne commence pas avant 1933. De plus il apporte des éléments d'analyse sociologiques : la mobilisation populaire est avant tout urbaine et elle s'explique par le rôle central du *taleb*, c'est-à-dire de cette jeunesse musulmane éduquée habitant les villes dans les années 1930. L'école

160 « En dépit d'une poignée de thèses colonialistes, soucieuses de démontrer les bienfaits de la colonisation, et de thèses marxistes, désireuses de mettre à nu les structures de domination (féodale, coloniale, impérialiste...) qui, selon des modalités très diverses, se sont intéressées aux structures économiques et sociales, l'historiographie du Maghreb est essentiellement politique », VERMEREN, Pierre, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », [Histoire@Politique. Politique, culture, société](http://www.histoire-politique.fr), n° 15, septembre-décembre 2011, www.histoire-politique.fr.

161 CARLIER, Omar, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, 443 p.

162 VERMEREN, Pierre, 2012, *op.cit.*, p. 85.

163 CARLIER, Omar, *op.cit.*, p. 41.

164 *Ibid.*, p. 41.

165 *Ibid.*, p. 54.

coranique joue donc la fonction d'instance de sociabilité et de politisation pour les jeunes populations « indigènes ». L'analyse d'Omar Carlier, parce que plus ancrée dans la réalité par son approche sociologique, est fondamentale. Elle s'éloigne de la vision politique classique du Centenaire centrée sur les élites (politiques avec les Élus ou religieuses avec l'AOMA). Grâce à cet ouvrage de 1995 on comprend mieux comment les mouvements politiques « indigènes » telles l'AOMA ou l'ENA ont pu se développer. C'est sur cette jeunesse urbaine politisée et choquée par les commémorations du Centenaire que ces mouvements se sont appuyés.

En 1997, Daniel Lefeuvre, historien économique formé par Jacques Marseille publie un livre qui fait date : *Chère Algérie*¹⁶⁶. L'objectif de son ouvrage est de démontrer, contrairement à ce qu'affirmaient de nombreux historiens en particulier marxistes, que l'Algérie n'était pas rentable économiquement pour la France et qu'elle appauvriissait plus qu'elle n'enrichissait la métropole. Dans cette optique, il fait un bilan critique du discours véhiculé très largement autour du Centenaire sur la réussite économique de l'Algérie¹⁶⁷ qui valorise particulièrement trois aspects : l'équipement du territoire algérien en infrastructures ; le développement des cultures agricoles, en particulier viticoles (le vin représente 36% des exportations algériennes, principalement vers la métropole) ; la croissance de la population « indigène » qui serait liée à « l'œuvre civilisatrice » française. D. Lefeuvre montre que derrière ce discours optimiste se cachent en réalité de nombreuses inquiétudes – reprenant ainsi, encore et toujours, l'idée d'un faux apogée. La principale concerne le manque de main d'œuvre dont commencent à souffrir les Européens d'Algérie : face au mouvement d'émigration des populations « indigènes » vers la métropole, un véritable groupe de pression s'organise dans la colonie pour contrôler les départs et réussir à garder suffisamment d'hommes pour faire tourner l'économie algérienne. Cette analyse de Daniel Lefeuvre sur le problème que pose l'émigration des « indigènes » pour les Européens d'Algérie permet donc de réaliser concrètement en quoi pouvait consister ce faux apogée théorisé par Jacques Berque. D'un côté le discours triomphaliste du Centenaire vante la réussite économique de la colonie et se montre optimiste sur l'avenir ; de l'autre, l'élite économique de l'Algérie s'inquiète de la fuite de la main d'œuvre « indigène » vers la métropole.

Dans une perspective totalement différente, Nabila Oulebsir publie en 2004 une version réécrite de sa thèse d'histoire soutenue à l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) en 2000 sur *Les usages du patrimoine dans l'Algérie coloniale*¹⁶⁸. Son approche historique n'est pas influencée par la sociologie ou l'économie, mais par l'histoire de l'art et l'architecture. L'objectif

166 LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997, 397 p.

167 *Ibid.*, pp. 21-33.

168 OULEBSIR, Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 411 p.

principal de son livre est de montrer qu'il y a un processus d' « appropriation du patrimoine »¹⁶⁹ algérien par la France entre 1830 et 1930 dont le Centenaire de l'Algérie constitue l'ultime étape. Par ses multiples manifestations, l'érection de nombreux monuments et le contenu des discours prononcés par les autorités françaises, le Centenaire est l'occasion de formuler « une conception de l'histoire de l'Algérie à sens unique vue exclusivement par un regard occidental qui met à l'écart les populations arabes et berbères »¹⁷⁰. L'histoire de l'Algérie fait l'objet d'une réappropriation par les Européens d'Algérie puisqu'elle n'est perçue que par le prisme colonial. Face à ce processus, Nabila Oulebsir relève que « les populations locales n'assurent ici qu'un rôle secondaire, celui de simples figurants qui ne sont pas associés au projet culturel et historique, voire patrimonial, défini par la société coloniale française »¹⁷¹. Les « indigènes » sont marginalisés dans les manifestations et leur présence pendant les fêtes ne sert qu'à valoriser le bilan colonial français : les organisateurs du Centenaire sélectionnent un certain nombre d'« indigènes » qui prononcent des discours clamant leur loyalisme et leur attachement à la France, ce qui permet aux autorités de mettre en avant la « conquête des esprits et des cœurs des Indigènes »¹⁷². Selon Oulebsir l'ensemble de ces conceptions coloniales qui s'expriment pendant les six mois de commémoration du centenaire de la conquête ont entraîné un mouvement de réaction chez les populations « indigènes » :

C'est en constatant l'arrogance et le triomphalisme de l'administration coloniale lors des célébrations du Centenaire que Ibn Bâdis décide de créer une association réunissant des oulémas. Ces derniers, des lettrés arabisants, déploient leurs efforts pour affirmer la personnalité arabo-musulmane de l'Algérie. [...] C'est par le biais de revendications culturelles de la nouvelle élite algérienne et par l'intermédiaire de questions liées à l'héritage que les associations formulent leurs discours à l'aube de la révolution armée de 1954.¹⁷³

Une fois de plus, le lien entre la dépersonnalisation des populations colonisées qui devient évident avec la célébration du Centenaire et la constitution de l'AOMA en 1931 est affirmé.

169 *Ibid.*, p. 7.

170 *Ibid.*, p. 22.

171 *Ibid.*, p. 7.

172 MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 21.

173 OULEBSIR, Nabila, *op.cit.*, p. 292.

Entre 1962 et les années 2000 le Centenaire de l'Algérie a donc été étudié et analysé par les historiens qui dominent le champ de la recherche sur le Maghreb contemporain. Il n'a jamais occupé une place centrale au sein des études portant sur l'entre-deux-guerres et la naissance du mouvement nationaliste algérien mais la plupart des auteurs s'accordent pour dire que ces six mois de commémorations ont eu un impact sur la politisation des élites « indigènes ». Le Centenaire est vu comme un élément déclencheur de la contestation de l'ordre colonial. L'analyse de Jacques Berque en 1962 et celles de Charles-Robert Ageron dans les années 1960 et 1970 constituent les bases sur lesquelles s'appuient les travaux postérieurs pour analyser l'événement, en en précisant telle ou telle dimension. Un point me paraît important à relever : la quasi-absence de travaux marxistes sur le Centenaire. En effet, mis à part les politistes d'Alger ou Mahfoud Kaddache dont les analyses sont influencées par le marxisme universitaire, les maîtres à penser de ce courant historiographique ne s'intéressent pas à la question du Centenaire. L'ouvrage d'André Nouschi sur la naissance du nationalisme algérien paru en 1962 ne consacre que quelques lignes à l'événement. René Gallissot, l'un des auteurs les plus visibles du courant marxiste n'en parle jamais, même dans son ouvrage paru en 2007 dont le simple titre laisse pourtant espérer une analyse du Centenaire : *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne*¹⁷⁴.

À côté de ces ouvrages fondamentaux qui structurent le champ de la recherche historique sur le Maghreb, un certain nombre d'articles scientifiques et de mémoires universitaires permettent d'approfondir la connaissance du Centenaire.

C. Les études spécifiques sur le Centenaire de l'Algérie : articles et mémoires

Depuis les années 1970, le Centenaire de l'Algérie fait l'objet d'études plus minutieuses et précises que celles contenues dans les ouvrages généraux que je viens de détailler. De façon schématique et donc forcément un peu caricaturale on peut dire que ces ouvrages dressent les grandes lignes de l'analyse du Centenaire tandis que les articles publiés dans des revues ou des ouvrages collectifs et les mémoires universitaires se penchent sur une problématique plus précise, une dimension particulière de l'événement. Les auteurs de ces études adoptent des perspectives originales et s'inspirent de disciplines variées, s'éloignant ainsi de l'analyse politique classique du Centenaire que l'on trouve dans les ouvrages que j'ai exposé. Une approche combinant l'histoire et la littérature est particulièrement représentée, qui analyse la littérature « algérienne »¹⁷⁵ autour de 1930 pour appréhender l'idéologie de la population européenne d'Algérie au moment où se déroule

174 GALLISSOT, René, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, Éd. de l'Atelier, 2007, 271 p.

175 Le terme « algérien » est ici relatif aux Européens d'Algérie et non pas aux « indigènes ».

le Centenaire. Les auteurs des articles que j'ai repéré analysent le Centenaire en se focalisant beaucoup plus sur les Européens vivant en Algérie que sur les populations « indigènes ». Ils parviennent à dévoiler l'état d'esprit dans lequel se trouvait cette population au moment de la célébration du Centenaire, leur rapport à la colonie, à la métropole ou aux « indigènes », mais ils ne cherchent pas particulièrement à analyser la façon dont les populations colonisées ont ressenti cette idéologie. Je présente ici succinctement les résultats de ces articles et mémoires universitaires sans m'y attarder puisque je m'y référerai plus en détail dans le corps de mon mémoire, cette année ou l'année prochaine.

1: Les articles scientifiques

Dans un article daté de 1985 et intitulé « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie, achèvement d'une littérature coloniale de combat »¹⁷⁶, Jean-Robert Henry et Françoise Henry-Lorcerie analysent le caractère éminemment politique et revendicatif des romans algérienistes des premières décennies du xx^e siècle. L'algérienisme est le nom donné au courant littéraire qui naît dans les premières années du xx^e siècle sous l'impulsion d'auteurs européens vivant en Algérie qui partagent cette idée de former un « peuple neuf » autonome des Français de métropole¹⁷⁷. Cependant, comme le montre cet article, le roman algérieniste évolue après la Première Guerre mondiale et relègue au second plan la revendication autonomiste : les Européens d'Algérie sont conscients qu'ils ont besoin des autorités métropolitaines pour développer la colonisation et cherchent alors à solliciter leur aide en leur montrant la réussite de l'« œuvre coloniale » française en Algérie. Les auteurs mettent en relation le message véhiculé tout au long des commémorations du Centenaire de l'Algérie avec celui des romans algérienistes : « dans l'un et l'autre cas, il s'agit de convaincre ce destinataire mythique qu'est la France de la validité de l'effort entrepris en Algérie et de la nécessité de le poursuivre malgré les résistances de la nature et des hommes »¹⁷⁸. C'est en ce sens que les auteurs parlent du Centenaire comme d'un « achèvement » de la littérature algérieniste : « le Centenaire parachève, accomplit un mouvement littéraire, mais il contribue aussi à sceller son destin. Triomphe de la colonisation, le Centenaire n'est déjà plus celui de la littérature coloniale »¹⁷⁹. Les six mois de commémorations de 1930 constituent en quelque sorte l'ultime évolution d'un discours algérieniste qui, littéraire jusqu'à la fin des années 1920 devient politique. Dans un article de 2012, Jean-Robert Henry poursuit son analyse dans le même sens et présente le Centenaire

176 HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *op.cit.*

177 Voir l'introduction de ce mémoire, pp. 8-10.

178 HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *op.cit.*, p. 109.

179 *Ibid.*, p. 107.

comme étant le « triomphe éphémère de la pensée algérieniste »¹⁸⁰. Il résume ainsi le contenu du message politique du Centenaire, et donc de la littérature algérieniste de 1930 : « ses accents triomphalistes sont une façon à la fois d'exorciser les menaces pesant sur le colonat et d'alerter la métropole sur leur réalité »¹⁸¹.

Dans le même ouvrage de 1985, deux auteures issues de la littérature comparée (Christiane Achour et Simone Rezzoug) publient un article qui analyse plus en détail la littérature « algérienne » de 1930¹⁸². Leur objectif est de montrer qu'il existe un autre discours qui se distingue de celui, triomphaliste, du Centenaire et des algérienistes. Les romans qu'elles étudient révèlent au contraire une « angoisse [...] totalement enrobée et maquillée dans les dentelles et les flons-flons de l'exotisme, de l'ethnographie et de l'assimilationnisme »¹⁸³, liée à la situation démographique de l'Algérie en 1930¹⁸⁴ et à l'infériorité numérique des Européens face aux « indigènes ». Contrairement au discours du Centenaire qui met largement en avant la soumission des « indigènes » à la domination française, plusieurs textes coloniaux en 1930 révèlent un fort sentiment de crainte : l'« indigène » est vu comme un être sournois, violent, hostile et menaçant. Ainsi, les perspectives de J.-R. Henry et F. Henry-Lorcerie et celles de C. Achour et S. Rezzoug se complètent : les premiers précisent le contenu du discours du Centenaire et de la littérature algérieniste tandis que les secondes montrent que l'idéologie coloniale est en réalité plurielle et que le message adressé lors du Centenaire par les autorités algériennes à la métropole ne révèle l'état d'esprit que d'une partie des Européens d'Algérie.

Sans détailler leurs travaux, je précise qu'un certain nombre d'auteurs ont suivi cette approche scientifique à mi-chemin entre l'histoire et la littérature et ont étudié le caractère politique de la littérature algérieniste en contexte colonial. Il s'agit notamment d'auteurs étrangers comme Seth Graebner¹⁸⁵, professeur américain de littérature française ou Jan C. Jansen¹⁸⁶, chercheur allemand spécialisé dans l'étude de la colonisation française au Maghreb qui étudient tous deux le mouvement algérieniste et son contenu idéologique et politique, le rapport des Européens d'Algérie à la métropole et qui proposent des analyses intéressantes du Centenaire de l'Algérie. Plus

180 HENRY, Jean-Robert, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérieniste », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ounassa [et al.], *Histoire de l'Algérie à la période coloniale (1830-1962)*, Paris, La Découverte, Alger, Éditions Barzakh, 2012, pp. 369-375.

181 *Ibid.*, p. 371.

182 ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian, *op.cit.*, pp. 75-94.

183 *Ibid.*, p. 80.

184 Voir l'introduction de ce mémoire, pp. 4-6.

185 GRAEBNER, Seth, « "Unknown and unloved" : The Politics of French Ignorance in Algeria, 1860-1930 », dans LORCIN, Patricia M. E., *Algeria and France, 1800-2000 : identity, memory, nostalgia*, New York, Syracuse University Press, 2006, pp. 49-62.

186 JANSEN, Jan C., « Die Erfindung des Mittelmeerraums im kolonialen Kontext. Die Inszenierung eines „lateinischen Afrika" beim „Centenaire de l'Algérie française" 1930 », dans SCHENK, Benjamin et WINKLER, Martina, *Der Süden. Neue Perspektiven auf eine europäische Geschichtsregion*, Francfort, New York, Campus, 2007, pp. 175-205.

récemment du côté de l'historiographie française, Jacques Cantier (historien spécialisé dans l'histoire politique et culturelle de l'Algérie coloniale) s'est intéressé aux rapports entre Européens d'Algérie et métropolitains qui transparaissent derrière les fêtes du Centenaire. Il considère que ces six mois de commémorations consistent en une « mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain »¹⁸⁷. Comme Seth Graebner et dans la lignée des études de Jean-Robert Henry, il voit le Centenaire comme une campagne lancée par l'élite coloniale en Algérie pour que la métropole s'intéresse aux affaires algériennes et s'investisse dans la poursuite de la colonisation. L'ensemble de ces travaux qui adoptent une démarche pluridisciplinaire intéressante permet de mieux appréhender le discours colonial autour de 1930 et l'idéologie qu'il contient.

En janvier 2014 enfin, Jan C. Jansen publie en français un article qui analyse la dynamique commémorative des années 1930 dans l'Algérie coloniale¹⁸⁸. Il replace le Centenaire de l'Algérie dans une dynamique plus large, celle de la « centenairomanie »¹⁸⁹ qui saisit les Européens d'Algérie tout au long de la décennie et qui débute avec celui de 1930 (il le compare notamment au centenaire de la prise de Constantine en 1937). Surtout, Jan C. Jansen « accorde une plus grande place à la multitude des perspectives et des acteurs algériens »¹⁹⁰ et mentionne l'existence de rumeurs qui circulent dans les villes et campagnes « indigènes » autour de 1930 et qui présentent le Centenaire comme un signe annonçant la fin prochaine de la colonisation française. Ce type de réaction n'a jamais été étudiée par les historiens qui ont privilégié l'analyse des réactions des élites Jeunes Algériennes ou réformistes qui s'expriment par la presse ou le livre. Comme je le précise dans mon deuxième chapitre, la piste de recherche avancée par Jan C. Jansen me semble particulièrement intéressante à suivre pour l'année prochaine¹⁹¹.

2: Les mémoires universitaires

Quatre mémoires universitaires d'histoire ont pris le Centenaire de l'Algérie comme objet d'étude dans des perspectives qui ne sont pas si éloignées les unes des autres. Le premier est écrit en 1989 par Nicolas Moll, étudiant à Aix-en-Provence, et traite de la symbolique du pouvoir colonial qui s'exerce pendant les fêtes de 1930¹⁹² notamment à travers les monuments commémoratifs qui imposent la vision coloniale de l'histoire algérienne. Le deuxième est écrit en 1990 par Emmanuelle

187 CANTIER, Jacques, *op.cit.*

188 JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial : Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, pp. 61-76.

189 *Ibid.*, p. 62.

190 *Ibid.*, p. 62.

191 Voir chapitre II, sous partie blabla, pp. 66-67.

192 MOLL, Nicolas, *op.cit.*

Sibeud à Paris I et analyse l'ensemble des manifestations qui ont lieu en 1930¹⁹³. Elle dresse notamment une chronologie des commémorations que j'ai reprise dans mon introduction¹⁹⁴ et analyse l'attitude des différents acteurs de l'événement (Européens d'Algérie, « indigènes », visiteurs métropolitains). En 1992 Franck Waille écrit un mémoire dans lequel il s'intéresse aux publications du Centenaire, à l'ensemble de la propagande écrite et aux écrits contestataires que l'événement de 1930 a suscités¹⁹⁵. En 2002 enfin, Marion Pillas rédige un mémoire qui traite des relations entre les Européens d'Algérie et les Français de métropole à l'époque du Centenaire de l'Algérie¹⁹⁶.

Ces travaux sont tous assez riches et utiles pour appréhender de façon plus complète le Centenaire de l'Algérie mais à l'exception de celui de E. Sibeud qui donne des pistes sur la place des « indigènes » pendant les commémorations, leurs problématiques sont véritablement centrées sur les populations françaises. Ces mémoires permettent donc de compléter par des études assez détaillées le contenu du discours véhiculé par les autorités coloniales en 1930 ainsi que les relations avec la métropole mais les « indigènes » sont une fois de plus les grands absents de ces travaux.

D. Conclusion : une historiographie centrée sur les élites « indigènes », le nationalisme algérien et l'idéologie coloniale européenne

Au terme de ce bilan historiographique, on peut constater que la connaissance du Centenaire de l'Algérie de 1930 reste lacunaire sur certains aspects. En effet, si le sens politique de l'événement aux yeux de l'élite coloniale qui gouverne l'Algérie a été beaucoup étudié, les populations « indigènes » restent largement marginalisées. Certes depuis les travaux fondateurs de J. Berque et de C.-R. Ageron dans les années 1960 et 1970, le Centenaire est vu comme un moment où l'attitude triomphaliste des Européens vis-à-vis des « indigènes » a été ressentie par ces derniers comme une humiliation et a accéléré la dynamique contestataire encore embryonnaire en 1930. Certes les positions politiques face au Centenaire des élites francisées assimilationnistes Jeunes Algériennes d'une part et des élites religieuses des réformistes de la *Salafiyya* d'autre part ont été assez largement exposées par différents historiens, algériens notamment, tels Mahfoud Kaddache ou Ali Mérad. Il n'en reste pas moins que ces travaux ont tous les mêmes limites :

- ils n'étudient que les réactions des « indigènes » qui disposent des moyens de s'exprimer. Il s'agit donc d'une histoire politique centrée sur les attitudes des élites et non pas sur celles de

193 SIBEUD, Emmanuelle, *op.cit.*

194 Voir l'introduction de ce mémoire, pp. 13-15.

195 WAILLE, Franck, *op.cit.*

196 PILLAS, Marion, *op.cit.*

la population.

- Ils n'étudient pas le Centenaire en tant qu'événement autonome mais dans une perspective beaucoup plus large qui est celle de la naissance du nationalisme et, ce faisant, ils ne prennent pas toujours le recul nécessaire pour traiter l'événement. Analyser le Centenaire par le prisme du nationalisme peut avoir pour conséquence d'adopter des idées et des grilles d'interprétation des sources pré-conçues. Je pense que ce type d'approche peut pousser trop rapidement l'historien à affirmer un lien qui est devenu avec le temps quasi-évident mais qui demeure trop peu argumenté entre cet événement et la montée de la contestation anticolonialiste dans les années 1930. Il faut bien garder en tête que si aujourd'hui le Centenaire apparaît presque naturellement comme un accélérateur du mouvement nationaliste, « surtout à nous à qui le recul de cinquante ans facilite un peu lourdement la lecture du "sens" de l'histoire »¹⁹⁷, une telle hypothèse était simplement inconcevable en 1930 tant pour les Européens que pour les élites « indigènes » qui recherchaient l'assimilation des musulmans à la cité française. Les attitudes des Européens mais également les réactions des « indigènes » doivent donc se comprendre et être analysées dans ce cadre : nul ne pensait que trente-deux ans plus tard l'Algérie serait indépendante. L'intérêt d'étudier le Centenaire ne peut donc pas résider uniquement dans son insertion au sein de la dynamique nationaliste qui émerge dans les années 1930.
- Ils sont par ailleurs largement centrés sur la population européenne. En effet, comme je l'ai exposé dans la troisième sous-partie, la grande majorité des études spécialisées que j'ai pu consulter sur le Centenaire de l'Algérie traite des Européens d'Algérie. Plusieurs problématiques sont abordées (le rapport à la métropole, la dimension symbolique des manifestations, l'idéologie et les représentations coloniales qui transparaissent à travers la littérature algérianiste, etc.) mais ces travaux marginalisent largement les populations « indigènes ».

Face à ces limites et aux lacunes qui existent quant au traitement du Centenaire de l'Algérie, il me semble qu'étudier *les* réactions des populations « indigènes » aux représentations coloniales apporterait de nouveaux éléments à la connaissance du Centenaire.

197 HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *op.cit.*, p. 108. Vraie en 1985 cinquante ans après le Centenaire, cette remarque l'est encore plus aujourd'hui presque quatre-vingt ans après l'événement et plus de cinquante ans après l'indépendance de l'Algérie.

CHAPITRE II.
DES SOURCES NOMBREUSES ET VARIÉES

Les sources sur lesquelles je peux m'appuyer pour étudier les réactions des populations « indigènes » face aux représentations coloniales véhiculées pendant les commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 sont nombreuses et assez variées. J'ai à ma disposition plusieurs types de sources, certaines de nature archivistique, d'autres non¹⁹⁸. Différents acteurs produisent ces documents ce qui me permet, selon l'adage de l'historien, de croiser les sources et de confronter des informations de nature variée. Quels que soient les acteurs ou les institutions qui produisent le document sur lequel travaille l'historien, il faut toujours prendre de la distance et adopter une démarche critique vis-à-vis de ce document. En effet, le concept de « source » est *a priori* simple à définir : il s'agit « des documents produits par les acteurs de l'histoire étudiée, datant du moment choisi pour l'enquête ou de peu après, parfois transmis sous des formes réélaborées »¹⁹⁹. Mais comme le souligne l'historien médiéviste Joseph Morsel la notion même de « source » pose problème puisqu'elle « fait du document un point de *départ*, alors qu'il s'agit en premier lieu d'un point d'*arrivée* : que le document soit éventuellement le point de départ du travail de l'historien ne doit en aucun cas faire disparaître le fait qu'il est d'abord non seulement le produit de sa société, mais un objet produit »²⁰⁰. Il faut donc toujours garder cette caractéristique en tête : une source a été construite par des acteurs ce qui implique de garder une distance critique vis-à-vis des documents sur lesquels se fonde l'analyse et de ne jamais se réapproprier le discours contenu dans les sources.

Il me paraît nécessaire de préciser à ce stade les trois grandes directions vers lesquelles je pense orienter ma recherche l'année prochaine afin de justifier les sources que j'ai sélectionnées et que je présente ici – même si je détaillerai mon plan prévisionnel pour le Master 2 dans le troisième chapitre de mon mémoire. Dans une première partie je souhaite analyser les représentations de l'« indigène » dans la propagande coloniale massive mobilisée à l'occasion du Centenaire par le Commissariat général et la métropole. Dans une deuxième partie je verrai la place et la fonction occupées par les représentants sélectionnés de la population « indigène » qui participent aux

198 Le terme « archive » désigne un document qui a volontairement été conservé par une institution contrairement à « source » qui est plus large et qui englobe toutes les traces laissées par une société passée.

199 OFFENSTADT, Nicolas, « Archives, documents, sources » dans DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick et OFFENSTADT, Nicolas (dir.), *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, p. 68.

200 MORSEL, Joseph, « Les sources sont-elles le "pain de l'historien" ? », *Hypothèses*, 2003/1, p. 278.

célébrations de 1930. Dans une dernière partie je voudrais étudier les réactions à proprement parler des populations « indigènes » : les élites qui s'expriment publiquement mais également, dans la mesure du possible, la masse populaire inaudible.

Les sources sur lesquelles je vais m'appuyer peuvent être divisées en quatre catégories :

- Les nombreuses traces de la propagande coloniale mobilisée par les organisateurs du Centenaire et la métropole pour populariser l'événement auprès du public : cartes postales, affiches, timbres, Publications du Centenaire, etc.

- Les livres rédigés par des acteurs de l'époque et publiés autour de 1930, qui relèvent à la fois de la source et de la bibliographie. Il s'agit le plus souvent d'ouvrages à caractère politique, qui prennent position au sein d'un débat public (en l'occurrence celui sur les réformes « indigènes ») et dans lesquels les auteurs expriment leur opinion sur le Centenaire.

- La presse qui constitue le moyen d'expression privilégié de l'élite politique « indigène » francisée et des quelques personnalités qualifiées d' « indigénophiles » qui demandent des réformes pour améliorer la condition politique, juridique et sociale des populations colonisées.

- Les archives conservées dans différents centres et produites par différents acteurs (archives du gouvernement général de l'Algérie à Aix-en-Provence, archives du ministère de l'Intérieur à Pierrefitte-sur-Seine, archives militaires à Vincennes, etc.).

A: Les traces de la propagande coloniale mobilisée à l'occasion du Centenaire de l'Algérie

L'organisation du Centenaire de l'Algérie a été prise en charge dès 1928 par des organismes créés pour l'occasion (le Conseil supérieur et le Commissariat général du Centenaire) dotés de larges compétences pour mener à bien le projet de commémoration des cent ans de la « conquête »²⁰¹ de l'Algérie qui depuis 1923 occupait l'esprit des gouverneurs généraux successifs. La propagande a été massivement utilisée par les organisateurs de l'événement afin de populariser l'idée du Centenaire en métropole et d'attirer un maximum de visiteurs en Algérie entre janvier et juin 1930 : 6 100 000 francs de crédits ont été alloués à la propagande, soit plus que le budget réservé aux festivités (5 800 000 francs)²⁰². Je précise que le terme de « propagande » employé ici

201 1830 ne marque pas réellement le début de la conquête du territoire puisqu'à cette date les autorités françaises n'avaient pas l'intention d'établir une colonie de peuplement en Afrique du Nord. La « conquête totale » de l'Algérie n'a été décidée qu'en 1840 après dix années d'hésitations. Dans l'imaginaire colonial cependant, 1830 est l'année de la conquête et marque le point de départ de l'installation des Français dans la colonie. On voit bien la façon dont les Européens d'Algérie réinterprètent l'histoire pour donner du sens à leur action.

202 AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, p. 404.

ne contient pas de dimension péjorative comme c'est souvent le cas aujourd'hui : il s'agit simplement de désigner l'ensemble de la communication mise en place par les organisateurs du Centenaire pour tenter de convaincre les métropolitains de se déplacer en Algérie à l'occasion des festivités, qui passe par de multiples supports (presse, livres, cartes postales, timbres, affiches, médailles, etc.). Cette définition minimale²⁰³ de la propagande n'enlève rien à la teneur idéologique qu'elle contient : le message diffusé à travers ces différents supports est saturé de représentations coloniales sur l'Algérie et en particulier sur la population « indigène » ce qui fait l'intérêt de son étude dans le cadre de ma problématique.

1: La propagande iconographique

Gustave Mercier, Commissaire général du Centenaire, indique dans son *Exposé d'ensemble* que deux-cent quatre-vingt cartes postales ont été éditées chacune à cinq mille exemplaires (soit un million quatre-cent mille cartes postales au total) avant d'être réparties en quatorze pochettes thématiques de vingt cartes postales qui ont été « distribuées dans toute la France et à l'Etranger aux principales organisations de transport et de tourisme, aux chambres de commerce, aux grands groupements économiques, aux grandes écoles, etc. »²⁰⁴. Il s'agit ici d'une opération de propagande massive qui cherche à toucher un public assez large comme en témoigne cette citation de G. Mercier :

La collection possède des vues touristiques et des photographies de scènes et types. Elle montre ainsi au métropolitain, par la représentation des villes, ce qu'ont pu faire les Français dans le domaine urbain ; par les vues artistiques de certaines régions de l'Algérie, elle proclame la variété des aspects magnifiques ou pittoresques, du pays ; par quelques photographies de types régionaux elle avertit le voyageur que la couleur locale n'a pourtant pas disparu. On a su accoler le moderne, pratique et confortable, à l'ancien, caractéristique et pittoresque, sans faire qu'ils se confondent.²⁰⁵

J'ai eu la chance de retrouver la quasi-intégralité de ces cartes postales sur le site internet des documents numérisés de la Bibliothèque nationale de France (BnF), <http://gallica.bnf.fr>²⁰⁶. Les

203 Le sens de « propagande » a beaucoup évolué dans le temps et a progressivement revêtu une connotation négative, notamment depuis la Seconde Guerre mondiale et son utilisation par le régime nazi qui en fait une attribution officielle du ministère dirigé par Joseph Goebbels. La dimension péjorative qu'elle contient est aujourd'hui visible dans la définition qu'en donne Le Petit Robert 2012 : « action exercée sur l'opinion pour l'amener à avoir certaines idées politiques et sociales, à soutenir une politique, un gouvernement, un représentant ». En 1930 le sens de « propagande » est proche de celui de « publicité » aujourd'hui et il est utilisé sans aucune restriction par Gustave Mercier dans son *Exposé d'ensemble* (voir le chapitre 6 pp. 123-168). C'est donc en ce sens que je l'utilise.

204 MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 145.

205 *Ibid.*, p. 145.

206 [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467>

deux-cent quatre-vingt cartes postales sont effectivement réparties en quatorze séries qui ont chacune un thème différent (par exemple « Constantine », « Alger », « Aurès », « scènes et types ») et sur Gallica seules seize cartes sont manquantes, quatorze qui appartiennent à la série « Djemila, Timgad » (anciennes villes romaines que les organisateurs du Centenaire font figurer pour valoriser le patrimoine antique de l'Afrique du Nord) et deux de la série sur Oran. De plus, le catalogue de la BnF met en relation ces documents iconographiques avec leur légende : chaque carte postale était légendée au dos avec le plus souvent une indication de lieu (parfois assez vague comme « Kabylie » mais le plus souvent une ville précise) et une description sommaire. La date de prise de la photographie n'est en revanche pas indiquée. La seule indication temporelle est l'année 1930 qui ne correspond évidemment pas à l'année de prise du cliché. G. Mercier indique que ces cartes postales ont été éditées par le Service photographique du gouvernement général d'Alger²⁰⁷. Il s'agit d'un organisme fondé en 1919 par Alexandre Promio qui « a pour vocation, selon Jean-Claude Seguin maître de conférences en cinéma, de faire connaître les territoires et les richesses de la colonie et [...] est clairement orienté vers la propagande »²⁰⁸. L'une des missions principales de ce service est de constituer une vaste collection de clichés de l'Algérie mis à disposition des autorités coloniales dans un but de propagande. L'utilisation qui en est faite en 1930 pour éditer ces cartes postales de propagande confirme le rôle de ce service.

J'ai tenté de faire une analyse à la fois quantitative et qualitative de ces cartes postales : quantitative en notant de façon systématique pour chaque photo un certain nombre d'informations relevées sur les clichés eux-mêmes ou sur la légende (lieu, présence ou non d'« indigènes » et d'Européens, etc.) ; qualitative en me penchant sur quelques photos que j'ai analysées plus en détail et qui me semblent être révélatrices des représentations coloniales sur les « indigènes ». Je détaille une partie de mes résultats dans le dernier chapitre de mon mémoire. Ces cartes postales constituent une source très importante pour ma première partie sur l'analyse des représentations en vigueur dans la propagande coloniale autour du Centenaire. L'analyse des images peut à mon avis apporter quelque chose de plus que l'analyse des textes coloniaux de 1930 qui a déjà été réalisée à plusieurs reprises²⁰⁹, et que je vais tenter de mettre en lien avec mes propres résultats.

207 MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 145.

208 SEGUIN, Jean-Claude, *Alexandre Primo ou les énigmes de la lumière*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 236.

209 Ce que j'ai montré dans mon bilan historiographique : voir ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 75-94. ou HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans *Ibid.*, pp. 107-117.

2: Autres types de propagande

Outre ces cartes postales, je peux appuyer mon analyse des représentations coloniales sur d'autres documents de propagande. En ce qui concerne la propagande iconographique, je dispose d'une dizaine d'affiches imprimées à plusieurs dizaines de milliers d'exemplaires chacune pour faire la promotion du Centenaire²¹⁰ ainsi que d'une quinzaine de timbres postaux édités à cent mille exemplaires pour l'occasion²¹¹. L'image a donc été très largement utilisée par les organisateurs du Centenaire pour promouvoir l'événement et c'est cet aspect de la propagande coloniale que je souhaite analyser plus particulièrement. En effet, toute la propagande écrite du Centenaire (notamment les publications à caractère scientifique de la Collection du Centenaire) a déjà été largement analysée par Franck Waille dans son mémoire de maîtrise²¹². Il sera intéressant de mettre en relation ses résultats avec les miens. Par ailleurs, j'ai pu accéder aux archives communes des sociétés cinématographiques Gaumont et Pathé disponibles en accès distant sur le site internet www.gaumontpathearchives.com en envoyant un e-mail auquel on m'a répondu en me donnant des codes d'accès temporaires – les archives ne sont normalement accessibles qu'aux professionnels de l'audiovisuel. J'ai ainsi pu visionner cinq films d'actualité datant de 1930 qui montrent comment se déroulent les fêtes du Centenaire de l'Algérie. Les Actualités naissent dans les dernières années du XIXe siècle en même temps qu'apparaît le cinéma et deviennent dès 1908 un phénomène social très important : il s'agit de films très courts qui montrent en images l'actualité mondiale à la population. Les films d'actualité ont connu un rapide essor en France particulièrement sous l'impulsion d'Alexandre Promio, celui-là même qui a fondé en 1919 le Service photographique du gouvernement général d'Algérie²¹³. Ces films ne peuvent pas être considérés comme de la propagande au même titre que les autres documents que j'ai cités puisque les Actualités sont produites par deux grandes firmes, Pathé et Gaumont. Il ne s'agit pas d'un outil aux mains de l'État mais d'un marché autonome contrôlé par des entreprises. Cela n'empêche pas l'État d'exercer un contrôle sur la production de ces films, en particulier en temps de crise comme lors de la Première Guerre mondiale²¹⁴. Ces films apportent en tout cas des éléments visuels et sonores concrets sur la place des « indigènes » dans les célébrations de 1930 que je pourrai mobiliser dans ma deuxième partie.

210 MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 144.

211 *Ibid.*, p. 168.

212 WAILLE, Franck, *Écrit et commémoration : le Centenaire de l'Algérie française en 1930 et ses publications*, mémoire sous la direction de Robert Ilbert, Université de Provence, 1992, 263 p.

213 Sur l'histoire des Actualités voir HURET, Marcel, *Ciné actualités : histoire de la presse filmée, 1895-1980*, Paris, H. Veyrier, 1984, 192 p.

214 *Ibid.*, pp. 42-50.

B: Les ouvrages rédigés par des acteurs de l'époque

Autour de l'année 1930 et en lien avec le Centenaire de l'Algérie et les débats politiques que l'événement a suscité (en particulier sur la question des réformes en faveur des « indigènes »), plusieurs ouvrages ont été publiés par des acteurs de l'époque qui expriment leur point de vue sur les événements de 1930. Il s'agit de sources assez précieuses, en particulier les livres écrits par des acteurs politiques « indigènes » qui permettent d'en savoir plus sur la façon dont a réagi cette élite francisée et assimilationniste aux manifestations du Centenaire. Trois groupes d'individus ont publié autour de 1930 des livres qui sont utiles pour répondre à ma problématique.

1 : Les représentants officiels de l'élite administrative et politique des Européens d'Algérie chargés d'écrire des comptes-rendus du Centenaire : Gustave Mercier avec son *Exposé d'ensemble*²¹⁵, René Weiss qui publie *Le Centenaire de l'Algérie française*²¹⁶ autre compte-rendu officiel, *Le Livre d'Or du Centenaire de l'Algérie Française* non-daté et anonyme, *L'Algérie du centenaire*²¹⁷ d'Octave Depont, etc. J'utilise certes ces livres en tant qu'ouvrages bibliographiques mais c'est leur dimension de source qui m'intéresse le plus (ce que ces livres m'apprennent sur la société que j'étudie) : ils contiennent à eux seuls l'intégralité du discours officiel véhiculé pendant les six mois du Centenaire. Comme l'ont montré Christiane Achour et Simone Rezzoug²¹⁸ ce discours n'est pas celui de tous les Européens d'Algérie. Il ne faut pas prendre ce groupe comme un ensemble homogène d'individus qui partagent en tous points la même idéologie. Il existe certes des éléments idéologiques qui unissent la plupart des Européens d'Algérie (notamment sur l'idée de fonder un « peuple neuf » en Algérie) mais cela n'empêche que le discours triomphaliste du Centenaire que l'on trouve condensé dans les ouvrages que je viens de citer n'est pas partagé par tous et qu'il ne représente que le point de vue officiel du gouvernement général et de l'ensemble de l'administration coloniale.

2 : Les Français « indigénophiles » comme on les appelait à l'époque qui prennent ouvertement position pour l'octroi de droits politiques et sociaux supplémentaires aux « indigènes » (l'abolition du Code de l'indigénat, l'égalité civile et politique, la représentation parlementaire des « indigènes » et bien d'autres mesures). Leur position rejoint celle des élus musulmans

215 MERCIER, Gustave, *op.cit.*

216 WEISS, René, *Le Centenaire de l'Algérie française, 1830-1930*, Paris, Imprimerie nationale, 1930, 2 vol. (564 et 315 p.).

217 DEPONT, Octave, *L'Algérie du centenaire*, Paris, Recueil Sirey, 1931, 244 p.

218 ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, *op.cit.*

assimilationnistes qui depuis la fin de la Première Guerre mondiale demandent le vote de ces réformes. Les trois « indigénophiles » les plus notoires publient autour de 1930 des ouvrages politiques dans lesquels ils critiquent la gestion de la « question indigène » par les autorités coloniales : Jean Mélià publie en 1929 *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*²¹⁹, Victor Spielmann publie en 1930 *En Algérie : le centenaire au point de vue indigène*²²⁰ et Maurice Viollette publie en 1931 *L'Algérie vivra-t-elle ?*²²¹. Il faut cependant clarifier le positionnement des « indigénophiles » : en aucun cas il ne s'opposent à la colonisation²²². Ils souhaitent simplement intégrer les « indigènes » à la cité française. L'analyse critique de ces ouvrages permet de mieux comprendre la position idéologique de ce groupe à part, à mi-chemin entre les Européens et les « indigènes ».

3 : Les « indigènes » musulmans principalement Jeunes Algériens qui s'insèrent dans le débat politique autour de la question des réformes « indigènes » et publient à leur tour des ouvrages dans lesquels ils dénoncent l'intransigeance des autorités coloniales à leur égard, ainsi que l'humiliation ressentie lors des commémorations du Centenaire. Ainsi Ferhat Abbas qui est à cette époque président de l'Amicale des étudiants musulmans d'Afrique du Nord (AEMAN)²²³ et étudiant en pharmacie à la faculté d'Alger publie en 1931 *Le Jeune Algérien*²²⁴. Chérif Sisbane, élu président de la section arabe des Délégations financières (DF)²²⁵ à Alger en 1930 et proche de Mohamed Salah Bendjelloul, leader du mouvement des Élus musulmans, publie l'année suivante une *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus indigènes du département de Constantine*²²⁶. Mohamed el-Aziz Kessous, également proche de Bendjelloul ainsi que de Ferhat Abbas (il fait partie de l'AEMAN et adhère à la Section française de l'Internationale ouvrière – SFIO – en 1931)

219 MÉLIA, Jean, *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*, Paris, Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie, 1929, 64 p.

220 SPIELMANN, Victor, *En Algérie : le centenaire au point de vue indigène*, Alger, Éd. du Trait d'union, 1930, 31 p.

221 VIOLLETTE, Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle ? : notes d'un ancien gouverneur général*, Paris, F. Alcan, 1931, 503 p.

222 Ainsi, Jean Mélià écrit à propos du Centenaire : « Le 14 juin 1930, la France célébrera le centième anniversaire de la conquête de l'Algérie. Tous les Français, amis des Indigènes musulmans de ce pays, et tous les Indigènes musulmans, amis des Français comprendront une telle commémoration ». MÉLIA, Jean, *op.cit.* Cette phrase résume bien la position des « indigénophiles ».

223 L'AEMAN est une association fondée en 1919 qui regroupe des étudiants algériens musulmans de formation française. Elle est basée à Alger et revêt un caractère politique puisqu'elle est proche notamment de l'Union nationale des étudiants de France (UNEF), syndicat étudiant de gauche.

224 ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la province. I, Le Jeune Algérien*, Paris, Éd. de la Jeune Parque, 1931, 149 p.

225 Les Délégations financières sont des assemblées créées en 1898 en Algérie qui jouent le rôle du pouvoir législatif dans la colonie (aux côtés du gouverneur général qui représente le pouvoir exécutif). Leurs compétences sont principalement financières : elles votent le budget de la colonie ce qui leur permet de peser fortement sur les prises de décision politiques. Les élus européens sont largement majoritaires au sein des DF : ils occupent les deux tiers des sièges tandis que l'autre tiers est occupé par les représentants des « sujets français », c'est-à-dire les « indigènes » musulmans. Seuls 5 000 « indigènes évolués » selon la terminologie de l'époque élisent leurs délégués financiers, sur une population de plusieurs millions de personnes.

226 SISBANE, Chérif, *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1931, 15 p.

publie en 1935 *La Vérité sur le malaise algérien*²²⁷. Du côté des oulémas réformistes algériens, les ouvrages de Tawfiq Al-Madani et de Mubarak Al-Mili²²⁸ sont une véritable riposte au message véhiculé pendant le Centenaire. Ces deux livres constitueraient une source très intéressante pour ma problématique mais ils n'ont pour l'instant jamais été traduits en français ce qui me les rend difficiles d'accès.

Les ouvrages que je viens de présenter font partie de mes sources puisqu'il s'agit de tribunes dans lesquelles s'expriment les différents acteurs qui composent le champ politique algérien en 1930. Ce type de sources est évidemment largement biaisé et il ne faut pas reprendre sans les critiquer les discours des acteurs. Cependant la contemporanéité de ces livres presque tous écrits entre 1929 et 1931 les rend importants pour mon analyse des réactions de la population « indigène » aux célébrations du Centenaire. Une limite s'impose d'office : ces ouvrages ne peuvent que révéler l'attitude d'une partie infime de la population « indigène » face à l'idéologie coloniale du Centenaire. Les auteurs « indigènes » qui s'expriment sont relativement intégrés au jeu politique de la colonie et forment une élite. Il s'agit d'individus éduqués, francisés et dotés d'un certain capital économique, social et culturel, dans un pays où l'extrême majorité de la population ne sait ni lire ni écrire, en arabe et encore moins en français²²⁹. Bien que les élus « indigènes » et par la suite les leaders du mouvement réformiste algérien s'autoproclament porte-paroles de la population musulmane d'Algérie, il faut bien avoir conscience de cette coupure entre la masse populaire et ceux qui, dans les grandes villes algériennes, s'expriment en leur nom.

C: La presse, moyen d'expression privilégié de l'élite « indigène » et « indigénophile »

La presse écrite « indigène » et « indigénophile » constitue le troisième corpus de sources sur lequel je m'appuie pour analyser les réactions des populations colonisées au Centenaire de l'Algérie. Après avoir lu la thèse de Zahir Ihaddaden sur *L'histoire de la presse « indigène » en Algérie*²³⁰ qui contient une liste des journaux parus jusqu'en 1930 en Algérie, j'ai sélectionné cinq titres de presse à analyser. L'idée est de dépouiller de façon systématique pour les années 1929, 1930 et 1931 les journaux que j'ai sélectionnés et de relever le traitement qui y est fait du Centenaire

227 KESSOUS, Mohammed el-Aziz, *La Vérité sur le malaise algérien*, Bône, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, 1935, 116 p.

228 Respectivement *Kitab al-Jaza'ir (Livre de l'Algérie)* pour le premier et *Tarikh al-Jaza'ir fi'l-quadim wa'l-hadith (Histoire ancienne et moderne de l'Algérie)* pour le second.

229 Voir l'introduction de mon mémoire, p. 6

230 IHADDADEN, Zahir, *Histoire de la presse « indigène » en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Albert, Université Paris II Panthéon-Assas, 1978, 542 p.

de l'Algérie. J'ai décidé de ne pas me restreindre à l'année 1930 car seuls trois des cinq périodiques que j'ai retenus paraissent cette année-là. J'essaie de ne pas aller au-delà de l'année 1931 car ce qui m'intéresse dans le traitement du Centenaire par la presse c'est la réaction *à chaud* des « indigènes » à ce qui se passe sous leurs yeux. À partir de 1932 et surtout de 1933, la dynamique de contestation de l'ordre colonial européen est lancée en Algérie avec la diffusion des idées réformistes suite à la fondation de l'AOMA le 5 mai 1931²³¹ et la pénétration progressive des revendications indépendantistes de l'Étoile nord-africaine, ainsi qu'avec la radicalisation très progressive des Fédérations départementales d'élus musulmans²³². Cette dynamique contestataire peut potentiellement influencer la presse « indigène » et on peut envisager que dès 1932-1933 un phénomène de réinterprétation du Centenaire puisse se produire dans ces journaux. La liste des titres que j'ai sélectionnés n'est nullement exhaustive et pourra tout à fait être modifiée l'année prochaine. Il s'agit des journaux suivants qui sont tous disponibles à la BnF : *At-takadoum* dirigé par le docteur Belkacem Bentami, ancien proche de l'émir Khaled représentant plutôt l'ancienne génération des Jeunes-Algériens²³³ et publié en bilingue français-arabe ; *L'Ikdam*, l'ancien journal de l'émir Khaled qui est relancé en 1931 par le docteur Bendjelloul, fondateur de la Fédération des Élus avec une orientation assimilationniste ; *El-Ouma*, organe de presse de l'Étoile nord-africaine de Messali Hadj qui est diffusé dès octobre 1930 en Algérie (cependant je n'ai pas réussi pour le moment à trouver les numéros de El-Ouma publiés entre 1930 et 1934, le premier que j'ai retrouvé date de décembre 1934) ; la *Tribune indigène algérienne* dirigée par Victor Spielmann sur une ligne favorable aux réformes « indigènes » qui paraît pendant la célébration du Centenaire ; *Ach-Chihab*, journal fondé et dirigé par Ben Badis depuis 1925 qui est la tribune principale par laquelle s'expriment les oulémas réformistes et qui paraît pendant les six mois du Centenaire.

J'ai sélectionné ces cinq titres qui me paraissent être un bon échantillon des différentes tendances dont la réaction face au Centenaire m'intéresse : deux journaux « indigènes » assimilationnistes, un journal « indigénophile » (qui ne constitue pas le cœur de mon analyse puisqu'elle se base sur les réactions des « indigènes » mais qui peut être intéressant à sonder), l'organe de presse de l'Étoile nord-africaine et celui des oulémas réformistes. Un certain nombre de biais interviennent dans la constitution de mon corpus. Tout d'abord j'ai opéré cette sélection aux dépens d'un certain nombre d'autres journaux comme ceux de l'AEMAN de Ferhat Abbas

231 L'AOMA ne conteste jamais officiellement la souveraineté française sur l'Algérie et clame à de multiples reprises sa loyauté envers la France, mais on peut déceler un caractère contestataire dans son action : en théorisant l'existence d'une identité algérienne arabo-musulmane fondée sur des valeurs différentes de celles des Européens, les oulémas envisagent l'existence d'une nation algérienne autonome de la France.

232 Voir FROMAGE, Julien, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, thèse de doctorat sous la direction de Omar Carlier, École des hautes études en sciences sociales, 2012, 2 vol. (595, 267 p.).

233 Voir l'introduction de mon mémoire, pp. 6-8.

(*Ettelmidh*), de l'Association des instituteurs indigènes (*La Voix des Humbles*) ou du réformiste Tayeb Al-Okbi (*Al-Islah*). Je ne m'empêcherai absolument pas d'explorer ces journaux l'année prochaine, ne serait-ce que pour comparer leur traitement du Centenaire avec celui qui en est fait dans les cinq journaux que j'ai sélectionnés. Deuxièmement, le journal de l'AOMA *Ach-Chihab* est uniquement publié en arabe, langue que je suis loin de maîtriser suffisamment pour lire de la presse religieuse. Il existe des traductions partielles dans les archives d'Aix-en-Provence que je pourrai intégrer, mais globalement le traitement du Centenaire dans la presse réformiste risque de m'échapper ce qui est très dommage puisque les oulémas réformistes sont parmi les seuls à s'opposer à la vision coloniale de l'histoire de l'Algérie qui est omniprésente durant les six mois de commémoration. De nombreux auteurs ont affirmé que les livres de Tawfiq Al-Madani et de Mubarak Al-Mili étaient des réponses à l'historiographie coloniale qui s'exprime à outrance en 1930 et qu'ils constituaient le socle d'une contre-histoire nationaliste²³⁴. Il serait donc intéressant de voir le traitement quotidien qui est fait du Centenaire dans la presse réformiste. J'essaierai l'année prochaine de trouver une solution à ce problème.

Malgré ses biais, le corpus de presse que j'ai constitué me semble pouvoir apporter des éléments supplémentaires à l'analyse de la réaction des « indigènes » face aux commémorations du Centenaire. Il s'agit, encore plus que pour les ouvrages que j'ai cités plus haut, d'une tribune par laquelle s'expriment les porte-paroles autoproclamés de la population « indigène ». Le destinataire des ouvrages et celui de la presse n'est pas le même : en publiant des ouvrages politiques, les élus musulmans cherchent à influencer le débat public. Les ouvrages s'adressent globalement à la population française, qu'elle vive en Algérie ou en métropole. La presse en revanche est le canal privilégié par lequel les élites politiques « indigènes » cherchent à toucher les populations colonisées. Le message peut occasionnellement s'adresser aux responsables européens, mais le plus souvent il cible leurs coreligionnaires. Évidemment l'audience de cette presse « indigène » reste très limitée, notamment en raison de l'analphabétisme qui est largement majoritaire parmi la population musulmane : Zahir Ihaddaden estime qu'entre 1919 et 1930 les journaux « indigènes » sont tirés entre 1500 et 3000 exemplaires, « avec une exception pour En-Nadjah qui tirait jusqu'à 12 000 exemplaires en 1930 »²³⁵. La presse « indigène » est donc adressée principalement à une élite minoritaire, urbaine et éduquée, certes plus large que les quelques élus musulmans qui s'expriment sur la scène publique mais qui reste largement privilégiée par rapport à la masse de la population qui demeure rurale et isolée. Comme c'était le cas pour les ouvrages, le corpus de presse que j'ai constitué a donc une limite incontestable : il ne reflète pas l'opinion de la population « indigène »

234 Voir chapitre I, pp. 36-37 notamment.

235 IHADDADEN, Zahir, *op.cit.*, p. 123.

mais de son élite.

D: Les centres d'archives

Les nombreux centres d'archives qui existent en France permettent d'avoir à disposition une très grande quantité de documents hérités des sociétés passées. Il faut une fois encore adopter une démarche critique par rapport à ces sources qui semblent être, au premier abord, une sorte de donné naturel. Bien au contraire si les archives existent aujourd'hui c'est parce qu'elles ont *survécu* à un processus de sélection : certains documents ont disparu de façon accidentelle ou naturelle, d'autres ont été volontairement détruits par des acteurs. Les documents à disposition dans les centres d'archives ne sont qu'un échantillon minime de ce qui a été produit par la société étudiée et il faut intégrer le fait que « les procédés de classements, les rassemblements de documents, la présentation des fonds produisent aussi du sens et influent sur la recherche qui en découle »²³⁶. Une fois de plus, gardons en tête que les archives que l'on peut consulter aujourd'hui sont un donné construit.

1: Les Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

Les Archives nationales d'outre-mer (ANOM) installées à Aix-en-Provence sont le principal centre d'archives sur lequel je vais appuyer ma recherche. Les ANOM réunissent deux types de documents : « les archives des secrétariats d'Etat et ministères chargés, du XVIIe siècle au XXe siècle, des colonies françaises ; les archives transférées des anciennes colonies et de l'Algérie au moment des indépendances, entre 1954 et 1962, à l'exclusion des archives de gestion restées dans les pays concernés »²³⁷. Pour ce qui concerne l'Algérie coloniale, les documents conservés aux ANOM sont les archives qui, au moment de l'indépendance en 1962, ont été rapatriées en France. Un processus de tri et de sélection a alors été opéré par les autorités françaises qui se sont basées sur la distinction entre archives de souveraineté (celles des organes de gouvernement et des préfectures) qui ont été rapatriées et archives de gestion qui ont été laissées en Algérie. Au sein des ANOM, je n'ai pour l'instant consulté que les fonds territoriaux c'est-à-dire les archives produites par des acteurs locaux de la colonie, contrairement aux fonds ministériels qui regroupent des archives produites en métropole par les fonctionnaires des différents ministères²³⁸. Les fonds que j'ai consulté cette année aux ANOM sont les suivants :

236 OFFENSTADT, Nicolas, « Archives, documents, sources », *op.cit.*, p. 75.

237 <http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/anom/fr/Presentation/Historique.html>

238 Après un examen rapide de l'inventaire des fonds ministériels, je n'ai pas l'impression qu'il y ait des fonds qui puissent vraiment m'intéresser dans le cadre de ma recherche.

Le fonds du gouvernement général de l'Algérie (GGA) qui réunit donc l'ensemble des documents produits par l'administration centrale de la colonie, quel que soit le domaine qu'ils concernent (le fonds GGA est divisé en vingt-et-une séries différentes qui vont des affaires militaires à la justice, en passant par les affaires indigènes, la colonisation, les finances et bien d'autres domaines). Dans le fonds GGA, qui est celui que j'ai le plus dépouillé pour l'instant, j'ai consulté trois séries.

- Au sein de la série S (« Instruction publique et Beaux-Arts »), la sous-série 64/S va m'être particulièrement utile puisqu'elle concerne le « Centenaire de l'Algérie de 1930 ». Elle regroupe quarante-neuf cartons que je suis loin d'avoir dépouillé intégralement mais qui ne me seront pas tous utiles de toute façon. La sous-série se divise par thématiques : « propagande » (64S/19), « action sociale, crédits débloqués par la métropole » (64S/37), « monuments » (64S/44), etc. Ma problématique étant centrée sur la question « indigène », j'essaierai l'année prochaine de cibler à partir de l'inventaire détaillé conservé à Aix-en-Provence les cartons qui concernent cette question. L'intérêt de cette sous-série est principalement de trouver des documents relatifs aux « indigènes » qui s'expriment durant les commémorations. En effet, on peut supposer qu'il y a eu un processus de sélection rigoureux pour désigner les « indigènes » autorisés à s'exprimer : établir la façon dont a été organisée cette sélection permettrait donc d'en savoir plus sur la fonction et le rôle assignés aux « indigènes » durant les fêtes par les autorités coloniales, ainsi que sur la place qu'ils ont concrètement occupée.

- Au sein de la série « Cabinet civil des gouverneurs généraux » (CAB) j'ai consulté un carton de la sous-série 2CAB qui concerne le gouverneur général Jules Carde qui remplace Pierre Bordes à partir du 3 octobre 1930 : le carton 2CAB/3 qui contient des « Rapports sur la situation politique de l'Algérie (plus particulièrement indigène) ». La série CAB réunit « les papiers des gouverneurs généraux, délégués généraux et haut commissaire de la République ainsi que ceux des membres de leur cabinet »²³⁹. Il est assez surprenant de remarquer que les papiers de Pierre Bordes sont les seuls à ne pas être conservés aux ANOM. La sous-série 1CAB rassemble les papiers des gouverneurs de 1912 à 1927 (jusqu'à Maurice Viollette donc) et la 2CAB ceux de Jules Carde. Entre les deux, aucune trace des archives de Pierre Bordes qui est à la tête de la colonie entre 1927 et octobre 1930, ce qui est assez dommage pour mon sujet puisque Bordes est souvent considéré comme « le gouverneur du Centenaire ». Je n'ai pas d'explication à cette absence.

239 <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818awvuxl>

• La série H est celle qui m'a fourni le plus de matière : il s'agit de la série « Affaires indigènes » qui « rassemble les archives des divers services centraux qui eurent à diriger et coordonner la politique française vis à vis des populations locales »²⁴⁰. La sous-série que j'ai le plus consulté est la 9H qui concerne la « Surveillance politique » et qui réunit « une masse de notes, de renseignements et de rapports provenant de services très divers »²⁴¹. Il s'agit donc des archives de renseignement des services de surveillance français très actifs en 1930. Ces documents permettent d'obtenir deux sortes de renseignements : de par leur contenu, ils permettent de voir s'il y a eu des réactions concrètes de la part des populations « indigènes » au moment du Centenaire (violences, manifestations, réunions, rumeurs, etc.) ; d'autre part, la critique interne de ces documents permet d'appréhender l'état d'esprit des autorités françaises vis-à-vis de la façon dont les « indigènes » pouvaient recevoir les commémorations de la conquête de l'Algérie. Pour donner un exemple du type de documents que l'on peut trouver dans cette sous-série, je suis tombé sur un rapport d'environ quatre-vingt-dix pages sur la « situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931 »²⁴² non-signé qui émane de la Direction des affaires indigènes au gouvernement général. Une partie du rapport porte sur les réactions des « indigènes » aux célébrations du Centenaire et l'auteur y cite une déclaration signée Rabah Boucabouya, un « indigène » qui a déserté l'armée en 1915 pour rejoindre la Turquie où il s'est lancé dans une activité de propagande germano-turque contre les puissances alliées²⁴³ : « les fêtes organisées par les puissances coloniales ne sont à nos yeux que le signe précurseur d'une guerre qui doit assurer la liberté au Monde ». Mais ce type de réactions est minimisé par l'auteur du rapport qui affirme plus loin que les fêtes du Centenaire « ont souligné de manière retentissante l'allégresse commune aux deux races et montré au monde entier que la France, par sa politique sage, bienveillante et tutélaire a su réaliser en Algérie la conquête des cœurs »²⁴⁴. Je ne vais pas faire ici une analyse en profondeur de ce document, mais il donne une idée de ce double niveau d'informations que l'on peut avoir grâce à ces archives : on en apprend concrètement sur les réactions « indigènes » et l'on perçoit par ailleurs le discours triomphaliste et confiant des autorités persuadées que les populations colonisées sont définitivement soumises à la France.

En plus de la sous-série 9H, j'ai consulté la sous-série 11H (« Rapports politiques

240 <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818qskj>

241 <http://anom.archivesnationales.culture.gouv.fr/ark:/61561/wz818vrrton>

242 FR ANOM / Fonds GGA / Série H / Sous-série 9H / Carton 9H11 / Rapport sur la situation politique et administrative des indigènes de l'Algérie au 31 janvier 1931, Gouvernement général de l'Algérie, Direction des affaires indigènes.

243 Voir DÉJEUX, Jean, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, p. 79.

244 On peut noter au passage la ressemblance de tonalité et de vocabulaire entre cette phrase, écrite par un fonctionnaire dans un rapport dont ne connaît ni le but ni le destinataire, et les écrits de Gustave Mercier ou d'autres propagandistes officiels.

périodiques ») qui fournit des rapports assez similaires à celui que je viens de citer ; la sous-série 23H (« Territoires du Sud, Rapports politiques périodiques ») ; la sous-série 15H (« Presse indigène et radiodiffusion ») qui contient de nombreux rapports de surveillance et de contrôle de la presse « indigène », notamment des journaux que j'ai sélectionnés dans mon corpus de sources et que j'ai cités plus haut.

Le fonds de la préfecture du département d'Alger (ALGER) regroupe l'ensemble des documents conservés, produits par les autorités départementales de l'Algérois représentant le gouvernement général. Au sein de ce fonds, j'ai principalement consulté la série I (« Administration des indigènes ») et notamment la sous-série 2I (« Administration des indigènes du territoire civil, communes mixtes »). J'ai également cherché dans la série F (« Police et maintien de l'ordre ») qui regroupe différents rapports et notes transmis au cabinet du préfet. La nature des documents que l'on trouve dans ces fonds est assez similaire à celle des documents de la série H du GGA. Il s'agit principalement de rapports de surveillance et de correspondances entre les différents niveaux de l'administration. Il s'agit cependant d'une surveillance qui s'exerce à un niveau plus local, celui du département et donc les informations contenues dans ces documents sont parfois plus précises. Pour faire une grossière distinction, les archives trouvées dans la série H montrent ce qui est pris en charge par les plus hautes autorités de la colonie (et donc ce qui les préoccupe un minimum) alors que celles de la préfecture d'Alger (ou d'Oran ou de Constantine) regroupent le travail de terrain qui est fait par les agents locaux de l'administration coloniale dans les départements du Nord. Cette distinction n'est pas systématique puisqu'un certain nombre de lettres échangées entre les agents de la préfecture et le gouvernement général peuvent être conservées dans l'un ou l'autre des deux fonds. Les fonds préfectoraux qui regroupent des archives plus proches du quotidien des populations sont particulièrement intéressants pour répondre à ma problématique. En effet, on peut y trouver des renseignements plus originaux sur la façon dont ont réagi les populations « indigènes » aux célébrations du Centenaire. En voici un exemple : le 30 mars 1929, les bureaux de la Direction de la sécurité générale du gouverneur général de l'Algérie envoient une lettre adressée au préfet du département d'Alger qui la reçoit le 3 avril de la même année. On peut lire dans cette lettre :

Je suis informé que certains indigènes du douar Dahra (commune mixte de Ténès) auraient tenu des propos subversifs au sujet des fêtes du Centenaire. Quelques uns d'entre eux auraient même, en s'adressant aux colons du centre de « Guelta » proféré les menaces suivantes : « Vous plantez de la vigne, mais à quoi bon ce ne sera certainement pas vous qui en jouirez. C'est vous qui deviendrez nos ouvriers et l'on vous attellera aux charrues. ». Ces indigènes auraient également déclaré qu'ils se serviraient de la maison cantonnière du Guelta pour y installer un marabout.²⁴⁵

245 FR ANOM / Fonds ALGER / Série I / Sous-série 2I / Carton 2I32 / Lettre du gouverneur général de l'Algérie au

Ce document est assez révélateur de la richesse que peuvent représenter de telles archives pour mon sujet. En effet, la question des rumeurs qui circulent dans les villages « indigènes » autour de l'année du Centenaire me semble être une piste de recherche fondamentale à exploiter pour répondre à ma problématique sur la réaction des « indigènes » face aux commémorations de 1930. C'est un phénomène qui a déjà été évoqué par Charles-Robert Ageron en son temps²⁴⁶ et remis sur le tapis très récemment par Jan C. Jansen²⁴⁷ mais qui n'a jamais été exploité en tant que tel. Si j'arrive l'année prochaine à rassembler suffisamment de documents d'archives évoquant ces rumeurs, je pense pouvoir apporter de nouveaux éléments à la question de la réception du Centenaire par les populations colonisées. Il s'agirait de focaliser mon analyse sur un groupe social qui dépasse les élites urbaines « indigènes » qui ont les moyens de s'exprimer et dont les positions par rapport au Centenaire sont finalement assez connues. Analyser ces rumeurs serait une façon d'étudier une forme de réaction plus populaire, moins politisée et finalement plus ancrée dans la réalité vécue par cette « population musulmane » que les « indigènes » éduqués prétendent représenter. Il y a cependant un biais incontestable qui réside dans la rareté des sources : ces rumeurs ne peuvent être connues que par les rapports de surveillance émanant des autorités françaises. Cela nous rend tributaires de ce que les agents des renseignements ont bien voulu noter et transmettre, et qui a survécu aux opérations de sélection successives des archives pour finir dans un carton des ANOM. Malgré ce biais incontestable, il s'agit là d'une piste de recherche que je tiens à essayer d'exploiter l'année prochaine. Une phrase de Jan C. Jansen m'encourage à le faire : « À la fin de l'année 1929 et pendant les fêtes en 1930, ces bruits touchent un périmètre énorme, recouvrant, pour le moins, de grandes parties de l'Algérie occidentale et centrale et rendant futiles les efforts faits pour en déterminer l'origine précise »²⁴⁸. Pourquoi ignorer un phénomène d'une telle ampleur ?

Les fonds des préfectures d'Oran et de Constantine (ORAN et CONST) regroupent les mêmes types de documents que celui de la préfecture d'Alger que je viens de décrire. Il faudra donc que je fouille de façon beaucoup plus approfondie ces fonds que j'ai assez peu dépouillés cette année, afin d'y chercher des traces de potentielles réactions « indigènes » aux célébrations du Centenaire. De la même façon que pour la préfecture d'Alger, les archives qui sont conservées dans ces fonds ont une dimension plus locale et c'est ici notamment que je devrai chercher des documents mentionnant les rumeurs qui circulent dans les douars. Les fonds des préfectures d'Oran et de Constantine sont assez difficiles à explorer car leur mode de classement n'est pas le même que

préfet du département d'Alger datée du 30 mars 1929 et reçue le 3 avril 1929.

246 AGERON, Charles-Robert, 1979, *op.cit.*, p. 409.

247 JANSEN, Jan C., 2014, « Fête et ordre colonial : Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, p. 67.

248 *Ibid.*, p. 67.

celui des autres fonds. Il s'agit de séries continues c'est-à-dire que tous les cartons qui en dépendent sont cotés de la même façon, 92/x pour la préfecture d'Oran, 93/x pour celle de Constantine ; x représentant le numéro du carton consulté. Cette méthode de classement rend la recherche plus compliquée mais il existe cependant des inventaires détaillés en version papier au centre des ANOM à Aix-en-Provence.

2: Les centres d'archives à consulter l'année prochaine

Durant l'année qui vient de s'écouler je ne suis allé consulter qu'un seul centre d'archives, celui des ANOM. Je disposais en effet d'autres sources²⁴⁹ sur lesquelles j'ai préféré me concentrer. J'ai cependant repéré un certain nombre de centres dans lesquels je dois me rendre pour compléter mes sources et disposer de documents variés pour répondre à ma problématique. J'irai consulter l'année prochaine les archives de quatre (et peut-être de cinq) centres :

- Le centre des ANOM à nouveau, puisque comme je l'ai évoqué à plusieurs reprises il me reste un certain nombre d'archives à consulter. J'approfondirai pour commencer l'exploration des fonds que j'ai présentés (GGA, ALGER, ORAN, CONST) afin d'essayer de trouver plus de renseignements sur les réactions des populations « indigènes » au Centenaire, et en particulier sur ces rumeurs qui traversent les villages et qui semblent prophétiser la fin de la domination française sur l'Algérie. J'irai également chercher du côté d'un certain nombre de fonds que je n'ai pas du tout exploités cette année, probablement parce que je n'avais pas encore délimité précisément une problématique lorsque je me suis rendu à Aix-en-Provence au mois de janvier 2014 : il s'agit des fonds « Autres préfectures d'Algérie », « Sous-préfectures d'Algérie », « Communes mixtes d'Algérie » et « Territoires du Sud ». Sans même en avoir conscience, je réalise qu'une sélection s'est opérée dans ma tête lorsque j'ai choisi les cartons à consulter. J'ai préféré me concentrer sur les archives centrales du gouvernement général ainsi que sur celles des trois départements d'Alger, Oran et Constantine, plutôt que d'aller voir du côté des territoires du Sud qui représentent en superficie la très grande majorité du territoire algérien²⁵⁰. Ce faisant, j'exclus de mon analyse les réactions au Centenaire d'une certaine catégorie de la population ce qui est problématique. Je tâcherai d'y remédier l'année prochaine.

249 Voir plus haut : les traces de la propagande coloniale, les ouvrages publiés autour de 1930 et la presse.

250 En 1936 la superficie totale des quatre territoires du Sud est de 1 987 600 km² contre 207 490 km² pour les trois départements de l'Algérie du Nord. Cependant, la population des territoires du Sud s'élève à 633 000 âmes contre 5 977 000 pour l'ensemble des trois départements. Voir COLLOT, Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., Alger, Office des publications universitaires, 1987, p. 47.

- Le centre des Archives nationales de Pierrefitte-sur-Seine conserve les archives publiques de la Révolution française de 1789 à nos jours. L'Algérie étant rattachée depuis octobre 1870 au ministère de l'Intérieur (elle dépendait avant du ministère de la Guerre)²⁵¹, il pourrait être intéressant de chercher à Pierrefitte-sur-Seine des documents sur l'attitude des « indigènes » face aux commémorations du Centenaire. S'il en existe, cela me permettrait de retracer la chaîne des renseignements français : les documents que l'on trouve dans les fonds des préfectures ont une importance moindre puisqu'ils n'ont pas été transmis au gouvernement général ; ceux conservés dans le fonds GGA ont une importance relative puisqu'ils sont le signe d'une prise en charge de telle ou telle question par l'administration centrale ; ceux conservés aux Archives nationales ont remonté du gouvernement général d'Alger au ministère de l'Intérieur à Paris, ils ont donc passé encore une fois une forme de sélection, seules les informations importantes remontant à Paris. Le terme « importance » est évidemment entendu au sens des autorités françaises, tous niveaux confondus. Voir ce qui est important aux yeux de qui est également une façon d'analyser le fonctionnement de la société et des institutions algériennes des années 1930.

- Les archives du Service historique de la défense (SHD) basées à Vincennes, qui me permettraient peut-être de trouver des documents relatifs aux territoires du Sud toujours placés sous autorité militaire en 1930²⁵². En combinant ces potentielles archives avec celles du fonds « Territoires du Sud » des ANOM, je pourrais avoir des renseignements sur l'attitude des populations des territoires du Sud, régions isolées, pour la plupart désertiques et marginalisées, face au Centenaire de l'Algérie. Avant même de parler de réactions, il serait intéressant de voir si les « indigènes » de ces territoires étaient au courant du déroulement du Centenaire.

- Les archives de la Préfecture de Police de Paris (PPP) situées au Pré Saint-Gervais à côté de Paris, dans lesquelles je compte chercher des rapports de renseignement concernant l'activité des émigrés algériens à Paris au moment du Centenaire²⁵³. L'Étoile nord-africaine (ENA) de Messali Hadj étant implantée dès 1926 dans la capitale au sein des milieux d'émigrés algériens, il serait intéressant de voir si ceux-ci se sont sentis concernés par la célébration du Centenaire et s'ils ont eu

251 *Ibid.*, p. 5 : « En octobre 1870, l'Algérie est confiée à l'autorité d'un gouverneur général civil qui relève du ministère de l'Intérieur ».

252 *Ibid.*, p. 45 : « Les territoires du Sud forment une entité administrative séparée, dotée de la personnalité juridique et d'un budget propre (décret du 30 décembre 1903). A la tête de chacun des quatre territoires, est placé un officier supérieur nommé par décret sur présentation du gouverneur général. Cet officier, sous l'autorité du gouverneur de l'Algérie, exerce les attributions d'un préfet ».

253 En 1925 un service spécial chargé de la surveillance et de l'assistance des « indigènes » est créé par la Ville de Paris : la Brigade nord-africaine (BNA). Voir ROSENBERG, Clifford, « La politique musulmane en métropole dans l'entre-deux-guerres », dans BOUCHÈNE, Abderrahmane [et al.], *op.cit.*, pp. 375-380.

une quelconque réaction, d'autant plus que l'ENA est l'un des seuls groupes politiques à avoir explicitement condamné le Centenaire²⁵⁴.

- Les archives laissées en Algérie par les autorités françaises au moment de l'indépendance du pays en 1962. Je ne suis pas encore assez renseigné sur le fonctionnement des archives algériennes (notamment sur leur accessibilité) pour pouvoir affirmer que je les consulterai l'année prochaine, mais il serait intéressant de voir s'il y a des traces dans ces archives dites « de gestion » du Centenaire de l'Algérie en général, et de la réaction des « indigènes » face à l'événement en particulier. Ces archives pourraient constituer le dernier maillon de la chaîne des renseignements français : après le ministère de l'Intérieur, après le gouvernement général et après les préfectures des trois départements, on se trouve ici au niveau le plus local et le plus précis. Il s'agit *a priori* de documents relatifs à la vie quotidienne, à la gestion concrète des affaires de la société algérienne. Il n'est absolument pas dit qu'il y ait des traces quelconques du Centenaire de l'Algérie, mais c'est une piste de recherche que je n'écarte pas.

254 Voir KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne. 1919-1951. Tome I : 1919-1939*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1981 (2ème édition), p. 254.

CHAPITRE III.
AVANCEMENT ET PISTES DE RECHERCHE

A. Plan détaillé prévisionnel

En l'état actuel de mes recherches, je prévois de suivre trois grandes lignes directrices en Master 2 pour répondre à la problématique suivante : de quelles manières ont réagi les populations « indigènes » aux représentations coloniales qui s'expriment de façon exacerbée lors des commémorations du Centenaire de l'Algérie en 1930 ?

I – La propagande du Centenaire de l'Algérie : une trace révélatrice des représentations coloniales de 1930 sur les « indigènes »

1. Une propagande massive et diversifiée à destination d'un public métropolitain

2. Le sens de la représentation iconographique des « indigènes » dans la propagande du Centenaire de l'Algérie

2.1. Les cartes postales de propagande, reflet des représentations coloniales sur l'« indigène »

2.2. Les autres représentations iconographiques de l'« indigène » dans la propagande du Centenaire : affiches, presse, etc.

3. Les représentations coloniales de l'« indigène » dans les autres supports de la propagande

II – Place, rôle et fonction symbolique des « indigènes » mis en scène par les Européens dans les manifestations du Centenaire de l'Algérie

1. Qui sont les « indigènes » exhibés par les organisateurs du Centenaire ?

2. La place et la visibilité des « indigènes » dans les manifestations du Centenaire

3. La fonction symbolique de la présence des « indigènes » dans les manifestations du Centenaire

III – Les populations « indigènes » face aux représentations coloniales d'elles-mêmes et à leur mise en scène dans les manifestations du Centenaire de l'Algérie

1. Les populations « indigènes » ont-elles été confrontées aux manifestations et à la propagande du Centenaire ?

2. L'attitude ambiguë des élites politiques et religieuses « indigènes » face au Centenaire : entre soumission et revendication

3. Les réactions populaires au Centenaire de l'Algérie

B. Commentaire du plan détaillé

Le plan que je viens de présenter est purement prévisionnel pour l'année prochaine et correspond à l'état actuel de mes recherches. Il reflète ce que j'ai pu lire, voir et analyser dans les sources que j'ai consultées. Comme je l'ai précisé dans ma deuxième partie²⁵⁵ je ne me suis pas rendu cette année dans d'autres centres d'archives que celui des ANOM puisque j'ai privilégié l'analyse d'autres sources, en particulier celles qui relèvent de la propagande coloniale mobilisée à l'occasion du Centenaire de l'Algérie. Il est donc tout à fait possible qu'en découvrant d'autres sources l'année prochaine ma recherche évolue et, cela va de soi, mon plan également. Il me semble important de justifier brièvement les raisons pour lesquelles j'ai choisi d'organiser ma recherche selon les trois axes que j'ai présentés.

La première partie – la propagande du Centenaire de l'Algérie : une trace révélatrice des représentations coloniales de 1930 sur les « indigènes » – a pour objectif de préciser le contenu de l'idéologie *officielle* des Européens d'Algérie, c'est-à-dire celle de l'élite qui gouverne la colonie et qui organise le Centenaire. Les discours que tiennent les Européens sur les « indigènes » et les

²⁵⁵ Voir chapitre II.

représentations qu'ils s'en font au moment du Centenaire ont déjà été analysés, en particulier par le biais de la littérature qui est révélatrice à cet égard²⁵⁶. L'idée de cette partie est de prendre la propagande du Centenaire comme un *indicateur* des représentations coloniales actives et bien ancrées dans les schémas d'interprétation de la société algérienne propres aux Européens. Étudier la propagande coloniale et notamment celle qui passe par l'image permet de diversifier les sources et de s'éloigner d'une analyse des représentations coloniales des « indigènes » que l'on perçoit dans la littérature. Il me semble pertinent de mettre en relation mes propres résultats avec ceux de Christiane Achour et Simone Rezzoug par exemple²⁵⁷, qui avancent des pistes intéressantes sur la perception de l'Autre « indigène » par les Européens d'Algérie en 1930. L'intérêt de cette partie n'est donc pas tant de voir l'impact qu'a pu avoir la propagande du Centenaire sur les populations « indigènes » puisque comme je le préciserai dans la première sous-partie il s'agit d'une propagande qui vise principalement un public métropolitain, mais plutôt de comprendre à travers l'analyse de ces sources la façon dont les Européens d'Algérie percevaient les « indigènes ». C'est en ce sens que j'aborde la propagande du Centenaire comme un *indicateur* ou comme une *trace révélatrice* des représentations coloniales dominantes parmi l'élite gouvernante en 1930.

Dans la deuxième partie – place, rôle et fonction symbolique des « indigènes » mis en scène par les Européens dans les manifestations du Centenaire de l'Algérie – j'étudierai la présence physique et symbolique des « indigènes » dans les nombreuses manifestations qui se déroulent entre janvier et juin 1930. Il faut tout d'abord avoir conscience que les « indigènes » que l'on voit participer aux manifestations du Centenaire (qu'il s'agisse de ceux qui délivrent une performance comme lors des simulations de fantasias par exemple, ou de ceux qui assistent aux fêtes de par leur fonction officielle de représentants autoproclamés de la population musulmane) ont fait l'objet d'une sélection rigoureuse de la part de l'administration coloniale. Ainsi, il sera intéressant de se pencher sur ce processus de sélection pour déterminer qui sont les « indigènes » que les Européens souhaitent montrer à la métropole. La place physique qu'ils occupent est révélatrice de l'importance que leur donnent les Européens : leur position par rapport à la scène, le nombre de représentants « indigènes » par rapport aux Européens, la façon dont ils sont habillés, etc. Cet aspect sera analysé par le biais des Films d'actualité dont je dispose²⁵⁸ mais également je l'espère par les archives du Centenaire de l'Algérie que l'on peut trouver aux ANOM et qui devraient donner des informations

256 Voir chapitre I, pp. 47-49.

257 ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 75-94.

258 Voir chapitre II, p.57.

sur la mise en scène des représentants « indigènes » par les organisateurs de l'événement. La place symbolique est plus complexe à analyser mais il s'agit de voir le sens que donnent les Européens aux interventions des « indigènes » qu'ils *exhibent* – ce terme me semble approprié puisque le Centenaire consiste véritablement en une mise en scène de l'Algérie coloniale par l'élite gouvernante à destination de la métropole²⁵⁹. La population « indigène » est ainsi *représentée* dans les fêtes du Centenaire par la présence de ces intervenants. Cette présence ne peut se comprendre que si elle est mise en relation avec le discours officiel de l'élite coloniale sur la soumission, le loyalisme et la « conquête des esprits et des cœurs des Indigènes »²⁶⁰ qui est à ses yeux l'une des plus grandes réussites de la « mission civilisatrice » française.

La dernière partie enfin – les populations « indigènes » face aux représentations coloniales d'elles-mêmes et à leur mise en scène dans les manifestations du Centenaire de l'Algérie – analysera les différentes réactions « indigènes » aux commémorations de 1930 dont on trouve encore des traces aujourd'hui. L'objectif est de déterminer si tout le discours colonial sur les « indigènes » que j'aurai pris soin de détailler dans les deux premières parties a entraîné un mouvement de réaction chez ces populations. Avant cela, il me faudra déterminer dans quelle mesure les populations « indigènes » ont été confrontées aux manifestations du Centenaire qui, comme je l'ai dit en introduction²⁶¹, restent localisées dans les grandes villes littorales et notamment à Alger c'est-à-dire aux endroits où la population « indigène » est la moins nombreuse. Cette étape est un préalable nécessaire qui me permettra d'estimer grossièrement la proportion des « indigènes » qui ont vu et vécu les manifestations du Centenaire. Je me pencherai ensuite plus en détail que ne l'ont fait les études déjà existantes²⁶² sur les réactions de l'élite politique et religieuse « indigène » à travers la presse et les ouvrages que leurs membres publient. Je qualifie cette attitude d'*ambiguë* car l'élite francisée Jeune Algérienne occupe une position d'entre-deux : d'un côté elle ne cesse d'affirmer sa loyauté, sa soumission et son attachement à la France et approuve en ce sens les commémorations de la conquête de l'Algérie²⁶³ mais de l'autre elle profite de sa tribune qu'est la presse pour avancer

259 Voir CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord : cultures coloniales en France (XIXe-XXe siècles)*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.

260 MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 21.

261 Voir l'introduction de ce mémoire, pp. 13-15.

262 Comme celle de M. Kaddache qui reste pourtant aujourd'hui encore l'une des plus complètes. Voir KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne. 1919-1951. Tome I*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1981 (2ème édition), pp. 237-270.

263 Pour ne donner qu'un exemple parmi tant d'autres, voici l'extrait d'un article publié dans le journal « indigène » assimilationniste *At-Takadoum* qui relate la cérémonie au cours de laquelle le docteur Bentami, l'un des dirigeants du mouvement Jeune Algérien, s'est vu remettre la Légion d'Honneur. Dans cet article, l'auteur anonyme reproduit un télégramme signé par un certain Boumedine qui entend représenter selon ses termes les « élus et notables musulmans » et qui est envoyé au gouverneur général Pierre Bordes à la veille des premières manifestations du Centenaire : « Ils [les élus et notables musulmans] vous prient vouloir bien transmettre à M. le Président du Conseil,

ses revendications visant à améliorer la situation des « indigènes » algériens par l'octroi de réformes politiques, juridiques, sociales et économiques. Les oulémas réformistes quant à eux reprennent dans une moindre mesure cette ambiguïté puisqu'ils affirment également leur attachement à la souveraineté française tout en condamnant la dépersonnalisation des musulmans algériens. Enfin, comme je l'ai dit plus haut²⁶⁴, je compte me pencher sur une forme plus populaire de réactions « indigènes » aux fêtes du Centenaire qu'a relevé Jan C. Jansen en 2014²⁶⁵ : l'existence de rumeurs qui circulent dans les villages « indigènes » au cours des six mois de commémoration du Centenaire et qui semblent prédire la fin de la domination française en Algérie. Cette analyse fera l'objet de ma dernière sous-partie.

C. Rédaction d'une partie du plan détaillé : I.2.1. Les cartes postales de propagande, reflet des représentations coloniales sur l'« indigène »

J'ai choisi de développer certains éléments de cette sous-partie de mon plan détaillé qui est celle pour laquelle j'ai le plus exploité les sources. Cependant, je ne vais pas délivrer ici une analyse complète des 280 cartes postales de propagande²⁶⁶. Il y a de nombreux aspects de ces sources qui pourraient être analysés et je continuerai à les utiliser l'année prochaine. Il s'agit ici simplement de présenter ce corpus de sources iconographiques, la méthode de traitement pour laquelle j'ai opté ainsi qu'un certain nombre de tendances générales que l'on peut tirer de l'analyse de ces images.

a) Présentation critique du corpus de sources et intérêt de l'analyse iconographique

Les deux-cent quatre-vingt cartes postales de propagande du Centenaire qui sont en libre accès sur le site internet <http://gallica.bnf.fr> constituent une source inédite que peu d'auteurs ont eu l'occasion de mobiliser dans leurs travaux sur le Centenaire de l'Algérie²⁶⁷. J'ignore si elles ont été

ministre intérieur, et à M. le Président de la République, hommage déférent leur indéfectible loyalisme et leur amour profond pour mère-patrie dont fêtes Centenaire consacreront bientôt solennellement œuvre magnifique accomplie dans ce pays pour le grand bien des populations indigènes et la gloire de la France, qui a su affirmer avec tant d'éclat son génie civilisateur sur la terre d'Afrique. ». Source : article intitulé « Une grande manifestation en l'honneur du Docteur Bentami promu Officier de la Légion d'Honneur. Une préface aux fêtes du Centenaire », anonyme, *At-takadoum*, n°131, 01/01/1930, BnF.

264 Voir chapitre II, pp. 66-67.

265 JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial : Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 », dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, pp. 61-76.

266 Voir chapitre II, sous-partie blabla, pp. 55-56.

267 Parmi les ouvrages que j'ai consulté, je n'en ai trouvé mention que dans le livre de Nabila Oulebsir : OULEBSIR, Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, p. 262. Ce travail ne fait que mentionner l'existence de ces cartes postales, sans les analyser.

mises à disposition du public récemment, ce qui expliquerait l'absence de traitement de ces sources par les historiens alors même qu'elles permettent de préciser le contenu de l'idéologie coloniale en Algérie en 1930. L'analyse d'un corpus iconographique apporte des informations supplémentaires que ne donne pas une analyse littéraire. En effet, l'image possède une force spécifique en tant qu'outil de propagande : elle frappe les esprits – tous les esprits, et non pas seulement ceux des lettrés – et permet à celui qui les utilise à des fins de propagande de diffuser des messages clairs, sans ambiguïté et emplis de symboles. Il s'agit d'un outil de propagande fort auquel ont recours les autorités coloniales françaises.

Dans le cas du Centenaire de l'Algérie, ces nombreuses cartes postales sont utilisées de façon assumée par les organisateurs : le Commissaire général du Centenaire Gustave Mercier affirme que « la propagande par cartes postales, artistique et efficace, a été largement utilisée par le Commissariat Général du Centenaire »²⁶⁸. Comme je l'ai précisé plus haut dans mon mémoire²⁶⁹, les photographies qui figurent sur les cartes postales de propagande n'ont pas été prises pour l'occasion mais ont été sélectionnées parmi les clichés mis à la disposition du gouvernement général par le Service photographique du gouvernement général. Comme l'indique Jean-Claude Seguin, maître de conférences en cinéma à l'Université Lumière Lyon II, il s'agit d'un organisme qui « a pour vocation de faire connaître les territoires et les richesses de la colonie »²⁷⁰ et dont la mission principale est de « créer une vaste collection de clichés qui constitue une sorte de bibliothèque des lieux intéressants de la colonie, qu'il s'agisse de tourisme, d'économie agricole, industrielle ou d'art berbère »²⁷¹. Le Service photographique a donc une mission claire de propagande qu'il mène à bien puisque J.-C. Seguin précise qu'« en cinq ans de 1919 à 1924, 2904 photographies et 38 bandes cinématographiques seront ainsi cataloguées »²⁷².

L'origine de ces photographies puisées dans le catalogue du Service photographique par les autorités coloniales pour faire la publicité du Centenaire de l'Algérie en métropole a deux implications qu'il faut mentionner. Tout d'abord, la date de la prise des clichés n'étant pas mentionnée sur les cartes postales, cela implique que certaines de ces photographies peuvent avoir été prises dix années auparavant puisque la collection des clichés du Service débute en 1919. Ainsi, ces cartes postales ne montrent pas nécessairement l'Algérie de 1929-1930 qui est celle que les autorités coloniales souhaitent mettre en scène avec le Centenaire. Cette remarque peut paraître futile mais dans un contexte colonial comme celui de l'Algérie entre les deux guerres mondiales, le contexte évolue très rapidement et il est tout à fait envisageable que certaines réalités montrées par

268 MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 145.

269 Voir chapitre II, pp. 55-56.

270 SEGUIN, Jean-Claude, *Alexandre Primo ou les énigmes de la lumière*, Paris, L'Harmattan, 1999, p. 236.

271 *Ibid.*, p. 237.

272 *Ibid.*, p. 238.

les clichés de 1919 n'existent plus en 1929-1930. La seconde implication est la suivante : les photographes qui créent la collection de clichés du Service sont investis d'une mission précise par le gouvernement général. Il ne s'agit pas de photographes parcourant la colonie et immortalisant par l'image les réalités auxquelles ils sont confrontés. Comme le précise J.-C. Seguin, les photographies « servent une idée ; le photographe doit totalement s'effacer face à la mission dont il se sent investi »²⁷³. Cette mission relève comme je l'ai dit de la propagande. L'objectif est d'avoir à disposition des clichés qui, comme dans le cas des cartes postales de propagande du Centenaire, servent à faire la publicité de la colonie en montrant tous les côtés potentiellement attirants aux yeux d'un public ciblé – en l'occurrence les métropolitains. Sachant cela, on peut être définitivement assuré que les cartes postales de propagande du Centenaire ne sont que le reflet de ce que les autorités coloniales souhaitent montrer de l'Algérie à la métropole. Même si cela relève presque de l'évidence, il ne s'agit pas d'un tableau représentatif de la colonie mais bien de la façon dont les Européens d'Algérie se la *représentent*. Les clichés que je vais analyser sont donc fidèles aux conceptions et aux représentations coloniales qui structurent les mentalités des organisateurs du Centenaire, en particulier celles sur les « indigènes » qui, comme je le montrerai plus loin, sont très présents sur les cartes postales. Cela justifie de prendre les cartes postales de propagande comme un reflet des représentations coloniales sur les « indigènes ».

Les deux-cent quatre-vingt cartes postales ont été un outil de propagande majeur aux mains des organisateurs du Centenaire qui y ont fait un recours massif. En effet, Gustave Mercier indique que chacune a été imprimée à cinq mille exemplaires (soit un total de un million quatre-cent mille cartes postales) et qu'elles ont été réparties en quatorze pochettes de vingt cartes postales qui ont été « distribuées dans toute la France et à l'Étranger aux principales organisations de transport et de tourisme, aux chambres de commerce, aux grands groupements économiques, aux grandes écoles, etc. »²⁷⁴. Il s'agit d'une opération de propagande originale pour l'Algérie de 1930 comme le souligne Jacques Cantier : « l'aspect novateur de la propagande du centenaire tient à l'utilisation de l'image comme support publicitaire à grande échelle »²⁷⁵. G. Mercier nous indique l'existence de deux-cent quatre-vingt cartes postales, mais il faut préciser qu'en réalité chacune des quatorze pochette débute par une carte supplémentaire – représentant systématiquement une ruine – qui n'est pas comptabilisée. Il y a donc eu en réalité non pas deux-cent quatre-vingt mais deux-cent quatre-vingt-quatorze cartes éditées. Les documents disponibles sur le site de la BnF²⁷⁶ ne sont pas tout à fait

273 *Ibid.*, p. 254.

274 MERCIER, Gustave, *op.cit.*, p. 145.

275 CANTIER, Jacques, *op.cit.*, p. 238.

276 [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467>

complets. Sur les quatorze séries, deux ne sont pas complètes (moins de vingt-et-une cartes) : la série sur Oran à laquelle manquent deux cartes et celle sur Djemila et Timgad où quatorze cartes postales sont manquantes. Cependant, l'objectif de cette dernière série étant de montrer le patrimoine antique pré-islamique de l'Algérie ces quatorze cartes manquantes ne constituent pas de véritable problème. Il s'agit de ruines romaines telles que des fontaines ou des théâtres par exemple dont l'analyse ne m'aurait pas apporté beaucoup par rapport aux représentations coloniales des « indigènes ». Quoi qu'il en soit, en incluant les photographies de ruines qui ouvrent les quatorze pochettes et en retirant ces seize photographies manquantes des deux-cent quatre-vingt-quatorze cartes postales totales, je me retrouve avec deux-cent soixante-dix-huit documents iconographiques à analyser.

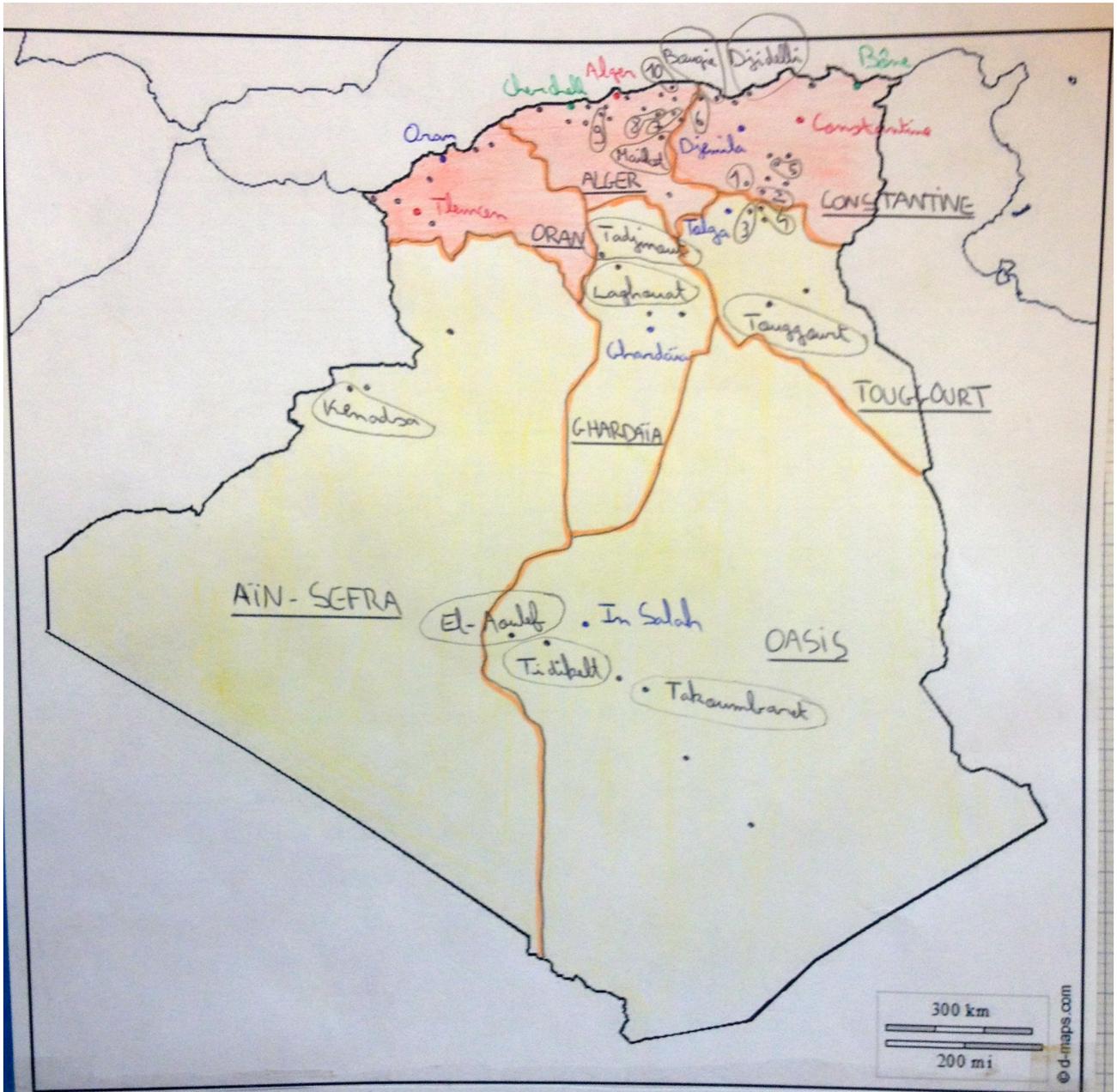
Les cartes postales sont donc constituées au recto d'une photographie, et au verso d'une légende inscrite en bas à gauche (les légendes de toutes les cartes postales sont reproduites sur Gallica, dans une notice liée aux documents iconographiques), d'un en-tête qui est le même pour toutes les cartes (« L'Algérie. Terre accueillante, aux sites inoubliables, au climat idéal, vous convie aux fêtes de son Centenaire en 1930. », ce qui confirme une fois de plus l'objectif publicitaire) ainsi que d'un logo qui porte la mention « S.P.G.A. » qui correspond très probablement à Service photographique du gouvernement de l'Algérie, ce qui confirme l'origine des clichés²⁷⁷. Elles sont divisées comme le mentionne G. Mercier en quatorze pochettes, que j'appellerai désormais séries. Il s'agit des séries suivantes : Scènes et types (A) ; Scènes et types (B) ; Alger (A) ; Alger (B) ; Oran ; Tlemcen ; Constantine (A) ; Constantine (B) ; Kabylie ; Aurès ; Le M'Zab et les oasis ; Le grand désert ; Villes romaines du littoral ; Djemila et Timgad.

b) Quelle Algérie est représentée sur les cartes postales ?

Dans la grande majorité des cas, la légende indique la ville dans laquelle a été prise la photo : sur les deux-cent soixante-dix-huit photos, seules cinquante-trois ne portent pas la mention de la ville. On ne peut pas être totalement assuré de l'exactitude de ces indications : les photos peuvent avoir été prises n'importe où sans que l'on ait aucun moyen de le savoir. Je ne pense pas que ce biais potentiel soit très grave dans la mesure où ce qui importe dans le cadre de ma problématique ce sont les représentations que se font les Européens de l'Algérie et des « indigènes ». Les cartes postales constituent de toute manière une mise en scène et ne reflètent pas la réalité.

²⁷⁷ Voir annexe n° 2, p. 118.

Avant de procéder à une analyse du contenu des cartes postales de propagande, j'ai souhaité déterminer quelles parties de l'Algérie étaient mises en scène par les propagandistes. Cela permet de réaliser ce que les autorités coloniales souhaitent montrer de la colonie à la métropole, en gardant à l'esprit que l'objectif du Centenaire de l'Algérie est, dans une large mesure, de convaincre la métropole d'amplifier la colonisation. Pour deux-cent vingt-cinq des deux-cent soixante-dix-huit cartes postales (soit 80% des cartes) la ville de prise du cliché est indiquée. J'ai donc relevé systématiquement le nom de ces villes, comptabilisé le nombre de fois où chacune apparaissait dans le corpus de cartes postales et j'ai décidé de cartographier le résultat afin de mieux prendre conscience de la répartition géographique des prises de vue. Le résultat est le suivant :



Répartition géographique des prises de rue mobilisées
pour les cartes postales de propagande du Centenaire

Répartition géographique des prises de vue militaires
pour les cartes postales de propagande du Centenaire

ALGER

Nom du département ou du Territoire du Sud



Départements français d'Algérie



Territoires du Sud, placés sous autorité militaire



Frontières des départements et Territoires du Sud

- Constantine Villes montrées par 20 à 30 cartes postales
- Bône Villes montrées par 10 à 19 cartes postales
- Oran Villes montrées par 5 à 9 cartes postales
- Bougie au • 1 Villes montrées par 2 à 4 cartes postales

- | | |
|-----------------------|----------------------|
| 1: El-Kantara | 6: Toudja |
| 2: Raoufi + Béni Saïb | 7: Tassouint d'Amran |
| 3: Biskra | 8: Medtras |
| 4: Oustina | 9: Blida |
| 5: Tagaout + T'Koul | 10: Tuggurt |

Villes montrées par 1 carte postale :

- département d'Oran: Port-Say, Nedroma, Crampel, Hammam Ben Hadjar, Mastaganem, Inkermann
- département d'Alger: Tenes, Miliana, Chiffa, Montebello, Boufarik, Orna, Maison-Carrée, Palestro, Tizi-Ouzou, Fort-National, Abdjadar, Ben-Souda
- département de Constantine: Mansouria, Philippeville, Batna, Boumia, Timgad, Bellikoud
- territoire d'Ain-Sefra: Aïn-Sefra, Caland-Bedjan
- territoire de Chendjia: Berrian, El-Guennara
- territoire de Touggaout: Sidi-Okba, El-Oned
- territoire des Oasis: In Belran, Tesnan, Ataker

Le résultat est assez net : on constate une sur-représentation des villes appartenant aux trois départements français au détriment des territoires du Sud qui sont largement marginalisés. Trois villes sont montrées par vingt à trente cartes postales : Alger, Constantine et Tlemcen. Ce résultat n'est pas particulièrement surprenant dans la mesure où deux des quatorze séries de cartes postales sont consacrées à Alger, deux autres à Constantine et une à Tlemcen. Cependant, une série est également consacrée à Oran qui n'est pourtant pas sur-représentée. Cela s'explique par le fait que la série Oran met également en scène d'autres villes du département, pas seulement la préfecture. Bône et Cherchell sont montrées par dix à dix-neuf cartes, tandis qu'Oran, Djemila, Tolga, Ghardaïa et In Salah par cinq à neuf. On peut ainsi nuancer le constat que je viens de faire : les territoires du Sud ne sont pas ignorés par les propagandistes. Ils sont tous montrés par au moins quelques cartes postales et des villes comme In Salah (territoire des Oasis), Ghardaïa (territoire de Ghardaïa) ou Tolga (territoire de Touggourt) apparaissent sur cinq à neuf cartes.

Globalement, les villes montrées par les cartes postales appartiennent donc plutôt au territoire algérien largement pénétré par la colonisation. L'Algérie du *bled*, pour reprendre les termes de Kamel Kateb²⁷⁸, est mise de côté ce qui reflète la façon dont les Européens appréhendent la colonie dans le cadre du Centenaire. Comme je l'ai évoqué dans mon introduction, les territoires du Sud sont en effet marginalisés au cours des commémorations et s'ils sont mis à l'honneur durant les premiers mois, il ne s'agit que de manifestations de moindre importance aux yeux des organisateurs de l'événement²⁷⁹.

c) Croiser les analyses quantitative et qualitative : quels éléments de l'Algérie coloniale sont représentés et comment sont-ils représentés ?

Afin de tirer de ces cartes postales des renseignements sur les représentations coloniales des « indigènes » et de caractériser ces représentations, il me semble pertinent et nécessaire de procéder à une double analyse, à la fois quantitative et qualitative. En effet, ces deux types d'approches se complètent car elles n'apportent pas les mêmes informations.

L'analyse quantitative des cartes postales telle que je l'entends vise à dégager les grandes lignes de ce que l'on peut voir figurer sur ces photographies et donc de l'image de l'Algérie que les coloniaux entendent donner à la métropole. Ce type d'analyse permet de caractériser dans sa globalité le message politique contenu dans ce corpus iconographique. Il s'agit de déterminer avec le plus de précision possible les éléments de l'Algérie qui sont représentés et notamment, dans le

278 KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, p. 93

279 Voir l'introduction de ce mémoire pp. 13-15.

cadre de ma problématique, voir la place qu'occupent les éléments « indigènes » au sein de ce corpus. En termes méthodologiques, cela implique de traiter ces sources de façon sérielle en faisant des statistiques générales et donc de créer des catégories caractérisant les différents aspects de l'Algérie montrés par les cartes postales. J'ai décidé de créer dix catégories qui correspondent selon moi aux différents aspects de l'Algérie que souhaitent montrer les organisateurs du Centenaire. Pour chaque catégorie la réponse est soit « oui », soit « non ». Il s'agit des catégories suivantes :

- Présence d'« indigènes »
- Présence d'Européens
- Valorisation de la nature et des paysages
- Valorisation du patrimoine historique pré-islamique
- Valorisation du patrimoine historique « indigène »
- Valorisation de l'impact européen
- Mode de vie « indigène » : quartiers « indigènes » des villes européennes
- Mode de vie « indigène » : villages ruraux
- Mode de vie « indigène » : activités « indigènes »
- Mode de vie « indigène » : portraits « indigènes »

Quelques précisions sont nécessaires. Il faut tout d'abord mentionner qu'une même carte postale peut rentrer dans plusieurs catégories. Ce n'est pas vrai pour toutes les catégories (une même photographie ne peut pas montrer à la fois les quartiers « indigènes » des villes européennes et les villages ruraux par exemple) mais il est tout à fait possible d'avoir sur une même carte postale présence d'« indigènes » et valorisation du patrimoine historique « indigène » par exemple. Ensuite, il faut préciser que ce processus de construction de catégories relève de mes propres choix et que ceux-ci sont forcément en partie arbitraires. Bien que j'aie cherché à diviser de la façon la plus neutre possible les différents éléments représentés sur ces cartes postales, cette division n'aurait probablement pas été faite de la même manière par quelqu'un d'autre. Créer des catégories revient inévitablement à schématiser le réel, ce qui crée un écran entre la source et l'analyse qui en est faite. Les résultats restent révélateurs mais il est important d'apporter cette précision. Enfin, certaines catégories méritent d'être précisées. Si les catégories présence d'« indigènes », présence d'Européens, valorisation de la nature et des paysages ou mode de vie « indigène » : portraits parlent d'elles-mêmes, les autres nécessitent une brève explication :

- Valorisation du patrimoine historique pré-islamique : cette catégorie regroupe presque exclusivement des ruines romaines. De nombreuses cartes postales font figurer ce patrimoine antique qui est l'un des fondements de l'identité des Européens d'Algérie qui leur sert à justifier la domination française en Algérie en créant une continuité entre l'Empire romain qui s'étendait jusqu'en Afrique du Nord et l'Empire colonial français²⁸⁰. Cette catégorie ne regroupe cependant pas que des éléments du patrimoine romain : on y trouve par exemple une carte postale du Tombeau de la Chrétienne, mausolée royal numide (berbère) antique.
- Valorisation du patrimoine historique « indigène » : il s'agit de mosquées, de mausolées, de constructions « indigènes » en tout genre.
- Valorisation de l'impact européen : il s'agit des photographies montrant l'occidentalisation des grandes villes algériennes (les grandes avenues, les ports, etc.).
- Mode de vie « indigène » : quartiers « indigènes » des villes européennes : il s'agit des photographies montrant les quartiers où les « indigènes » sont regroupés dans les villes dominées par les Européens, à l'image de la Casbah d'Alger par exemple.
- Mode de vie « indigène » : villages ruraux : il s'agit des villages largement peuplés d'« indigènes » dans des zones où la colonisation européenne n'a pas beaucoup pénétré.
- Mode de vie « indigène » : activités « indigènes » : un certain nombre de cartes postales représentent les activités caractéristiques des « indigènes » (ou ce qu'ils pensent l'être), qu'il s'agisse d'activités culturelles (tam-tam, fantasias, danses, etc.) ou professionnelles (boucheries, ateliers de tissage, etc.).

L'analyse quantitative des deux-cent soixante-dix-huit cartes postales donne des résultats qui peuvent paraître assez surprenants :

280 Voir par exemple JANSEN, Jan C., « Die Erfindung des Mittelmeerraums im kolonialen Kontext. Die Inszenierung eines „lateinischen Afrika“ beim „Centenaire de l'Algérie française“ 1930 », dans SCHENK Benjamin et WINKLER, Martina (dir.), *Der Süden. Neue Perspektiven auf eine europäische Geschichtsregion*, Francfort, New York, Campus, 2007, pp. 175-205.

Catégorie	Réponse « oui »	Réponse « non »
Présence d' « indigènes »	106 (+ 7 incertains)	165
Présence d'Européens	9 (+ 4 incertains)	264
Valorisation de la nature et des paysages	106	172
Valorisation du patrimoine historique pré-islamique	45	233
Valorisation du patrimoine historique « indigène »	55	223
Valorisation de l'impact européen	43	235
Quartiers « indigènes » des villes européennes	16	262
Villages ruraux « indigènes »	37	241
Activités « indigènes »	68	210
Portraits « indigène »	18	260

Le premier résultat à relever est celui de la disproportion entre la présence d'« indigènes » (106 cartes postales + 7 où il n'est pas totalement clair s'il s'agit ou non d'« indigènes ») et celle d'Européens (9 + 4 incertains). Ces derniers sont pratiquement absents des cartes postales et lorsqu'ils figurent c'est uniquement au milieu d'une foule dans les grandes villes européennes. L'objectif de la propagande iconographique du Centenaire n'est donc pas de montrer à la métropole la façon dont vivent les Européens en Algérie. Ce résultat peut paraître surprenant surtout lorsque l'on sait que le Centenaire est une opération par laquelle les autorités coloniales mettent en scène l'Algérie pour convaincre la métropole de la réussite de la colonisation et de la nécessité de la poursuivre et de l'amplifier. De la même façon, seules quarante-trois cartes postales montrent l'impact européen sur l'Algérie, c'est-à-dire l'occidentalisation des villes algériennes. Une fois de plus, on peut constater que la propagande par cartes postales ne cherche pas à montrer la façon dont les Européens se sont réapproprié le patrimoine urbain algérien en modifiant l'organisation des villes et en l'adaptant à la « mode » européenne²⁸¹. Il aurait été *a priori* assez logique que les cartes postales insistent sur cet aspect, ce qui n'est pas le cas.

Les populations « indigènes » sont donc largement plus représentées que les populations européennes. Il ne faut pas manquer de préciser que les cartes postales montrant la nature algérienne et ses paysages sont aussi très nombreuses (cent-six au total) mais elles ne présentent que peu

²⁸¹ Sur ce phénomène voir OULEBSIR, Nabila, *op.cit.*

d'intérêt pour mon analyse. Un autre résultat confirme cette sur-représentation des éléments « indigènes ». Grâce à une fonction du logiciel Excel, on peut calculer le nombre de cartes postales où ne figure aucun élément « indigène », c'est-à-dire où la réponse est « non » pour toutes les catégories suivantes : présence « indigène », patrimoine historique « indigène », quartiers « indigènes » des villes européennes, villages ruraux « indigènes », activités « indigènes », portraits « indigènes ». On trouve seulement cent-vingt-quatre cartes postales où ne figure aucun élément « indigène », donc par soustraction cent-cinquante-quatre où en figure au moins un (au moins une réponse « oui » à l'une de ces catégories). On peut donc affirmer que ce que les organisateurs du Centenaire de l'Algérie souhaitent mettre en valeur dans les cartes postales de propagande, c'est la présence des « indigènes » sur le territoire.

Je ne saurais fournir de véritable explication argumentée et sourcée à cette sur-représentation des « indigènes » mais sachant que les cartes postales sont destinées à faire la publicité de l'Algérie en métropole afin d'attirer les visiteurs, il me semble plausible que les propagandistes du Centenaire aient choisi de montrer l'aspect « exotique » de l'Algérie coloniale plutôt que les grandes villes du littoral qui ressemblent en réalité à des villes françaises²⁸². Faire figurer ces grandes villes était nécessaire pour montrer, dans l'esprit des autorités coloniales, le processus de civilisation de l'Algérie par la France (ce qui justifie les quarante-trois cartes postales qui entrent dans la catégorie Valorisation de l'impact européen) mais il n'était pas envisageable de ne montrer que cette partie de l'Algérie. Le rôle des cartes postales de propagande était de susciter suffisamment de curiosité chez les métropolitains pour qu'ils décident d'entreprendre le voyage jusqu'en Algérie qui était long et probablement assez coûteux. On comprend effectivement que la mise en scène de différents aspects de l'Algérie « indigène », inconnue des métropolitains²⁸³, soit un moyen d'attirer les visiteurs.

Différents éléments « indigènes » sont montrés dans les cartes postales, qui correspondent aux six catégories que j'ai présentées. Les activités « indigènes » sont la catégorie la plus représentée (soixante-huit réponses « oui ») devant le patrimoine historique « indigène » (cinquante-cinq réponses « oui »), les villages ruraux (trente-sept réponses « oui »), les portraits (dix-huit réponses « oui ») et les quartiers « indigènes » des villes européennes (seize réponses « oui »). L'importance de photographies qui représentent ce que j'ai qualifié d'activités « indigènes » – j'entends par là principalement des activités professionnelles ou des divertissements – n'est pas surprenante. En effet, Christiane Achour et Simone Rezzoug ont déjà démontré dans un article de

282 Voir annexe n° 3 : cette carte postale représentant la rue Michelet à Alger ressemble à une grande ville française quelconque et n'a rien de spécifiquement algérien.

283 Comme le montre S. Graebner : GRAEBNER, Seth, « "Unknown and unloved" : The Politics of French Ignorance in Algeria, 1860-1930 », dans LORCIN, Patricia M. E., *Algeria and France, 1800-2000 : identity, memory, nostalgia*, New York, Syracuse University Press, 2006, pp. 49-62.

1985 qu'au sein du discours colonial dominant en 1930, c'est-à-dire du discours des hommes qui organisent le Centenaire de l'Algérie et sa propagande, « parler du colonisé n'est admis que dans des marges bien circonscrites : mets, mots, merveilleux et métiers, mœurs et magies »²⁸⁴. Les cartes postales du Centenaire sont une parfaite illustration de ce phénomène de circonscription du discours colonial sur les « indigènes », comme en témoignent les quelques exemples suivants :

- C. Achour et S. Rezzoug indiquent que la gastronomie est « le seul domaine où une certaine convivialité est possible » chez les indigènes²⁸⁵. Cet aspect est particulièrement visible dans les cartes postales de propagande. En effet, la plupart des « indigènes » qui figurent sur les cartes postales sont représentés d'une telle façon qu'ils ont un air menaçant, mécontent ou renfermé²⁸⁶. Ce n'est pas le cas de la photographie suivante²⁸⁷ qui représente une scène de méchoui conviviale :



- Les auteurs affirment également que « l'artisanat traditionnel avec ses tissages, poteries, bijoux, envahit les bilans et constitue (*sic*) l'essentiel des photographies ou dessins qui décorent

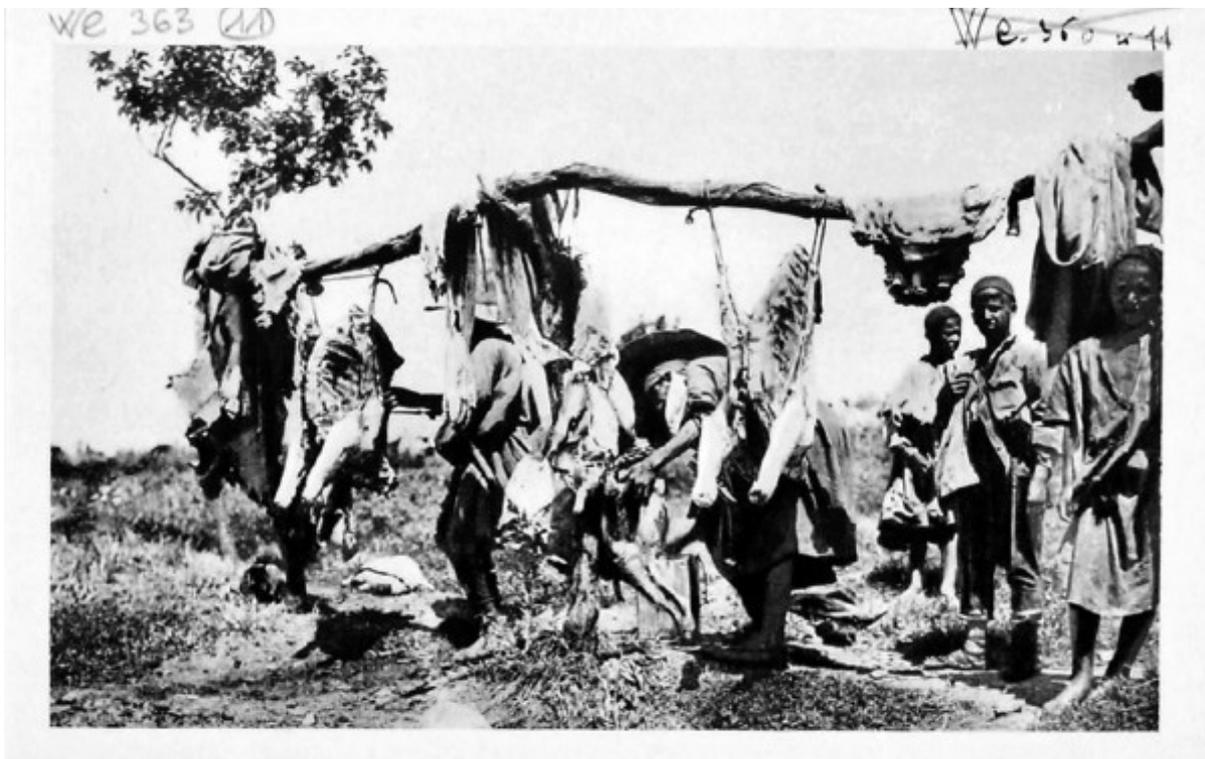
284 ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, *op.cit.*, p. 76.

285 *Ibid.*, p. 77.

286 Voir annexe n° 4 par exemple.

287 [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 33, série Scènes et types (B).

les brochures de propagande »²⁸⁸. Cet aspect transparaît largement dans les cartes postales qui représentent à maintes reprises les activités professionnelles « indigènes » traditionnelles. Ce faisant, les propagandistes semblent vouloir mettre en scène un certain archaïsme de la société « indigène » qui contraste avec la modernité européenne. Dans les deux premières séries de cartes postales, Scènes et types (A) et Scènes et types (B) qui ont pour objectif de montrer le mode de vie « indigène », les professions suivantes sont représentées : un maréchal-ferrant, une boucherie, un métier à tisser, l'arrachage de l'alfa, un fripier, un kaouadji (cafetier), la cueillette des dattes²⁸⁹. Toutes ces photographies semblent porter le même message et véhiculent l'opposition devenue classique dans le discours colonial entre la barbarie des « indigènes » et la civilisation européenne²⁹⁰. Cela est particulièrement visible dans le cliché suivant qui a pour légende « une boucherie en plein air »²⁹¹ :



Il est facile d'imaginer le jugement que pouvaient émettre les Européens de 1930 sur ce type d'image. L'aspect traditionnel de cette « boucherie » – en est-ce vraiment une ? – est mis au service

288 ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, *op.cit.*, p. 78.

289 Voir annexes n° 5, 6, 7, 8, 9 et 10 (la boucherie figure dans le corps du mémoire à la page suivante).

290 Cette opposition se retrouve sans cesse dans les textes coloniaux de 1930, notamment dans l'introduction de l'Exposé d'ensemble de G. Mercier : MERCIER, Gustave, *op.cit.*

291 [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 12, série Scènes et types (A).

des représentations coloniales sur les « indigènes » barbares au mode de vie archaïque. Il ne s'agit pas d'une photographie anodine mais bien d'un cliché lourd de sens politique qui sert à conforter et à illustrer le discours colonial sur la nécessité de poursuivre « l'œuvre civilisatrice » française en Algérie.

Ces deux exemples sont révélateurs de l'intérêt que peut avoir l'analyse iconographique dans le cadre de ma problématique. Avec seulement deux cartes postales, on perçoit déjà plus clairement le contenu de l'idéologie et des représentations coloniales qui structurent le discours de l'élite dirigeante sur les « indigènes ». J'ai décidé de ne pas me lancer dans une analyse qualitative détaillée des cartes postales cette année mais j'exploiterai plus largement ce corpus de sources l'année prochaine afin de définir plus précisément la nature de ces représentations coloniales.

CONCLUSION, OUVERTURE

Ce mémoire de première année m'a donc permis de délimiter précisément mon sujet de recherche que je traiterai plus amplement l'année prochaine. L'étude des réactions « indigènes » aux représentations coloniales qui s'expriment au cours des commémorations du « Centenaire de l'Algérie » entre janvier et juillet 1930 est un sujet qui n'a jamais été traité en tant que tel par les historiens. Comme je l'ai montré dans un premier chapitre, une relation de causalité a été précocement établie entre l'humiliation ressentie par les « indigènes » lors des manifestations triomphalistes du Centenaire et le mouvement de contestation de l'ordre colonial français qui émerge dans les années 1930 en Algérie. Les discours coloniaux et la mise en scène des « indigènes » dans les différentes manifestations du Centenaire les auraient sorti de l'état de résignation dans lequel ils se trouvaient depuis les années 1870. Cependant, cette relation de causalité n'a jamais été véritablement prouvée ou argumentée par les historiens. Elle est rapidement devenue de l'ordre de l'évidence, les auteurs se contentant souvent de relever la coïncidence temporelle entre le Centenaire et la montée du mouvement nationaliste algérien. Comme je l'ai expliqué à la fin de mon premier chapitre, je ne cherche pas à insérer mon travail de recherche dans l'historiographie du nationalisme algérien et à confirmer ou infirmer les hypothèses de ces auteurs sur le rôle majeur joué par le Centenaire dans l'éveil du sentiment anticolonialiste parmi la population « indigène ». L'objectif de mon travail est de prendre le Centenaire de l'Algérie comme un objet d'étude spécifique, sans avoir comme perspective le nationalisme et, *in fine*, l'indépendance du pays en 1962. L'intérêt de mon sujet est de préciser le contenu des représentations qui structurent les mentalités des Européens d'Algérie sur les « indigènes », aisément observables à travers le Centenaire, et de voir quelles ont été les différentes réactions des « indigènes » à cette idéologie coloniale.

Comme je l'ai présenté dans mon deuxième chapitre, je dispose d'un corpus de sources varié pour mener à bien ma recherche. La campagne de propagande massive déployée par les organisateurs du Centenaire afin d'attirer les visiteurs métropolitains en Algérie pendant les six mois de commémorations a laissé de nombreuses traces. Parmi ces sources, la propagande iconographique a particulièrement retenu mon attention. Les cartes postales de propagande constituent une source inédite qui n'a jamais été exploitée par les historiens travaillant sur le

Centenaire de l'Algérie alors qu'elles permettent, comme je l'ai esquissé dans mon troisième chapitre, de percevoir la façon dont les Européens considéraient les « indigènes ». Je dispose également d'ouvrages rédigés par différents acteurs de l'époque – qu'ils soient issus de l'élite coloniale dirigeante, des milieux « indigénophiles » ou de l'élite « indigène » francisée – ainsi que d'un certain nombre de titres de presse qui me permettent d'analyser le positionnement de ces différents acteurs par rapport à l'événement et à la place des « indigènes ». Enfin, les différents centres d'archives français (et peut-être algériens) fournissent de multiples renseignements, tant sur les représentations coloniales que sur les réactions « indigènes ».

L'année prochaine me permettra, je l'espère, de traiter tous les aspects que j'ai évoqué dans mon plan détaillé présenté en troisième chapitre de ce mémoire. Dans un premier temps, je souhaite définir précisément le contenu des représentations coloniales sur les « indigènes » perceptibles à travers l'analyse de la propagande du Centenaire. En mêlant cette analyse à l'étude de la place physique et symbolique attribuée par les organisateurs aux « indigènes » dans les commémorations du Centenaire, je pense pouvoir dresser un tableau assez complet de l'idéologie coloniale à laquelle sont confrontés les « indigènes » en 1930. Une fois ce tableau établi, je tenterai de le mettre en relation avec les réactions « indigènes » aux commémorations de 1930. Comme je l'ai présenté en introduction ces réactions sont différentes selon les acteurs concernés. La première distinction se fait entre les « indigènes » confrontés aux manifestations et ceux qui, isolés, ont pu ne jamais être au courant de l'existence du Centenaire. Les manifestations ayant lieu principalement dans les grandes villes algériennes, occidentalisées et modernisées, il semble que ce sont principalement des membres de l'élite « indigène » éduquée (politique et religieuse) qui ont subi les commémorations de plein fouet et qui ont été en capacité de proposer des réactions politiques au triomphalisme de l'événement. Même au sein de cette catégorie très restreinte de la population « indigène », les réactions sont variées : acceptation, condamnation, revendication, etc. Du côté des réactions plus populaires, on sait que de nombreuses rumeurs traversaient les villages « indigènes » de l'intérieur et prédisaient la fin de la domination française sur l'Algérie. Selon moi, ces rumeurs sont une forme de réaction « indigène » aux commémorations de 1930 qu'il faut étudier.

Mon objectif est de réussir, au terme de mes deux années de Master, à approfondir la connaissance historique sur le Centenaire de l'Algérie et à compléter l'historiographie de l'événement qui, sur la question de l'attitude des « indigènes » face aux commémorations, reste très lacunaire.

RÉPERTOIRE DE SOURCES

A. Les traces de la propagande coloniale autour du Centenaire de l'Algérie

1: Propagande iconographique

- [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467>

- Six affiches de propagande pour le Centenaire de l'Algérie reproduites dans MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 144.

- Quatorze timbres postaux émis à l'occasion du Centenaire de l'Algérie reproduits dans MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 168.

- Cinq médailles ou plaquettes frappées pour le Centenaire de l'Algérie reproduites dans MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 160.

2: Propagande écrite

Il existe une masse très importante de propagande écrite publiée avant 1930 pour populariser le Centenaire de l'Algérie auprès de l'opinion publique métropolitaine notamment. Cette propagande passe par au moins trois supports : la presse ou les périodiques, les ouvrages scientifiques (la Collection du Centenaire) et les brochures (les Cahiers du Centenaire) ou ouvrages de vulgarisation destinés à faire connaître l'Algérie au grand public. Je ne détaille pas ici l'ensemble de ces sources car l'aspect iconographique de la propagande coloniale autour du Centenaire a retenu mon attention pour l'instant.

B. Les ouvrages / sources

1: Les ouvrages représentatifs de l'idéologie coloniale véhiculée lors du Centenaire de l'Algérie

- ALAZARD, Jean, ALBERTINI, Eugène, BEL, Alfred [et al.], *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, F. Alcan, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1931, 426 p.
- BORDES, Pierre, *A la veille du centenaire de l'Algérie française. Discours*, Alger, Imprimerie Adrien Imbert, 1929, 32 p.
- DEPONT, Octave, *L'Algérie du centenaire*, Paris, Recueil Sirey, 1931, 244 p.
- GAUTIER, Émile-Félix, *Les siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1927, 432 p.
- MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, 2 vol. (385 p., 569 p.).
- WEISS, René, *Le Centenaire de l'Algérie française, 1830-1930*, Paris, Imprimerie nationale, 1930, 2 vol. (564 et 315 p.).
- *Le Livre d'Or du Centenaire de l'Algérie française*, non-daté et non-signé, 594 p.

2: Les ouvrages publiés par des Français « indigénophiles »

- MÉLIA, Jean, *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*, Paris, Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie, 1929, 64 p.
- SPIELMANN, Victor, *En Algérie : le centenaire au point de vue indigène*, Alger, Éditions du Trait d'union, 1930, 31 p.
- VIOLLETTE, Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle ? : notes d'un ancien gouverneur général*, Paris, F. Alcan, 1931, 503 p.

3: Les ouvrages écrits par des représentants de l'élite « indigène »

a) Auteurs assimilationnistes

- ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la province. 1, Le Jeune Algérien*, Paris, Éditions de la Jeune Parque, 1931, 149 p.

- KESSOUS, Mohammed el-Aziz, *La Vérité sur le malaise algérien*, Bône, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, 1935, 116 p.

- SISBANE, Chérif, *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1931, 15 p.

b) Auteurs réformistes (AOMA)

- AL-MADANI, Tawfiq, *Kitab al-Jaza'ir*, référence manquante.

- AL-MILI, Mubarak, *Tarikh al-Jaza'ir fi'l-quadim wa'l-hadith*, référence manquante.

C. La presse « indigène » et « indigénophile »

- *At-takadoum*, dirigé par le docteur Belkacem Bentami (Jeune-Algérien). Dépouillement systématique du numéro 131 (1er janvier 1930) au numéro 148 (8 décembre 1930).

- *L'ikdam*, dirigé par le docteur Mohamed Salah Bendjelloul (Jeune-Algérien). Dépouillement systématique du numéro 60 (6 janvier 1922) au numéro 96 (13 septembre 1922) puis du numéro 1 (14 mars 1931) au numéro 16 (15 décembre 1931) lorsque le journal est relancé par Bendjelloul.

- *El-Ouma*, organe de presse de l'Étoile nord-africaine de Messali Hadj. Premiers numéros manquants : la collection de la BnF commence au numéro 28 (décembre 1934).

- *Ach-Chihab*, dirigé par Abdelhamid Ben Badis (AOMA). Collection complète à la BnF. En langue arabe.

- *Tribune indigène algérienne* dirigée par Victor Spielmann (« indigénophile »). Collection complète à la BnF (novembre 1927-octobre 1928 puis février 1930-avril 1931).

Cette liste n'est pas exhaustive et sera probablement complétée l'année prochaine.

D. Les Archives nationales d'outre-mer (ANOM)

1: Le fonds du gouvernement général de l'Algérie (GGA)

a) Série S (Instruction publique et Beaux-Arts)

- FR ANOM, fonds GGA, série S (Instruction publique et Beaux-Arts), sous-série 64S (Centenaire de l'Algérie de 1930), carton 64S/1 : Organisation. Généralités.

- FR ANOM, fonds GGA, série S (Instruction publique et Beaux-Arts), sous-série 64S (Centenaire de l'Algérie de 1930), carton 64S/37 : Action sociale. Aide de la métropole, crédit de cinq millions.

b) Série CAB (Cabinet civil des gouverneurs généraux)

- FR ANOM, fonds GGA, série CAB (Cabinet civil des gouverneurs généraux), sous-série 2CAB (Jules Carde. 1930-1935), carton 2CAB/3 : Rapports sur la situation politique de l'Algérie (plus particulièrement indigène), 1931-août 1935.

c) Série H (Affaires indigènes)

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 9H (Surveillance politique), carton 9H/11 : Instructions. 1927-1938.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 9H (Surveillance politique), carton 9H/14 : Correspondance. 1925-1936.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 9H (Surveillance politique), carton 9H/18 : 1929-1939.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 9H (Surveillance politique), carton 9H/45 : Nationalisme algérien (1930-1935). Fédération des élus musulmans (1931-1943), et autres.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 9H (Surveillance politique), carton 9H/82 : Affaires diverses. 1920-1933.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 11H (Rapports politiques périodiques, Algérie du Nord), carton 11H/48 : Situation politique. 1930-1938.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 15H (Presse indigène et radio-diffusion), carton 15H/21 : Dossiers de presse : El Islah, Ikdam, Lissan ed Dine, El Balagh, Ech Chihab. 1925-1941.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 15H (Presse indigène et radio-diffusion), carton 15H/23 : Dossiers de presse : Oued Mzab, El Ouifak, El Ouma (Paris), El Ouma (Alger), Le Peuple algérien, Le rappel, Er Rachad, Es Sirate, Es Souna. 1932-1945.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 15H (Presse indigène et radio-diffusion), carton 15H/25 : Presse. Affaires diverses. Contrôle. Correspondance. 1907-1943.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 15H (Presse indigène et radio-diffusion), carton 15H/26 : Presse. Affaires diverses. Contrôle. 1928-1949.

- FR ANOM, fonds GGA, série H (Affaires indigènes), sous-série 23H (Territoires du Sud, rapports politiques périodiques), carton 23H/1/BIS : Situation politique mensuelle des Territoires du Sud, puis rapports mensuels sur la situation économique et politique des Territoires du Sud (titres divers). Janvier 1926-décembre 1940.

d) Série G (Personnel et administration générale)

- FR ANOM, fonds GGA, série G (Personnel et administration générale), sous-série 40G (Service des liaisons nord-africaines), carton 40G/71 : Centre d'Informations et d'études (CIE), Service d'information et de documentation musulmane (SIDM), Service des liaisons nord-africaines (SLNA), Service des affaires politiques (40G). Partis et mouvements algériens musulmans.

2: Le fonds de la préfecture du département d'Alger (ALGER)

a) Série I (Administration des indigènes)

- FR ANOM, fonds ALGER, série I (Administration des indigènes), sous-série 2I (Administration des indigènes du territoire civil, communes mixtes), carton 2I/32 : Surveillance politique des indigènes. 1929-1939.

- FR ANOM, fonds ALGER, série I (Administration des indigènes), sous-série 2I (Administration des indigènes du territoire civil, communes mixtes), carton 2I/33 : Surveillance politique des indigènes. Fêtes du Centenaire. 1929. Démission d'élus. 1933, et autres.

b) Série F (Police et maintien de l'ordre)

- FR ANOM, fonds ALGER, série F (Police et maintien de l'ordre), carton 1F/144 : contenu divers, notamment surveillance de presse (1930-1942).

3: Le fonds de la préfecture d'Oran (ORAN)

- FR ANOM, fonds ORAN, série continue carton 92/2412 : Département d'Oran, Série continue (92). Cabinet du préfet. Affaires politiques, renseignements. Réunion politiques : rapports de police, tracts (janvier 1926-février 1935).

4: Le fonds de la préfecture de Constantine (CONST)

- FR ANOM, fonds CONST, série continue carton 93/1357 : Département de Constantine, Série continue (93). Affaires indigènes, correspondance diverse (1922-1930).

La liste des archives que j'ai consulté n'est nullement exhaustive comme je l'ai précisé dans mon mémoire. Je la compléterai l'année prochaine.

E. Autres sources

1: Journaux d'actualité (presse filmée). Source : www.gaumontpathearchives.com

- *Grandes fêtes en l'honneur du Centenaire de la conquête de l'Algérie*, Journal Actualité Gaumont, 1930, 57 secondes.

- *Alger. À l'occasion du prochain centenaire de l'Algérie*, Journal Actualité Gaumont, 1930, 1 minute.

- *Fêtes du Centenaire de l'Algérie*, Journal Actualité Pathé, 1930, 5 minutes et 35 secondes.

- *Alger. À l'occasion du Centenaire M. G. Doumergue passe en revue les différentes unités maritimes*, Journal Actualité Gaumont, 1930, 1 minute et 11 secondes.

• *Les fêtes du Centenaire de l'Algérie. Important défilé à Sidi-Ferruch*, Journal Actualité Pathé, 1930, 1 minute et 44 secondes.

2: Bande dessinée

FERRANDEZ, Jacques, *Carnets d'Orient. Premier cycle. Tome 4 : Le Centenaire*, Bruxelles, Paris, Casterman, 1994, 79 p.

3: Outil de travail

Sources de l'histoire du Proche-Orient et de l'Afrique du Nord dans les archives et bibliothèques françaises, Conseil international des archives, Commission française du Guide des sources de l'histoire des Nations, 1984-1996, Munich, Paris, Saur, 4 vol.

BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE

1. Généralités sur l'Algérie coloniale

- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830-1964)*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1964, 127 p.
- AGERON, Charles-Robert, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome II, De l'insurrection de 1871 au déclenchement de la guerre de libération (1954)*, Paris, Presses universitaires de France, 1979, 643 p.
- BERQUE, Jacques, *Le Maghreb entre deux guerres*, Paris, Seuil, 1962, 444 p.
- DARMON, Pierre, *Un siècle de passions algériennes : une histoire de l'Algérie coloniale, 1830-1940*, Paris, Fayard, 2009, 934 p.
- JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Algérie contemporaine. Tome I : La conquête et les débuts de la colonisation (1827-1871)*, Paris, Presses universitaires de France, 1986 (3ème édition), 632 p.
- MEYNIER, Gilbert, *L'Algérie révélée : la guerre de 1914-1918 et le premier quart du xx^e siècle*, Genève, Droz, Paris, Minard, Champion, 1981, 793 p.
- NOUSCHI, André, *L'Algérie amère : 1914-1994*, Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme, 1995, 349 p.
- PERVILLÉ, Guy, *La France en Algérie, 1830-1954*, Paris, Vendémiaire, 2012, 523 p.
- RIVET, Daniel, *Le Maghreb à l'épreuve de la colonisation*, Paris, Hachette Littératures, 2002, 460 p.
- STORA, Benjamin, *Histoire de l'Algérie coloniale (1830-1954)*, Paris, La Découverte, « Repères », 1991, 126 p.

- YACONO, Xavier, *Les étapes de la décolonisation française*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1971, 127 p.
- YACONO, Xavier, *Histoire de l'Algérie de la fin de la Régence turque à l'insurrection de 1954*, Versailles, L'Atlanthrope, 1993, 396 p.

2. Histoire du nationalisme algérien

a: Généralités sur le nationalisme algérien

- COLLOT, Claude et HENRY, Jean-Robert, *Le Mouvement national algérien : textes, 1912-1954*, Paris, L'Harmattan, 1978, 347 p.
- JULIEN, Charles-André, *L'Afrique du Nord en marche : nationalismes musulmans et souveraineté française*, Paris, R. Julliard, 1952, 414 p.
- KADDACHE, Mahfoud, *Histoire du nationalisme algérien : question nationale et politique algérienne. 1919-1951. Tome I : 1919-1939*, Alger, Société Nationale d'Édition et de Diffusion, 1981 (2ème édition), 525 p.
- NOUSCHI, André, *La naissance du nationalisme algérien*, Paris, Éditions de Minuit, 1962, 162 p.
- SAADALLAH, Abou Al-Kacem, *La montée du nationalisme algérien, 1900-1930*, traduit de l'anglais par Nevine Fawzy-Hemiry, Alger, Entreprise nationale du livre, 1985 (2ème édition), 381 p.
- STORA, Benjamin, *Le nationalisme algérien avant 1954*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 2010, 346 p.

b: Études sur le réformisme musulman algérien (AOMA)

- EL-KORSO, Mohammed, *Politique et religion en Algérie : l'Islah : ses structures et ses hommes : le cas de l'association des Ulama musulmans algériens en Oranie, 1931-1945*, thèse de doctorat, Paris VII, 1989, 2 vol., 559 p.
- MÉRAD, Ali, *Le réformisme musulman en Algérie de 1925 à 1940 : essai d'histoire religieuse et sociale*, Paris-La Haye, Mouton & Co, 1967, 472 p.
- NADIR, Ahmad, *Le mouvement réformiste algérien : son rôle dans la formation de l'idéologie nationale*, thèse de 3ème cycle sous la direction de Marcel Colombe, Université de Paris, Faculté des lettres, 1968, 274 p.

c: Études sur l'ENA, Messali Hadj et les émigrés algériens en métropole

- BLANCHARD, Emmanuel, *La police parisienne et les Algériens : 1944-1962*, Paris, Nouveau monde, 2011, 447 p.
- BOUGUessa, Kamel, *Aux sources du nationalisme algérien : les pionniers du populisme révolutionnaire en marche*, Alger, Casbah éditions, 2000, 383 p.
- SIMON, Jacques, *Messali Hadj (1898-1974) : la passion de l'Algérie libre*, Paris, Éditions Tirésias, 1998, 245 p.
- STORA, Benjamin, *Messali Hadj : 1898-1974*, Paris, Le Sycomore, 1982, 299 p.

d: Études sur le mouvement Jeune-Algérien et l'élite « indigène » francisée

- FROMAGE, Julien, *Innovation politique et mobilisation de masse en « situation coloniale » : un « printemps algérien » des années 1930 ?*, thèse de doctorat sous la direction de Omar Carlier, École des hautes études en sciences sociales, 2012, 2 vol. (595, 267 p.).
- MEYNIER, Gilbert et KOULAKSSIS, Ahmed, *L'Émir Khaled : premier za'im ? : identité algérienne et colonialisme française*, Paris, L'Harmattan, 1987, 379 p.

e: Étude sur les relations entre nationalisme algérien et communisme

- SIVAN, Emmanuel, *Communisme et nationalisme en Algérie : 1920-1962*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1976, 261 p.

3. Histoire de l'Algérie coloniale du point de vue « indigène »

- AGERON, Charles-Robert, *Les Algériens musulmans et la France (1871-1919)*, thèse soutenue sous la direction de Charles-André Julien, Université de Paris, 1968, 2 vol., 1296 p.
- AGERON, Charles-Robert, *Genèse de l'Algérie algérienne*, Paris, Éditions Bouchène, 2005, 685 p.
- AGERON, Charles-Robert, *De l'Algérie « française » à l'Algérie algérienne*, Paris, Éditions Bouchène, 2005, 623 p.
- GALLISSOT, René, *La République française et les indigènes : Algérie colonisée, Algérie algérienne, 1870-1962*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2007, 271 p.
- IHADDADEN, Zahir, *Histoire de la presse « indigène » en Algérie, des origines jusqu'en 1930*, thèse de troisième cycle sous la direction de Pierre Albert, Université Paris II Panthéon-Assas, 1978, 542 p.
- KADDACHE, Mahfoud, *L'Algérie des Algériens : histoire d'Algérie, 1830-1954*, Alger, Rocher noir, 1998, 248 p.
- ZESSIN, Philipp, « Presse et journalistes "indigènes" en Algérie coloniale (années 1890 - années 1950) », dans *Le Mouvement Social*, n° 236, mars 2011, pp. 35-46.

4. Histoire de l'Algérie coloniale par le prisme européen

- AGERON, Charles-Robert, *Politiques coloniales au Maghreb*, Paris, Presses universitaires de France, 1973, 291 p.

- AGERON, Charles-Robert, *France coloniale ou parti colonial ?*, Paris, Presses universitaires de France, 1978, 302 p.
- ANGELELLI, Jean-Pierre, *L'opinion française et l'Algérie de 1930 à travers la presse et le livre*, thèse de 3ème cycle soutenue sous la direction de René Rémond, Université Paris-Ouest Nanterre La Défense, 1972, 392 p.
- THOBIE, Jacques, MEYNIER, Gilbert, COQUERY-VIDROVITCH, Catherine [et al.] (dir.), *Histoire de la France coloniale, 1914-1990*, Paris, A. Collin, 654 p.
- YACONO, Xavier, *Histoire de la colonisation française*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 1969, 128 p.

5. Histoire des représentations, de l'idéologie et des identités coloniales

- BLANCHARD, Pascal et BANCEL, Nicolas, *De l'indigène à l'immigré*, Paris, Gallimard, 1998, 128 p.
- BLANCHARD, Pascal et LEMAIRE, Sandrine (dir.), *Culture coloniale : la France conquise par son empire, 1871-1931*, Paris, Autrement, 2003, 253 p.
- GIRARDET, Raoul, *L'idée coloniale en France de 1871 à 1962*, Paris, La Table Ronde, 1972, 506 p.
- GOURDON, Hubert, HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, *Roman colonial et idéologie coloniale en Algérie*, Alger, Faculté de Droit et des Sciences Économiques d'Alger, 1974, 252 p.
- LORCIN, Patricia M. E., *Kabyles, Arabes, Français : identités coloniales*, traduit de l'anglais par Loïc Thommeret, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2005, 374 p.
- LORCIN, Patricia M. E., *Algeria and France, 1800-2000 : identity, memory, nostalgia*, New York, Syracuse University Press, 2006, 335 p.

6. Histoire économique et sociale, sociologie et démographie de l'Algérie coloniale

- AYACHE, Albert, « Essai sur la vie syndicale en Algérie, l'année du Centenaire (1930) », dans *Le Mouvement Social*, n° 78, janvier-mars 1972, pp. 95-114.
- BOURDIEU, Pierre, *Esquisses algériennes*, Paris, Seuil, 2008, 411 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Sociologie de l'Algérie*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? » 2010 (rééd.), 140 p.
- KATEB, Kamel, *Européens, « indigènes » et juifs en Algérie (1830-1962) : représentations et réalités des populations*, Paris, Éditions de l'Institut national d'études démographiques, 2001, 386 p.
- LEFEUVRE, Daniel, *Chère Algérie : comptes et mécomptes de la tutelle coloniale, 1930-1962*, Paris, Société française d'histoire d'outre-mer, 1997, 397 p.
- NOUSCHI, André, *Enquête sur le niveau de vie des populations rurales constantinoises de la conquête jusqu'en 1919 : essai d'histoire économique et sociale*, thèse soutenue sous la direction de Charles-André Julien, Université de Paris, 1959, 859 p.
- SCHWEITZER, Thomas-Adrian, « Le Parti communiste français, le Comintern et l'Algérie dans les années 1930 » dans *Le Mouvement Social*, n° 78, janvier-mars 1972, pp. 115-136.
- YACONO, Xavier, *Les bureaux arabes et l'évolution des genres de vie indigènes dans l'ouest du Tell algérois : Dahra, Chéelif, Ouarsenis, Sersou*, thèse de lettres complémentaire, Université de Paris, Faculté des lettres, 1953, 448 p.
- YACONO, Xavier, *La colonisation des plaines du Chelif*, thèse de doctorat d'État, Université de Paris, Faculté des lettres, 1955, 2 vol. (444 p. et 423 p.).

7. Autres approches disciplinaires de l'histoire de l'Algérie coloniale (science politique, sciences juridiques, anthropologie, littérature, histoire de l'art)

- CARLIER, Omar, *Entre nation et jihad : histoire sociale des radicalismes algériens*, Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1995, 443 p.
- COLLOT, Claude, *Les Institutions de l'Algérie durant la période coloniale (1830-1962)*, Paris, Éditions du C.N.R.S., Alger, Office des publications universitaires, 1987, 343 p.
- GRAEBNER, Seth, « "Unknown and unloved" : The Politics of French Ignorance in Algeria, 1860-1930 », dans LORCIN, Patricia M. E., *Algeria and France, 1800-2000 : identity, memory, nostalgia*, New York, Syracuse University Press, 2006, pp. 49-62.
- GRAEBNER, Seth, *History's place : nostalgia and the city in French Algerian Literature*, Lanham, Boulder, New York, Lexington Books, 2007, 346 p.
- JANSEN, Jan C., « Die Erfindung des Mittelmeerraums im kolonialen Kontext. Die Inszenierung eines „lateinischen Afrika" beim „Centenaire de l'Algérie française" 1930 », dans SCHENK Benjamin et WINKLER, Martina (dir.), *Der Süden. Neue Perspektiven auf eine europäische Geschichtsregion*, Francfort, New York, Campus, 2007, pp. 175-205.
- OULEBSIR, Nabila, *Les usages du patrimoine : monuments, musées et politique coloniale en Algérie, 1830-1930*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2004, 411 p.
- VATIN, Jean-Claude, « Conditions et formes de la domination coloniale en Algérie (1919-1945) », dans *Revue algérienne des sciences juridiques, politiques et économiques*, n°4, décembre 1972, pp. 873-906.
- VATIN, Jean-Claude, *L'Algérie politique : histoire et société*, Paris, A. Colin, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1974, 311 p.

8. Études spécifiques sur le Centenaire de l'Algérie

- ACHOUR, Christiane et REZZOUG, Simone, « Brisure dans une cohérence discursive : l'autochtone dans les textes coloniaux de 1930 en Algérie », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 75-94.
- HENRY, Jean-Robert et HENRY-LORCERIE, Françoise, « Le Centenaire de la "conquête" de l'Algérie. Achèvement d'une littérature coloniale de combat », dans ROCHE, Anne et TARTING, Christian (éd.), *Des années trente : groupes et ruptures. Actes du colloque organisé par l'antenne de l'U.R.L. no. 5 à l'université de Provence I, 5-7 mai 1983*, Paris, Éditions du C.N.R.S., 1985, pp. 107-117.
- CANTIER, Jacques, « Le Centenaire de l'Algérie, mise en scène du sud colonial à destination d'un nord métropolitain », dans ZYTNICKI, Colette et BORDES-BENAYOUN, Chantal, *Sud-Nord. Cultures coloniales en France*, Toulouse, Privat, 2004, pp. 233-242.
- CANTIER, Jacques, « Du discours scientifique au discours commémoratif : les Antiquisants de l'école d'Alger face au Centenaire de la conquête », dans *Anabases*, n° 15, 2012, pp. 27-36.
- JANSEN, Jan C., « Fête et ordre colonial : Centenaires et résistance anticolonialiste en Algérie pendant les années 1930 » dans *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, n° 121, janvier 2014, pp. 61-76.
- MOLL, Nicolas, *Le pouvoir colonial et sa symbolique : le centenaire de l'Algérie française en 1930*, mémoire sous la direction de Jean-Louis Miège et Colette Dubois, Université de Provence, 1989, 103 p.
- PILLAS, Marion, *Entre intégration et particularisme : l'ambivalence des Français d'Algérie face à la métropole à l'époque du centenaire de l'Algérie française (1928-1938)*, mémoire sous la direction de Claude Liauzu, Université Paris VII-Paris Diderot, 2002, 215 p.

- SIBEUD, Emmanuelle, *Les manifestations du centenaire de l'Algérie française en 1930*, mémoire sous la direction de Jacques Marseille, Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 1990, 276 p.
- SIBEUD, Emmanuelle, « Le centenaire raté de l'Algérie française », dans AGERON, Charles-Robert (textes présentés par), *L'Algérie des Français*, Paris, Seuil, 1993, pp. 155-157.
- TURIN, Yvonne, « Littérature engagée et anti-colonialisme européen dans l'Algérie du Centenaire : le cas singulier d'Albert Truphémus », dans *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, n° 4, octobre-décembre 1976, pp. 606-624.
- WAILLE, Franck, *Écrit et commémoration : le Centenaire de l'Algérie française en 1930 et ses publications*, mémoire sous la direction de Robert Ilbert, Université de Provence, 1992, 263 p.

9. Ouvrages écrits par des acteurs de l'époque

La plupart de ces titres figure également dans le répertoire des sources.

- ABBAS, Ferhat, *De la colonie vers la province. 1, Le Jeune Algérien*, Paris, Éditions de la Jeune Parque, 1931, 149 p.
- ALAZARD, Jean, ALBERTINI, Eugène, BEL, Alfred [et al.], *Histoire et historiens de l'Algérie*, Paris, F. Alcan, Collection du Centenaire de l'Algérie, 1931, 426 p.
- AL-MADANI, Tawfiq, *Kitab al-Jaza'ir*, référence manquante.
- AL-MILI, Mubarak, *Tarikh al-Jaza'ir fi'l-quadim wa'l-hadith*, référence manquante.
- BORDES, Pierre, *A la veille du centenaire de l'Algérie française. Discours*, Alger, Imprimerie Adrien Imbert, 1929, 32 p.
- DEPONT, Octave, *L'Algérie du centenaire*, Paris, Recueil Sirey, 1931, 244 p.
- GAUTIER, Émile-Félix, *Les siècles obscurs du Maghreb : l'islamisation de l'Afrique du Nord*, Paris, Payot, 1927, 432 p.

- JULIEN, Charles-André, *Histoire de l'Afrique du Nord. Tunisie, Algérie, Maroc*, Paris, Payot, 1931, 866 p.
- KESSOUS, Mohammed el-Aziz, *La Vérité sur le malaise algérien*, Bône, Société anonyme de l'Imprimerie rapide, 1935, 116 p.
- MÉLIA, Jean, *Le Centenaire de la conquête de l'Algérie et les réformes indigènes*, Paris, Ligue française en faveur des indigènes musulmans d'Algérie, 1929, 64 p.
- MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, 2 vol. (385 p., 569 p.).
- SISBANE, Chérif, *Note sur les réformes désirées par la Fédération des élus des indigènes du département de Constantine*, Constantine, Imprimerie de P. Braham, 1931, 15 p.
- SPIELMANN, Victor, *En Algérie : le centenaire au point de vue indigène*, Alger, Éditions du Trait d'union, 1930, 31 p.
- VIOLLETTE, Maurice, *L'Algérie vivra-t-elle ? : notes d'un ancien gouverneur général*, Paris, F. Alcan, 1931, 503 p.
- WEISS, René, *Le Centenaire de l'Algérie française, 1830-1930*, Paris, Imprimerie nationale, 1930, 2 vol. (564 et 315 p.).
- *Le Livre d'Or du Centenaire de l'Algérie française*, non-daté et non-signé, 594 p.

10. L'écriture de l'histoire de l'Algérie, ouvrages historiographiques

- ABÉCASSIS, Frédéric et MEYNIER, Gilbert (dir.), *Pour une histoire franco-algérienne : en finir avec les pressions officielles et les lobbies de mémoire*, Paris, La Découverte, 2008, 249 p.
- BADUEL, Pierre-Robert, *Chantiers et défis de la recherche sur le Maghreb contemporain*, Tunis, I.R.M.C., Paris, Karthala, 2009, 600 p.

- DUECK, Jennifer M., « The Middle East and North Africa in the Imperial and Post-Colonial Historiography of France », dans *The Historical Journal*, vol. 50, n° 4, décembre 2007, pp. 935-949.
- LE GALL, Michel et PERKINS, Kenneth J., *The Maghrib in question : essays in history and historiography*, Austin, University of Texas Press, 1997, 258 p.
- MEYNIER, Gilbert, MAJUMDAR, Margaret A., BANCEL, Nicolas [et al.], *Le post-colonial au-delà du post-colonial*, Paris, Nouvelles Éditions Rationalistes, 2010, 141 p.
- OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France, « Que sais-je ? », 2011, 127 p.
- SHEPARD, Todd, *1962 : comment l'indépendance algérienne a transformé la France*, traduit de l'anglais par Claude Servan-Scheiber, Paris, Payot, 2008, 415 p.
- STORA, Benjamin, *La gangrène et l'oubli : la mémoire de la guerre d'Algérie*, Paris, La Découverte, 1991, 368 p.
- STORA, Benjamin, « L'Histoire de l'Algérie, sources, problèmes, écritures », dans *Insaniyat*, n° 25-26, juillet-décembre 2004, pp. 215-224.
- VERMEREN, Pierre, « L'historiographie des deux côtés de la Méditerranée », [Histoire@Politique](http://www.histoire-politique.fr). *Politique, culture, société*, n° 15, septembre-décembre 2011, www.histoire-politique.fr.
- VERMEREN, Pierre, *Misère de l'historiographie du « Maghreb » post-colonial. 1962-2012*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2012, 288 p.

11. Outils de travail, dictionnaires, encyclopédies

- ANDERSON, Benedict, *L'imaginaire national : réflexions sur l'origine et l'essor du nationalisme*, traduction de Pierre-Emmanuel Dauzat, Paris, La Découverte, 1996, 212 p.

• BOUCHÈNE, Abderrahmane, PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ouanassa [et al.] (dir.), *Histoire de l'Algérie à la période coloniale*, Paris : La Découverte, Alger : Éditions Barzakh, 2012, 717 p.

Voir notamment les articles suivants :

- BLÉVIS, Laure, « L'invention de l'"indigène", Français non citoyen », pp. 212-218.
- BRAHIM SALHI, Mohammed, « L'insurrection de 1871 », pp. 103-109.
- HENRY, Jean-Robert, « Le centenaire de l'Algérie, triomphe éphémère de la pensée algérianiste », pp. 369-375.
- NOUSCHI, André, « La dépossession foncière et la paupérisation de la paysannerie algérienne », pp. 189-194.
- PEYROULOU, Jean-Pierre, SIARI-TENGOUR, Ouanassa et THÉNAULT, Sylvie, « 1830-1880 : la conquête coloniale et la résistance des Algériens », pp. 19-44.
- ROSENBERG, Clifford, « La politique musulmane en métropole dans l'entre-deux-guerres », pp. 375-380.
- THÉNAULT, Sylvie, « Le "code de l'indigénat" », pp. 200-206.

• DÉJEUX, Jean, *Dictionnaire des auteurs maghrébins de langue française*, Paris, Karthala, 1984, 404 p.

• DELACROIX, Christian, DOSSE, François, GARCIA, Patrick [et al.] (dir.), *Historiographies : concepts et débats*, Paris, Gallimard, 2010, 2 vol., 1325 p.

Voir notamment les articles suivants :

- KALIFA, Dominique, « Représentations et pratiques », pp. 877-882.
- OFFENSTADT, Nicolas, « Archives, documents, sources », pp. 68-78.

• *Encyclopædia of Islam*, accessible en ligne via le portail de Paris I www.domino.univ-paris1.fr

• GALLISSOT, René, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier. Maghreb. Algérie : engagements sociaux et question nationale : de la colonisation à l'indépendance de 1830 à 1962*, Ivry-sur-Seine, Éditions de l'Atelier, 2006, 605 p.

• HURET, Marcel, *Ciné actualités : histoire de la presse filmée, 1895-1980*, Paris, H. Veyrier, 1984, 192 p.

- MORSEL, Joseph, « Les sources sont-elles le "pain de l'historien" ? », *Hypothèses*, 2003/1, p. 278.

- POUILLON, François (éd.), *Dictionnaire des orientalistes de langue française*, Paris, IISMM, Karthala, 2008, 1007 p.

- SEGUIN, Jean-Claude, *Alexandre Primo ou les énigmes de la lumière*, Paris, L'Harmattan, 1999, 301 p.

- STORA, Benjamin, *Dictionnaire biographique de militants nationalistes algériens : E.N.A., P.P.A., M.T.L.D., 1926-1954*, Paris, L'Harmattan, 1985, 404 p.

- VERDÈS-LEROUX, Jeannine, *L'Algérie et la France*, Paris, R. Laffont, 2009, 899 p.

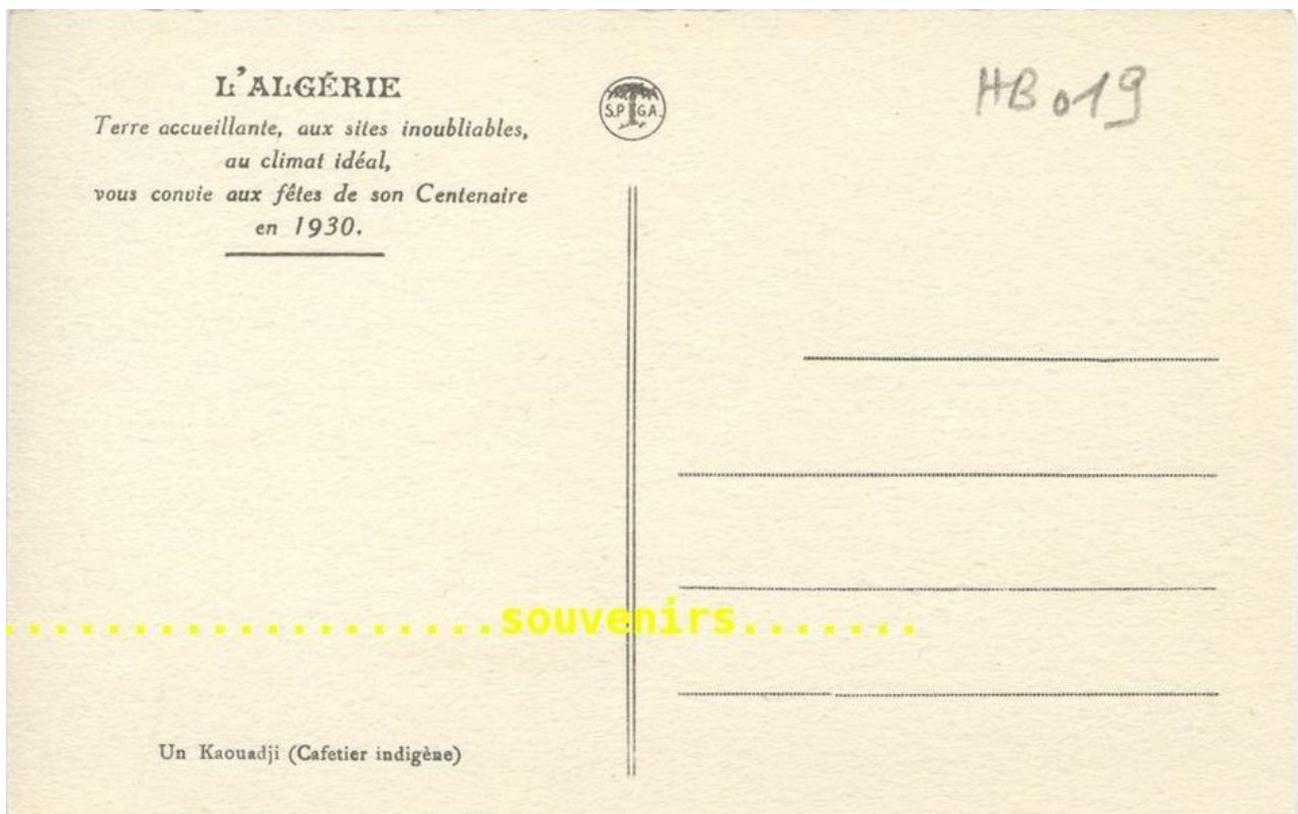
ANNEXES

Annexe n° 1 : répartition des crédits alloués à l'organisation du Centenaire de l'Algérie.

	Crédits budgétaires	Dépenses engagées au 31/12/1930	Crédits disponibles au 31/12/1930 (reste)
Administration générale	3.335.000	2.783.906, 97	551.093, 03
Comité métropolitain	2.450.000	2.450.000	0
Propagande par la presse	3.650.000	3.117.018, 03	532.981, 97
Propagande par livres, affiches, conférences, cinéma	3.250.000	3.231.319, 43	18.680, 57
Radiodiffusion	2.500.000	2.496.992, 89	3.007, 11
Transports et logements	13.458.300	10.987.547, 11	2.470.752, 89
Réceptions, fêtes et cérémonies	6.327.000	5.802.291, 23	524.708, 77
Musique et Sports	3.059.200	3.048.412, 10	10.787, 90
Travaux Publics	200.000	159.389, 61	40.610, 39
Constructions	25.721.000	24.838.827, 15	882.172, 85
Beaux-Arts et Archéologie	3.090.000	3.000.995, 17	89.004, 83
Histoire	500.000	475.844, 10	24.155,90
Forêts	113.000	83.672	29.328
Agriculture	2.200.000	2.124.850	75.150
Commerce	450.000	213.161, 45	236.838, 55
Expositions, Foires et Concours	8.280.000	7.676.703, 02	603.296, 98
Tourisme	1.400.000	1.218.724, 05	181.275,95
Assistance et Hygiène	600.000	600.000	0
Institutions Indigènes	3.900.000	3.777.947, 56	122.052, 44
Territoires du Sud	2.995.000	2.954.370, 31	40.629, 69
Plan économique de la Métropole	5.000.000	4.826.000	174.000
Emission de bons à lots	100.000	29.003	70.997
Complément de dotation	500.000	0	500.000
Total	93.078.500	85.896.975, 18	7.181.524, 82

Source : MERCIER, Gustave, *Le centenaire de l'Algérie : exposé d'ensemble. Tome I*, Alger, P. et G. Soubiron, 1931, p. 112.

Annexe n° 2 : Exemple d'un verso de carte postale de propagande du Centenaire de l'Algérie



Source : www.delcampe.net

Annexe n° 3 : carte postale de propagande, « Alger ; la rue Michelet »



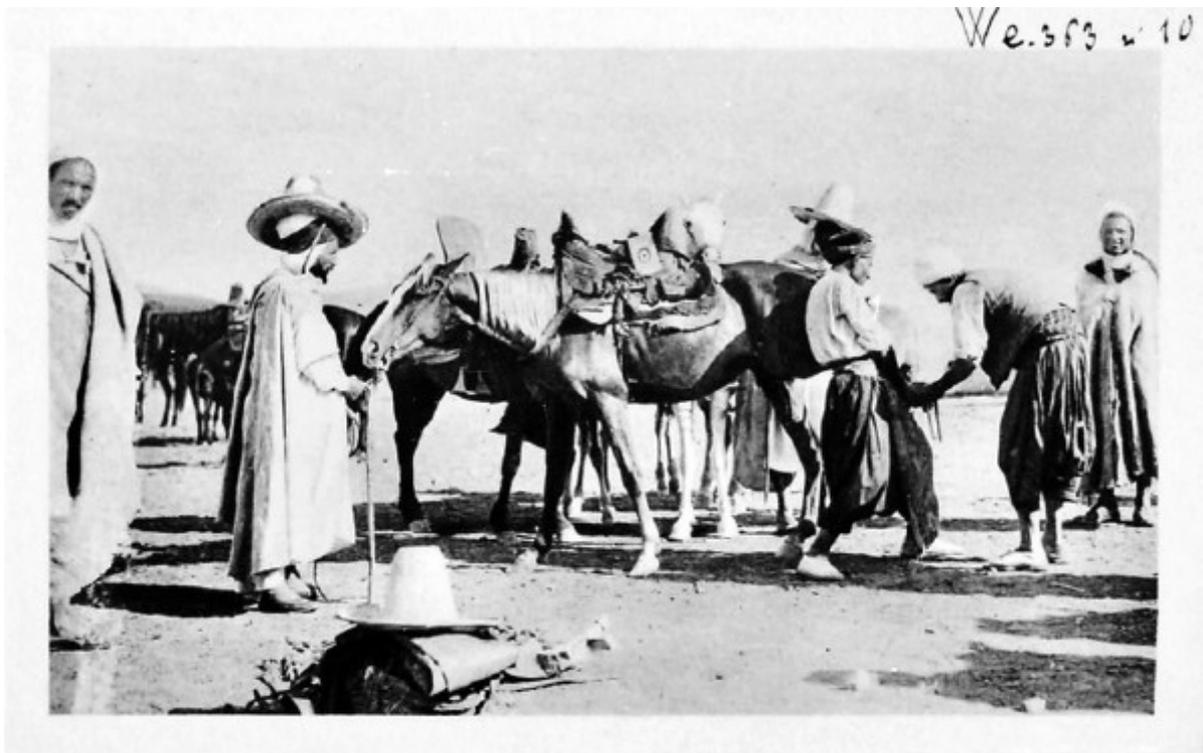
Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 46, série Alger (A).

Annexe n° 4 : carte postale de propagande, « famille indigène »



Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 8, série Scènes et types (A).

Annexe n° 5 : carte postale de propagande, « un maréchal-ferrant »



Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 11, série Scènes et types (A).

Annexe n° 6 : carte postale de propagande, « femme indigène au métier »



Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 13, série Scènes et types (A).

Annexe n° 7 : carte postale de propagande, « dans le sud ; arrachage de l'alfa »



Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 20, série Scènes et types (A).

Annexe n° 8 : Carte postale de propagande, « Ghardaïa ; boutique de fripier »



Sources : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 29, série Scènes et types (B).

Annexe n° 9 : carte postale de propagande, « un kaouadji (cafetier indigène) »



Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 30, série Scènes et types (B).

Annexe n° 10 : carte postale de propagande, « cueillette des dattes »



Source : [280 cartes postales d'Algérie émises à l'occasion des fêtes du centenaire de l'Algérie en 1930], Bibliothèque nationale de France, département Société de Géographie, <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b77023467> . Carte postale n° 35, série Scènes et types (B).

TABLES DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	1
A. L'Algérie en 1930 : remise en contexte.....	4
1 : Quelques données socio-économiques et démographiques fondamentales.....	4
2 : « Le réveil de l'Algérie musulmane ».....	6
3 : Les Européens d'Algérie, un « peuple neuf ».....	8
B. Le « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : présentation de l'objet d'étude.....	10
1 : De 1923 à 1930 : l'organisation du Centenaire de l'Algérie.....	11
2 : Les commémorations du Centenaire de l'Algérie.....	13
C. Les commémorations du « Centenaire de l'Algérie » en 1930 : des représentations coloniales aux réactions « indigènes ». Problématisation et enjeux du sujet.....	16
CHAPITRE I. L'ÉTAT DE LA CONNAISSANCE HISTORIQUE SUR LE CENTENAIRE DE L'ALGÉRIE : UN BILAN HISTORIOGRAPHIQUE.....	20
A. L'analyse du Centenaire de l'Algérie entre 1931 et 1962 : de l'histoire coloniale à la décolonisation de l'histoire.....	23
1 : L'historicité du Centenaire : un caractère inhérent aux commémorations ?.....	23
2 : Le Centenaire de l'Algérie : un objet d'étude délaissé pendant trente ans.....	26
B. Le Centenaire de l'Algérie analysé par les historiens du Maghreb contemporain après les indépendances.....	30
1 : Les travaux fondateurs de Charles-Robert Ageron.....	32
2 : La perspective « coloniste » de Xavier Yacono.....	35
3 : Le Centenaire de l'Algérie vu par des historiens algériens : Ali Mérad et Mahfoud Kaddache.....	36
4 : La vision des politistes et des juristes de l'Université d'Alger : Jean-Claude Vatin, Claude Collot, Jean-Robert Henry.....	40
5 : Les reconfigurations historiographiques des années 1990 : nouvelles approches du Centenaire de l'Algérie.....	42
C. Les études spécifiques sur le Centenaire de l'Algérie : articles et mémoires universitaires.....	46
1 : Les articles scientifiques.....	47
2 : Les mémoires universitaires.....	49
D. Conclusion : une historiographie centrée sur les élites « indigènes », le nationalisme algérien et l'idéologie coloniale européenne.....	50

CHAPITRE II. DES SOURCES NOMBREUSES ET VARIÉES.....	52
A. Les traces de la propagande coloniale mobilisée à l'occasion du Centenaire de l'Algérie.....	54
1 : La propagande iconographique.....	55
2 : Autres types de propagande.....	57
B. Les ouvrages rédigés par des acteurs de l'époque.....	58
1 : Les représentants officiels de l'élite politique des Européens d'Algérie.....	58
2 : Les Français « indigénophiles ».....	58
3 : Les « indigènes » musulmans.....	59
C. La presse, moyen d'expression privilégié de l'élite « indigène » et « indigénophile ».....	60
D. Les centres d'archives.....	63
1 : Les Archives nationales d'outre-mer (ANOM).....	63
2 : Les centres d'archives à consulter l'année prochaine.....	68
 CHAPITRE III. AVANCEMENT ET PISTES DE RECHERCHE.....	 71
A. Plan détaillé prévisionnel.....	72
B. Commentaire du plan détaillé.....	73
C. Rédaction d'une partie du plan détaillé : I.2.1. Les cartes postales de propagande, reflet des représentations coloniales sur l'« indigène ».....	76
a) <i>Présentation critique du corpus de sources et intérêt de l'analyse iconographique</i>	76
b) <i>Quelle Algérie est représentée sur les cartes postales ?</i>	79
c) <i>Croiser les analyses quantitative et qualitative : quels éléments de l'Algérie coloniale sont représentés et comment sont-ils représentés ?</i>	83
 CONCLUSION, OUVERTURE.....	 91
 RÉPERTOIRE DE SOURCES.....	 94
 BIBLIOGRAPHIE THÉMATIQUE.....	 102
 ANNEXES.....	 116